

CAUSERIES
SUR
L'ÉQUITATION et L'INSTRUCTION
MILITAIRES

A HUE ET A DIA

CHANSONS D'AVRIL

PAR
LE COMMANDANT BLACQUE BELAIR
ANCIEN ÉCUYER A L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Avec une Préface de M. le Général DONOP
ANCIEN PRÉSIDENT DU COMITÉ DE CAVALERIE
ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE

SAUMUR
ANCIENNE MAISON MILON
J.-B. ROBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
46, Rue d'Orléans, 46

—
1909



CAUSERIES
SUR
L'ÉQUITATION et L'INSTRUCTION
MILITAIRES

A HUE ET A DIA

CHANSONS D'AVRIL

PAR
LE COMMANDANT BLACQUE BELAIR
ANCIEN ÉCUYER A L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Avec une Préface de M. le Général DONOP
ANCIEN PRÉSIDENT DU COMITÉ DE CAVALERIE
ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE

SAUMUR
ANCIENNE MAISON MILON
J.-B. ROBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
46, Rue d'Orléans, 46

1909

DU MÊME AUTEUR :

Ludus pro patria (*Courses Militaires*). *Les Officiers et les coursas militaires. Le Règlement de 1892. A la recherche d'un nouveau programme. Conclusion*, 1898. Berger-Levrault et C^{ie}, éditeurs. Un volume in-32. ➤
Prix : 2 fr. 50.

Saumur. Son rôle et son avenir (*Réflexions d'un officier de cavalerie*, (1901), Berger-Levrault et C^{ie}, éditeurs. Brochure grand in-8. — Prix : 1 fr.

PRÉFACE

On a raison de le dire : le bon sens ne perd jamais ses droits, et, quelle que soit la violence des attaques de ceux qui ont le malheur de le méconnaître ou l'audace de l'insulter, quel que soit le succès de leurs entreprises, une voix se fait toujours entendre, tôt ou tard, qui redresse les jugements ébranlés et condamne les erreurs qu'on avait prétendu imposer.

Cette loi consolante ne m'est jamais apparue, plus clairement, qu'à la lecture des pages qui suivent.

On sait que les principes qui avaient inspiré les rédacteurs du règlement de 1876 et ceux du règlement de 1882 furent méconnus, par les prescriptions de la circulaire de 1894, que le décret de 1899 réglementa, d'autant plus malencontreusement que, dans l'esprit de ceux qui avaient consenti à la rédaction de ce décret, il ne devait être que provisoire et devait être soumis à l'étude des corps de troupe et des chefs de l'arme.

Comme il est difficile de s'arrêter dans la voie où l'on s'est engagé à la poursuite de chimères, au règlement, sur plusieurs points imprudent et rétrograde, de 1899, succéda celui de 1904, fruit des conceptions de réformateurs soucieux de couvrir leur modestie, ou leur audace, du voile de l'anonymat. Ce règlement poussait plus loin encore — à la grande joie du chœur des jeunes réformateurs modernes — l'ignorance ou le mépris des principes qui ont toujours régi le mode d'instruction de la cavalerie.

1894, 1899, 1904 sont des dates dont on a le devoir de se souvenir, car elles marqueront dans l'histoire de la cavalerie.

Les deux premières rappellent des erreurs commises, de bonne foi, par des officiers soucieux du progrès, mais oublieux des enseignements qu'ils avaient reçus de leurs prédécesseurs, de leurs maîtres. La dernière montre le parti que des personnalités sans traditions ni savoir, ni scrupules suffisants, peuvent, dans des temps de troubles et de négations, voisins de l'anarchie, tirer des fautes que leurs devanciers ont commises. — Il n'y a pas que devant les enfants qu'il soit prudent de ne pas parler.

Les erreurs de cette période, jalonnée par les documents que je viens de dire, voilà ce que l'auteur de ce petit volume a voulu exposer ; et il y a réussi sans efforts, dans des pages tour à tour spirituelles, étincelantes, profondes ou émues, toutes charmantes, toutes du langage le plus élevé, et dans une forme dont la perfection ne nuit en rien à la force d'un raisonnement sûrement conduit.

Tous ceux qui savent sur quelles règles imprescriptibles doit reposer l'instruction d'une cavalerie, c'est-à-dire l'instruction du cavalier et du combattant, et le dressage du cheval, et qui ont souffert de tout ce qui méconnaît ou viole des règles que tout le monde respectait jadis, prendront un plaisir singulier à la lecture des « Chansons d'avril ».

Ils y puiseront aussi un espoir qui les reconfortera ; car ils ne pourront pas douter que des erreurs, si nettement condamnées, au nom de la raison, de l'expérience et du savoir, ne cessent bientôt de posséder les cerveaux qu'elles ont troublés, et ne tardent pas à disparaître, sinon de la lettre, tout au moins de l'esprit de la réglementation, que la diminution du temps de service ne peut atteindre dans ses principes.

Et ce sur quoi il convient d'insister, c'est que la conviction, qui gagne l'esprit du lecteur, résulte moins du talent que l'auteur met à soutenir sa thèse que de l'expérience et du savoir qui s'affirment à chaque page. Ce n'est pas un causeur agréable ni un artiste en belles paroles, encore moins un officier désireux de faire quelque bruit, qu'on a devant soi ; on sent que c'est un officier qui sait ce dont il parle, parce qu'il l'a vécu ; un officier qui, après avoir travaillé, docilement, sous la direction de chefs auxquels il avait donné sa confiance et son affection, après avoir obéi, a commandé de son mieux et, se donnant tout entier à sa tâche, s'est efforcé de communiquer et de transmettre les enseignements de son expérience déjà grande et de son savoir accompli.

Et plus éloquents, cent fois encore, que le langage du savoir et que celui de l'expérience sont les accents du cœur qui caractérisent ces chansons émues. Tous ceux qui ont connu les angoisses et les joies des instructeurs, qui se sont dévoués à la formation des enfants que le pays leur avait confiés, tressailliront à la lecture de plus d'une page. Ils reverront, en une vision rapide, ce qui les a passionnés et fait vivre de cette vie pleine qu'ignoreront toujours les réformateurs sans passé, qui légifèrent sur ce qu'ils n'ont jamais pratiqué.

Car il ne leur est jamais venu à l'idée à eux — cela se voit de reste quand on lit leurs élucubrations — de s'attarder à transformer un homme de recrue informe et maladroit en un cavalier élégant et adroit, capable de conduire son cheval et de manier ses armes à travers tous les terrains, à toutes les allures ; non plus qu'à faire d'un citadin emprunté un cavalier rompu à toutes les habiletés du service en campagne ; moins encore, et pour cause, à faire passer dans leurs âmes les vertus qui font les bons soldats.

Or, c'est ce qui constitue le rôle de l'instructeur ; et pour le remplir il faut être possédé d'une passion assez forte pour surmonter toutes les difficultés qu'une tâche aussi délicate présente fatalement.

Pour faire œuvre de création, il faut aimer ; pour amener l'être créé à sa ressemblance, il faut aimer encore ; pour animer sa création et la préparer aux grandes tâches qui lui incombent, à l'obéissance, au courage, au sacrifice, il faut aimer davantage encore.

C'est ce que pense l'auteur, et c'est ce qu'il ne dit si bien que parce qu'il dit simplement ce qu'il a fait. Aussi, je ne doute pas que les lecteurs des « Chansons d'avril » ne lui soient très reconnaissants de leur avoir si bien rappelé les vérités qu'on a le tort de méconnaître parfois, et de leur avoir si clairement signalé les dangers qu'on a l'imprudence de braver. Ils lui sauront gré, enfin, d'avoir été l'interprète éloquent de leurs craintes, de leurs désirs et de leurs espérances.

Juin 1906.

Général DONOP.

A HUE ET A DIA

« Toute personne sensée et qui aura l'esprit habitué à l'exactitude du langage ne pourra comprendre qu'il existe un art sans principes, des principes sans démonstrations et des démonstrations sans une conviction générale. »

Baron DE BOHAN

(Rapport adressé à M. d'Autichamp.)

§ I

On se préoccupe beaucoup dans certains milieux militaires, paraît-il, de perfectionner, en la simplifiant, l'instruction équestre de la cavalerie. Il s'agirait de trouver, contenant toutes les recettes de l'équitation, un formulaire qui serait distribué aux cavaliers de deux ans, avec leur plaque d'identité et leur collection de guerre.

L'école nouvelle exige des procédés nouveaux. La Guérinière a fait son temps, comme l'École de Versailles, et comme tous ceux qui s'en réclament, y compris le comte d'Aure, et aussi, bien entendu, Saumur qui en est la dernière et vivante expression ! Il faut jeter par-dessus bord « la position du cavalier à cheval et toutes les formules rigoristes analogues » ; il faut rayer

« les savantes théories des Rênes et des Jambes, de la Marche, du Doubler, les quatre méthodes du Tourner, tout ce qui s'apprend et se récite, tout ce que le brigadier débite d'un ton prétentieux à la recrue ébahie » : plus de volte, de demi-volte ; plus de départ au galop ! Au panier « tous ces

procédés archaïques, mouvements absurdes et surannés qu'on n'exécute jamais sur un champ de bataille... subtilités dignes d'une armée en pleine décadence ! » Il serait très sérieusement question aussi de raser « les manèges, tombeaux de la cavalerie » ⁽¹⁾.

« Simplifier en supprimant », voilà le nouveau programme.

« Dia-Hue », voilà la nouvelle devise, simple, elle aussi, et même primitive, sinon démocratique.

A tout bien considérer, l'ère des suppressions débute par un déluge de mors parleurs ou décontracteurs, d'étriers et de sangles bizarres, de filets et de longes Barnum (j'en passe et des meilleurs) ; par une avalanche de méthodes nouvelles et de progressions infaillibles. Qu'on se rassure : ce formidable déploiement de papiers, de cuirs et d'aciers n'est, paraît-il, qu'une évolution passagère. Il reste entendu que ces recherches tendent toutes à la découverte prochaine d'un outil, d'un levier grâce auquel le dernier des gardes-magasins pourra enlever son cheval avec grâce et le jeter mathématiquement « quand » et « où » il voudra.

Le dernier Règlement de la cavalerie, ou du moins les modifications apportées le 1^{er} septembre 1904 au décret de 1899, paraissent sanctionner ces théories nouvelles en leur apportant le poids d'une incontestable autorité. Si la « Position du cavalier à cheval », si le paragraphe « des Rênes et des Jambes », si les considérations sur le « Tourner » et le « Changement de main » ⁽²⁾ sont maintenus ; si le « Reculer » a encore droit de cité ainsi que le

« Départ au galop » sur les hanches et dans la légèreté (Principes du galop), en revanche on y a biffé d'un trait de plume, et sans procès, le « Doubler », la « Volte », la « Demi-volte », l'« Appuyer » et par conséquent le « Demi-tour sur les épaules et sur les hanches ».

C'est donc sous la forme d'un monument à demi détruit, dont les lignes ne se relient plus entre elles, qu'apparaît aujourd'hui la nouvelle École du cavalier dans sa forme étrange et boîteuse.

Devant ce temple d'une divinité déchu, dressant au milieu des portiques écroulés son fronton encore intact, le regard s'arrête désenchanté et la raison s'inquiète.

Publiée partout ailleurs, sous la signature d'un cavalier de fortune, cette nouvelle progression d'un Travail en bridon, base d'une méthode d'instruction équestre, n'aurait inspiré qu'un simple sentiment d'étonnement ou de regret artistique. Mais qu'on y prenne garde ! nous ne

sommes pas en présence des rêveries enfantées par un cerveau ouvert aux innovations les plus subversives : nous sommes en face de réalités voulues, issues d'une certaine méditation ; il s'agit d'un décret ayant force de loi, visant un but, destiné par conséquent à avoir de profondes répercussions au sein même de notre arme.

Comme ses devanciers, ce règlement affirme toujours que « l'instruction militaire se divise en deux branches principales : l'instruction équestre et l'instruction militaire proprement dite ». L'illusion première ne saurait donc durer. Le Traité d'Équitation difforme ; incomplet, mutilé qu'on nous présente n'est pas une ruine ou une erreur ; c'est une œuvre qui a ses prétentions. Avec ses pleins et ses vides, ses raisons et sa déraison, elle est bien l'expression de cet art nouveau qui tourne le dos à toutes les traditions, affirmation hautaine de tous les paradoxes. C'est un nouveau pas, plus décisif encore, tenté dans la voie de l'instruction intensive ; ou, si l'on veut, c'est la dernière recette conseillée pour la préparation de cet énorme poisson d'avril qu'on appelle « le jeune cheval et le cavalier de deuxième rang mobilisables ».

Le règlement de 1876 était-il donc caduc ? Avait-il été frappé d'impuissance et de stérilité, pour mériter d'être ainsi répudié et remplacé ?

La nouvelle méthode qui prend force de loi est-elle d'accord avec les principes qui régissent les choses durables ?

Est-elle au moins en rapport avec les exigences actuelles de la cavalerie ?

En un mot, de ces deux règlements, l'ancien et le nouveau, quel est celui qui permet de préparer le mieux un homme et un cheval pour la guerre ?

C'est sous cette dernière forme qu'il faut résumer et poser la question : dans son bloc, c'est-à-dire dans sa dualité intangible.

C'est en effet une des vérités fondamentales et expérimentales de l'art équestre, admise par tous les hommes du métier, que seul le cheval bien dressé forme le bon cavalier comme seul d'ailleurs l'homme instruit peut dresser le jeune cheval ⁽³⁾.

Supprimer cet axiome, c'est se condamner à patauger dans le chaos le plus inextricable, c'est se débattre dans l'impossible ; l'affirmer et l'exploiter, c'est éclairer le problème et le résoudre.

Suivant la définitive et très belle expression du général Jules de Benoist, « le cheval dressé est le cheval franc à la jambe et léger à la main » ⁽⁴⁾. Pour

simple qu'elle soit, cette définition représente un monde de labeurs et de difficultés vaincues. « L'action mécanique des bras et des jambes du cavalier sur un cheval n'est pas suffisante pour le dresser et lui donner légèreté, sagesse et force », affirmait au siècle dernier le baron de Bohan. « Si les brides, avait déjà écrit Pignatelli, avaient par elles-mêmes la propriété miraculeuse de faire la bouche du cheval et de le rendre obéissant, le cavalier et le cheval seraient habiles au sortir de la boutique d'un éperonnier ! » C'est que le cheval naturellement équilibré, droit et adroit, calme et obéissant, « vaillant dans ses hanches et galant dans sa bouche » suivant l'expression des écuyers de Versailles, est un animal exceptionnel. Malgré leur connaissance approfondie du cheval, les officiers des remontes, pour satisfaire à leurs commandes, sont souvent dans la nécessité de prendre ce qu'ils trouvent. La majeure partie de nos chevaux, faite de ce que les haras et le grand commerce ont dédaigné, sont des animaux plus ou moins régulièrement construits, chauds ou froids, parfois vicieux, aux jarrets défectueux, aux épaules droites, aux aplombs irréguliers. Pour modifier leur naturel et changer leurs attitudes, pour leur apprendre à mieux utiliser leurs forces, il est nécessaire de s'emparer de leur volonté et, pour atteindre ce but, il faut leur apprendre un langage conventionnel, celui des aides, et les y soumettre, coûte que coûte. Il y a pour cela des lois, des règles, des principes qui reposent sur des phénomènes mécaniques et physiologiques auxquels on ne saurait se soustraire. Or, il faut pour les étudier et les appliquer beaucoup de temps et beaucoup d'habileté. C'est là un premier point que tout homme de cheval véritablement digne de ce nom ne saurait contester, et que tout homme intelligent, même s'il n'est pas homme de cheval, doit aisément comprendre.

Une autre vérité qu'il est non moins utile d'établir immédiatement, c'est que le cavalier n'a pas pour unique mission de fournir cette fameuse charge en ligne, cette marche en bataille unique et formidable dont le terrifiant aspect doit entraîner le demi-tour de la cavalerie adverse. Avant ce choc, ne devinons-nous pas quantité de missions de la plus haute importance auxquelles seront appelés fatalement et indistinctement tous nos cavaliers, qu'ils soient du premier ou du deuxième rang : patrouilleurs, éclaireurs de terrain, estafettes ?..... Et après ? n'y aura-t-il pas une mêlée, une poursuite pendant lesquelles il faudra joindre celui-ci, secourir celui-là, virer, voler, pivoter, afin d'en découdre et de bien besogner ?

Dressage du cheval de guerre ! Instruction individuelle du cavalier ! tels sont les deux gros problèmes que tout officier rencontre au début de sa carrière et dont la clef doit se trouver forcément dans le « Règlement sur les exercices de la cavalerie ».

Ce n'est pas tout.

Tant qu'un traité d'équitation militaire n'aura pas été réglementé, et il n'y en a pas, l' « École du cavalier à cheval » doit constituer le cours d'équitation de la cavalerie française et doit contenir l'exposé de sa doctrine. Si, par conséquent, c'est dans ce livre que les jeunes officiers, comme aussi les gradés, doivent puiser, ainsi que nous venons de le voir, les conseils utiles au développement de leur enseignement, qu'il s'agisse de dresser le jeune cheval ou de mettre en selle des cavaliers inexpérimentés, c'est également là, et non ailleurs, qu'ils doivent trouver toutes les vérités nécessaires à leur instruction équestre personnelle.

Si l'on songe que le règlement de 1876 succéda directement au règlement trop célèbre de 1829, on peut affirmer que théoriquement et pratiquement, pendant près de dix-huit années (de 1876 à 1894), les principes d'équitation renfermés dans le titre 1 de ce règlement, scrupuleusement observés, répondirent admirablement à ce triple but. Œuvre d'officiers généraux qui avaient fait une guerre malheureuse, en des grades d'où l'on perçoit la philosophie des idées et des choses, et qu'animait l'espoir généreux d'une prompte revanche ; inspirée dans le conseil par un instructeur militaire excellent, doublé d'un homme de cheval hors pair, cette partie du règlement était un énorme progrès réalisé sur tous les règlements passés. C'était une sorte de code modeste, mais suffisant pour l'heure, un précis qui condensait en quelques pages toutes les vérités indispensables à l'enseignement de l'équitation militaire, ainsi que nous le verrons en examinant les résultats qui en furent la conséquence.

Les merveilleux progrès qui en découlèrent et changèrent du jour au lendemain l'orientation de notre cavalerie ne furent donc pas le fruit du hasard. On peut dire qu'on les avait scientifiquement prévus. C'est à ce titre et en présence des attaques absurdes dont il est aujourd'hui l'objet qu'il est bon d'étudier la genèse de ce règlement.

En dépit de récentes affirmations, les rapports qui accompagnent les théories nouvelles ont du bon. Ils sont comme des poteaux indicateurs jalonnant la route suivie ; ils rappellent d'où l'on vient, indiquent où l'on va

et même jusqu'où l'on pourrait pousser un jour ; enfin, si l'on prend un change, ils permettent de remonter jusqu'au défaut et de retrouver la voie. Et puis ils sont signés ! et la valeur de l'œuvre s'accroît singulièrement du prestige des noms glorieux qui ne redoutent pas de prendre, avec l'initiative, la responsabilité des graves affirmations que contient toujours une doctrine nouvelle. C'étaient là, installés au seuil de « l'idée », de rudes molosses dont les puissantes mâchoires tenaient jadis les jeunes jurisconsultes en un certain respect.

Il faut citer toute cette partie du rapport, parce qu'elle est comme la pierre angulaire de l'édifice et parce qu'il est équitable de juger les gens sur ce qu'ils ont véritablement dit, ou écrit, et non sur des propos que leur prêtent des disciples maladroits ou des critiques qui écrivent sans remonter aux sources.

TITRE III

INSTRUCTION A CHEVAL — ÉCOLE DU CAVALIER

L'école du cavalier se distingue de l'ancienne par un principe nouveau qui mérite d'être mis en relief par quelques développements pour être bien compris et convenablement expliqué.

Selon la méthode qui avait prévalu dans l'ordonnance de 1829 et le règlement de 1871, on se proposait d'exercer le cavalier à l'emploi et à la combinaison des aides au moyen de figures de manège.

L'habileté de chaque cavalier isolé consistait dans son exactitude à parcourir des lignes droites ou sinueuses, traçant des figures plus ou moins variées ; la perfection du travail d'ensemble consistait dans l'identité de figures homologues tracées simultanément, ou successivement, par plusieurs cavaliers réunis ; enfin, l'instructeur avait un moyen naturel de vérifier la juste application des aides par le tableau représenté sous ses yeux et composé par l'agencement de ces figures.

Le raisonnement qui a inspiré cette méthode est exact et s'accommode parfaitement avec la nécessité d'exercer un certain nombre de cavaliers à la fois, attendu que l'obligation pour ces cavaliers de parcourir un même espace dans le même temps et à la même allure implique de la part de chacun un accord dont la clef ne peut être donnée que par des principes communs uniformément appliqués. Mais cette méthode n'est pas exempte

d'inconvénients pour former des cavaliers militaires dans un temps relativement court.

En effet, les sous-officiers et brigadiers instructeurs, généralement peu versés dans l'art équestre et peu experts à reconnaître la justesse des aides du cavalier, sont encouragés par cette méthode à se désintéresser de toute démonstration relative aux principes d'équitation, ils ont une tendance à ne porter leur attention que sur la symétrie des mouvements et bornent presque exclusivement leurs remarques à la rectitude des distances et des intervalles, des alignements, en file ou de front.

Les cavaliers de recrue, d'autre part, consacrent un temps relativement long à se familiariser avec des termes inconnus de la plupart d'entre eux et à apprendre des figures de manège ainsi que certains procédés secondaires pour être constamment réglés et alignés ; si leur attention est surprise, ils corrigent leur faute par une précipitation nuisible, et si le cheval n'est pas suffisamment docile ou n'a pas été convenablement préparé à l'interprétation des aides, ils doivent sacrifier à l'uniformité la juste exécution du mouvement.

En un mot, cette méthode d'enseignement, bonne avec des instructeurs accomplis, avec des cavaliers intelligents et avec des chevaux bien dressés, présente de nombreux inconvénients lorsque toutes ces conditions ne sont pas réunies. La forme y acquiert plus d'importance que le fond, les moyens dominant le but réel, et alors même que l'instruction des cavaliers paraît être individuelle, l'action de l'instructeur s'y exerce toujours d'une manière collective et avec la préoccupation imposée par un travail d'ensemble.

Il s'agissait donc de supprimer toutes ces longueurs incompatibles avec la brièveté du service, de consacrer plus de soin à l'équitation et de faire en sorte que l'action de l'instructeur fût toujours personnelle, en s'appliquant à tour de rôle à chacun des cavaliers qu'il instruit, mais jamais à tous à la fois. Par suite de ces procédés nouveaux, l'œil est moins satisfait, mais l'instruction des cavaliers y gagne en perfection et en économie de temps.

Il était intéressant de replacer sous les yeux cette profession de foi oubliée des anciens, inconnue des jeunes générations. L'idée qui la domine, le souffle qui l'inspire permettront à ces derniers de constater par eux-mêmes quelles étaient la largeur d'esprit et la hauteur des vues des hommes qui, au lendemain de 1870, surent créer l'excellente cavalerie que nous avons, il y a encore quelques années.

Ainsi donc, rompre définitivement avec tous les airs de manège et toutes les figures inutiles de carrousel qui constituaient un des apanages les plus goûtés de l'ancienne équitation académique ; marcher droit au but, qui est de rendre l'homme apte à servir le plus tôt et le mieux possible dans le peloton ou l'escadron, dans le rang ou isolément, en rase campagne et non dans un manège ⁽⁵⁾ ; obtenir ces résultats en consacrant tous ses soins à une équitation simple et pratique, ayant pour unique objet de former des cavaliers adroits à manier leurs chevaux et leurs armes, dans toutes les directions et à toutes les allures⁽⁵⁾, tel était le résumé du programme adopté par la Commission de revision, tel était le but qu'elle se proposait d'atteindre.

Vraiment, les assises de l'équitation de guerre semblaient solidement construites. On pouvait penser qu'établies sur un terrain si militaire et si cavalier elles étaient définitives. Il apparaissait qu'il n'y avait plus qu'à travailler sur ces bases solides pour y édifier une œuvre durable et féconde.

Et de fait, nous l'avons dit, pendant de longues années cette sage méthode fut l'Evangile de la cavalerie ; elle constituait le petit bagage théologique, le catéchisme équestre des officiers. A Saumur, une instruction supérieure leur commentait ces vérités qu'ils répandaient plus tard dans les régiments. Par la puissance d'un enseignement traditionnel et séculaire, cette École s'efforçait de faire des jeunes générations non seulement d'excellents cavaliers, mais de développer leurs connaissances équestres et d'étayer leur art par cette science aux racines profondes que doit posséder tout homme chargé d'enseigner aux autres. Grâce à cette culture généreuse, la bonne parole se répandait de proche en proche.

Cependant, comme tout ce qui ne progresse pas recule, quelques améliorations semblaient s'imposer. D'ailleurs, les commissions qui avaient travaillé aux règlements de 1876 et de 1882 avaient estimé elles-mêmes qu'il y aurait lieu d'achever leur œuvre de pionnier, forcément sommaire, en rédigeant un manuel complet d'équitation et de dressage, et ce moment semblait venu. La valeur militaire et l'habileté équestre des officiers augmentant de jour en jour, les progrès manœuvriers de la cavalerie qui permettaient aux chefs d'exiger plus de souplesse et plus de rapidité, réclamaient des cavaliers plus instruits. D'autre part, l'introduction très marquée du sang dans l'élevage avait pour conséquence la création d'une race ayant à la fois le volume et l'influx nerveux, et imposait des dressages de plus en plus précis. Déjà quelques généraux, cavaliers exclusivement

militaires, préconisaient, certains procédés, non réglementaires, apanages exclusifs de l'équitation supérieure réservée jusque-là aux gradés, et les indiquaient comme particulièrement propres à donner au cheval plus de force, plus de souplesse et plus de soumission : c'étaient la serpentine, la demi-volte renversée, l'épaule en dedans⁽⁶⁾. Leur introduction dans des instructions spéciales autorisées par le Ministre faisait pressentir et espérer leur apparition dans le nouveau règlement. On sentait la marche régulière du progrès, on prévoyait sa pénétration dans les couches profondes, c'est-à-dire dans la troupe, quand soudain parut la fameuse circulaire de juillet 1894 sur l'« Instruction intensive ». Sous des apparences inoffensives, elle reculait de quarante ans l'équitation militaire française et remettait tout en question. C'était la gelée d'avril arrêtant en pleine frondaison l'élan de la nature.

L'heure n'est pas encore venue de dresser la longue liste des dégâts matériels causés par ce sinistre inattendu, mais ce qu'il importe de constater sans retard, c'est le profond désarroi jeté dans toute la cavalerie par ce brusque abandon des lois fondamentales qui avaient jusque-là constitué l'ossature des méthodes d'instruction et d'éducation de cette arme.

Cette grave perturbation atmosphérique n'était d'ailleurs que la première manifestation de l'orage qui montait à l'horizon.

A la régularité, au calme, à la précision, succèdent brusquement l'indécision, le désordre qu'engendre la confusion des idées et des volontés, une sorte d'agitation voulue, on peut même dire réglementaire. A l'unité de doctrine se substitue le libre arbitre, avec ses heurts, ses contradictions, ses envolées, ses chutes ! Au lieu de l'Eglise une et forte, apparaissent mille chapelles et, avec elles, le schisme et alors son fruit amer et détestable : le scepticisme.

Cependant, au milieu de cette Calabre désolée, aux murs lézardés, au sol crevé par d'incessantes secousses, un coin de terre est demeuré intact que l'ouragan n'a pas dévasté.

C'est là, c'est dans ce coin de verdure que se sont réfugiés, pour y travailler dans la retraite et dans le silence, sourds aux craquements qui ébranlent la vaste machine, inaccessibles aux clameurs des foules, tous ceux qui gardent au fond d'eux-mêmes le respect des anciennes traditions, la foi des ancêtres, tous ceux qui demeurent fidèles au vieux culte.

Saumur est devenu la cité heureuse de Platon, abritant ses félicités au milieu des ombrages d'un bois sacré !

C'est là que l'on conserve depuis des années, avec un soin jaloux, les tables de la loi sauvées de la débâcle ; c'est là qu'on entretient fidèlement le feu sacré d'où jaillira de nouveau, un jour, la flamme et la lumière de l'éternelle vérité. C'est de là aussi que s'échappent chaque année, après une longue et rude veillée d'armes, deux cents chevaliers ceints et armés, comme les templiers, pour une incessante croisade.

Et ce sera la gloire de cette École vraiment unique, comme ce sera l'honneur de celui qui, après l'avoir sauvée du naufrage, en fut l'âme en ces dernières années, d'avoir su, par le simple respect des traditions, faire refleurir, sur le heaume et sur la cotte d'acier de la jeunesse de France, la petite fleur bleue du souvenir qui est aussi celle de l'espérance.

Or, c'est cette œuvre de légitime défense accomplie qui provoque aujourd'hui, sans doute, cette nouvelle levée de boucliers ! Ce sont ces efforts acharnés pour améliorer l'arme essentielle de notre cavalerie, pour en vulgariser l'usage, qui soulève colères et sarcasmes ! C'est cette forteresse que, d'une rude et dernière secousse, voudraient jeter à bas on ne sait quels Samsons modernes.

Loin de nous, s'écrie-t-on, la pensée de vouloir troubler dans la tombe où il vient de descendre le bel écuyer, le grand homme qui a fait imprimer dans nos règlements ses théories d'équitation ⁽⁷⁾ et a marqué déjà deux générations du sceau de la demi-volte ! Mais, avec le plus grand respect pour sa personne, nous pouvons dire qu'au point de vue de l'instruction de la cavalerie, son œuvre a été trop durable. C'est l'arche sainte à laquelle personne n'ose toucher et à laquelle les commissions successives changent à peine quelques virgules ! C'est, depuis bientôt trente ans, le règlement respecté, appris, récité par cœur, le règlement immuable malgré la diminution du temps de service, malgré les modifications à l'armement et à la tactique de toutes les armes.

Ces théories d'équitation, d'ailleurs fort intéressantes, eussent été parfaites si elles avaient été imprimées dans un appendice et mises dans un livre à part. On aurait pu en faire un joli petit volume mieux relié que les autres, un peu coquet et ayant pour titre « Théorie d'équitation à l'usage spécial de MM. les écuyers ». Avec cette petite modification, tout aurait changé. Ils gardaient leur livre sur les bords du Thouet et discutaient à l'envi sur l'effet de la jambe plus ou moins en arrière des sanglons. Pendant

ce temps, nous, dans la cavalerie, nous aurions préparé des cavaliers et des escadrons pour la guerre.

Alors on n'aurait pas vu des colonels et des généraux discuter pendant des heures entières sur la façon dont il faut ouvrir la rêne pour faire tourner un cheval et sur le point exact du manège où doit commencer le changement de main.

On n'aurait pas appris pendant trente ans, non seulement le littéral ⁽⁸⁾ de chaque mouvement, mais aussi le mot important de ce littéral et la colle qu'il y a dans chaque phrase.

On n'aurait pas eu à lire, à faire lire, les notes et les circulaires des inspecteurs commentant le règlement, expliquant la volte et réglementant dans ses moindres nuances le départ au galop ! On n'aurait pas connu des subtilités dignes d'une armée en pleine décadence ! On n'aurait pas eu la rêne directe d'opposition et la rêne contraire d'opposition ⁽⁹⁾.

Nous n'en voulons qu'à moitié à nos devanciers ! ils ont fait ce qu'ils avaient vu faire. C'était écrit dans le petit livre bleu ou dans le cours de Saumur, puis c'était la tradition de l'arme.

Cependant, il faut bien que dans leur ensemble, leur génération garde la responsabilité de ce qu'ils nous ont légué. Eux qui avaient fait la guerre, ils savaient pourtant bien qu'on ne fait pas des « appuyer » sur le champ de bataille et qu'en reconnaissance on part au galop sur n'importe quel pied ! Avaient-ils donc assisté au grand drame de 1870 sans que leur cerveau en conserve une impression utile ?

Les fantassins nous demandent quelquefois, en se moquant de nous, sur quel pied galopait le cheval de Murat le jour de la bataille d'Eylau. Malgré sa forme vulgaire, cette critique est parfaite ⁽¹⁰⁾.

Voilà bien nettement exposées les théories de l'équitation nouvelle ! — Mais quels chants de guerre entonnent donc ces hommes nouveaux qui n'aient été déjà entendus et notés il y a trente ans, dans le rapport de 1876 ? — Quels abus condamnent-ils qui n'aient déjà disparu ? — Quelle question posent-ils qui n'ait déjà reçu sa solution ?

Quoi ! tant de bruit, tant de cris, tant d'esprit pour découvrir le pied sur lequel galopait le cheval de Murat le jour d'Eylau ! — Eh ! Messieurs, mais cela-aussi c'est de l'histoire ! Sur le bon pied, parbleu ! puisqu'il ne s'est pas flanqué par terre... et qu'il neigeait !

Veut-on laisser entendre qu'il y a loin de la coupe aux lèvres et qu'après avoir posé le principe de toutes les réformes utiles, le règlement était retombé dans les errements du passé quand il s'était agi de pénétrer dans le domaine de l'application ?

Voici un vénérable exemplaire de l'époque, pieusement conservé dans une bibliothèque où il pensait avoir le droit de dormir à l'abri des injures des hommes. Qu'on le tourne et le retourne ; qu'on le dissèque ! On verra apparaître le squelette d'un anachorète... Mais « l'arche sainte » où dorment comme dans la boîte de Pandore de néfastes subtilités ; mais ces richesses scolastiques dignes de la place Maubert ; mais ces « théories subversives dont on remplirait un livre trop bleu..... ou trop vert », où sont-elles ?

En fait d'équitation proprement dite, on y relève : la Position du cavalier à cheval (nos 164, 165 et 166), soit trois pages environ.

Dans le travail en bridon : Des rênes et des jambes (203 et 204) ; Marcher et arrêter (206, 207 et 208) ; Tourner à droite ou à gauche (209, 210 et 211) ; Doubler (217, 218 et 219) ; Changer de main (220) ; Volte (221) ; Demi-volte (222) ; Reculer (224) ; De l'éperon (230) ; Appuyer (233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240) ; Principes du galop (241, 242, 243, 244, 245).....

Et c'est tout !

Au total, trente et un paragraphes dans un règlement qui en comprend six cent vingt-neuf ! et vingt pages environ sur six cent dix-sept ! Voilà donc la statue du commandeur ! le ver rongeur de la cavalerie ! Trente et un axiomes ; trente et une définitions ; vingt pages ! — Vraiment, que pouvait-on faire de plus ? Ou plutôt, que pouvait-on dire de moins ?

S'il plut aux sous-lieutenants d'alors de discuter au mess sur la meilleure façon d'entamer le galop, sur les avantages ou les inconvénients du « placer », est-ce la faute du général du Barail ou du général L'Hotte ? Nous en savons d'ailleurs qui depuis employèrent leur temps à des besognes plus obscures ! Est-ce aussi la faute du règlement si quelques capitaines, méprisant les conseils reçus, enfermèrent trop longtemps leurs recrues dans les manèges, usèrent ou abusèrent de figures de carrousel, exigèrent des changements de pied inutiles ? Le nombre n'est pas bien grand de ceux qui s'occupent de dressage. Encore faudrait-il prouver que leurs chevaux ainsi assouplis, pendant l'hiver, fussent devenus moins aptes à battre l'estrade aux premiers jours du printemps.

Et maintenant, que contenaient donc ces vingt pages de si particulièrement dangereux pour la cavalerie ? — Dans le travail préparatoire, c'étaient pour l'instructeur des conseils pleins de sagesse, et trop souvent oubliés, visant la mise en confiance du jeune soldat ; c'était surtout l'étude de la position du cavalier, cette clef de voûte de toute l'équitation.

Le travail en bridon contenait en substance les principes fondamentaux des aides et de leur accord puisés aux sources les plus pures, présentés sous une forme très simple, imagée parfois jusqu'à l'erreur ⁽¹¹⁾, mais qui du moins mettait leur emploi à la portée de tous.

Passant de la théorie à la pratique, il prescrivait certains mouvements élémentaires, indispensables pour apprendre aux cavaliers à passer d'une direction à une autre et pour s'assurer qu'ils avaient compris l'emploi des jambes et des mains. Sur la volte ; la demi-volte, le doubler, l'appuyer, le demi-tour sur les hanches et sur les épaules, l'instructeur exerçait ses cavaliers à l'indépendance des aides, base de leur accord futur, et il s'assurait qu'enfin maître de ses forces l'homme savait les placer ; qu'il pouvait, en un mot, posséder et manier son cheval.

Ces mouvements étaient également conseillés comme les plus propres à gymnastiquer le jeune cheval ⁽¹²⁾. C'étaient ceux qu'une expérience séculaire, confirmée par les données de la science moderne, avait démontrés comme les meilleurs pour assouplir son rein et ses articulations, baisser ses hanches, dégager ses épaules, « renforcer ses muscles, en un mot pour dégrossir la machine, la rendre maniable et par conséquent la mettre au point voulu pour se laisser facilement diriger et conduire sur tous les terrains et à travers tous les obstacles » ⁽¹³⁾.

Le cheval dressé et le cavalier instruit, on marchait droit au but : la préparation de l'homme et du cheval au combat à l'aide du travail de manège.

Ceci demande quelques explications, car c'est précisément en ce point qu'éclate le schisme qui sépare aujourd'hui les deux écoles. Manège vient des mots italiens maneggio maniement, maneggiare manier. Au figuré, il signifie « une manœuvre artificieuse pour arriver à un but » ⁽¹⁴⁾. C'est par extension que l'on a donné le nom de manèges aux lieux où l'on apprenait le « maniement » du cheval. C'était jadis presque toujours un champ plus

ou moins clos, puis on couvrit ces terrains, on en fit des préaux pour y travailler en tout temps ; on remplaça le sol de la prairie par de la sciure et, par la suite, on réserva aux seuls espaces couverts le nom si méprisé aujourd'hui de manège. On aurait aussi bien pu appeler nos terrains de manœuvre, expression qui semble très naturelle, terrains de manège, et réciproquement dire : « Je vais à la manœuvre » au lieu de « je vais au manège » ; la seule différence est que dans le premier endroit on manie l'individu, tandis que dans l'autre on manie l'unité tactique ou stratégique. — Un mot n'est donc rien, c'est l'idée qui est intéressante. On va voir quelle elle était. Beaucoup pensent en effet que le travail de manège et les quelques mouvements qu'il comporte ne sauraient servir qu'à martyriser les chevaux et à stupéfier les hommes ; ils affirment qu'il y a, dans leur emploi, perte d'un temps précieux, et que l'on a bien fait de faire disparaître ce qu'on considère comme les derniers vestiges de l'équitation raccourcie et enrubannée d'autrefois.

« La fureur des ignorants est de donner leçon ! » disait déjà en 1781 le baron de Bohan.

L'histoire de France ne date cependant pas d'aujourd'hui. Il y avait autrefois dans notre pays des gens qui aimaient à se battre, qui « aimaient les coups », suivant la récente et pittoresque expression du général de Galliffet. Seulement, ils aimaient mieux en donner qu'en recevoir, et de cela on ne saurait les blâmer. Ayant judicieusement observé que par préceptes d'Euclide il n'y a que trois sortes de directions possibles : la ligne droite, la ligne courbe et la ligne brisée ⁽¹⁵⁾, ils cherchèrent à les combiner le mieux du monde pour en tirer honneur et avantage. Ce sont ces remarques ingénieuses qui donnèrent naissance à ces « figures bizarres et stupides », à ces fameux hiéroglyphes dont le simple énoncé fait exécuter des grimaces diaboliques aux adeptes de l'école moderne. Qu'on le veuille ou non, c'est la passion de la bataille, c'est l'amour du combat corps à corps qui engendrèrent la volte, la demi-volte et même la pirouette !

Les reprises de manège furent réglées primitivement, écrit le comte d'Aure dans son Traité d'équitation, pour préparer et dresser les chevaux de combat. Ce travail avait pour but de les assouplir, de les rendre soumis aux moindres volontés du cavalier qui, répétant au manège les mouvements et les figures en usage dans les tournois, se trouvait alors en état de se présenter avec avantage devant un adversaire.

Après cette affirmation d'ensemble, voyons en détail ce que dit La Guérinière sur l'utilité et le but de chacun de ces mouvements.

Les anciens écuyers inventèrent les voltes pour rendre leurs chevaux plus adroits dans les combats d'épée et de pistolet, lesquels étaient fort en usage avant la défense des duels. On s'attacha à donner aux chevaux beaucoup d'obéissance et de vitesse sur le cercle pour les rendre plus agiles et plus prompts à entourer diligemment la croupe, soit pour gagner celle de son ennemi, soit pour éviter de laisser gagner la sienne en faisant toujours tête à celle de son adversaire.

La passade est une ligne droite sur laquelle le cheval passe et repasse, au bout de laquelle ligne on fait un changement de main ou une demi-volte. La ligne de la passade doit être d'environ cinq longueurs de cheval et les demi-voltes ne doivent avoir qu'une longueur dans leur largeur, en sorte qu'elles sont plus étroites de la moitié qu'une demi-volte ordinaire ; parce que, comme ce manège est fait pour le combat, lorsqu'un cavalier a donné un coup d'épée à son ennemi, plus tôt il peut retourner son cheval après cette action, plus tôt il est en état de repartir et de fournir un nouveau coup..... Il faut qu'un cheval soit raccourci et sur les hanches en tournant, afin d'être plus ferme sur ses pieds de derrière et de ne pas glisser ; le cavalier est aussi plus à son aise et mieux en selle.....

Il y a deux sortes de passades, celles qui se font au petit galop tant sur la ligne de la passade que sur les demi-voltes et celles qu'on appelle « furieuses », dans lesquelles on part à toutes jambes, depuis le milieu de la ligne droite jusqu'à l'endroit où l'on marque l'arrêt pour commencer la demi-volte ; ainsi, dans les passades furieuses, après avoir fini la demi-volte, on continue d'aller au petit galop jusqu'au milieu de la ligne droite, tant pour s'affermir dans la selle que pour examiner les mouvements de son ennemi sur lequel on échappe son cheval en partant de vitesse, et on le rassemble ensuite pour l'autre main.

Quand le cheval sera obéissant aux passades le long de la muraille et qu'il changera de pied facilement et sans se désunir en finissant chaque demi-volte, il faudra le lui faire faire sur la ligne du milieu du manège, car, comme cet exercice est fait pour le combat, il faut qu'il se fasse en liberté afin de pouvoir aller à la rencontre de son ennemi.

Une pirouette n'est autre chose qu'une volte dans la longueur du cheval, sans changer de place..... La demi-pirouette est une demi-volte dans une place et dans la longueur du cheval.

Les passades et les pirouettes, de même que les voltes et les demi-voltes, sont des manèges de guerre qui servent à se retourner promptement de peur de surprise ; à prévenir son ennemi, à éviter son attaque ou à l'attaquer avec plus de diligence.

On voit par ces citations combien la pensée, du combat individuel présidait aux travaux équestres de cette époque, que l'on croit avoir été uniquement préoccupée de carrousels et de plaisirs :

Si nous n'avions pas craint d'abuser de nos lecteurs, nous aurions montré, en prolongeant ces citations, par quelle progression on arrivait à préparer les cavaliers aux difficultés du combat, par quelle judicieuse division du travail on distinguait la part de l'élève et celle du maître : les « manèges de guerre » et les « manèges de carrousels », ces derniers plus exacts, plus fins, destinés à faire briller la science du professeur, à imposer aux jeunes seigneurs, en forçant leur admiration, la foi dans la méthode.

Nous ne pouvons terminer ces évocations du passé sans constater que le règlement du 12 mai 1899 (qui depuis..... mais alors.... !) s'était fait le défenseur de ces idées et que, sans le savoir peut-être, il avait emprunté à M. de la Guérinière une de ses théories favorites, un de ses procédés d'instruction : « Les demi-tours sur les épaules et sur les hanches sont répétés sur la ligne du milieu afin que le cavalier soit mis en situation d'agir sans le secours que peut lui prêter la piste ou le mur du manège. On les exécute alternativement dans tous les sens pendant le travail jusqu'à ce qu'ils soient devenus familiers aux cavaliers en vue du combat individuel..... ⁽¹⁶⁾ »

Voilà donc, résumée en quelques pages, quelle était la religion de ces générations « marquées au sceau fâcheux de la demi-volte ». Avions-nous tort d'affirmer plus haut que pendant longtemps notre règlement contient en germes tous les éléments indispensables à l'instruction des cadres de la cavalerie, aussi bien que les principes nécessaires au dressage du jeune cheval et à l'instruction des recrues ? A tous, hommes et chevaux, il donnait les règles de la conduite sur la ligne droite, dans le changement de direction,

puis dans la difficulté ; enfin, il s'efforçait de les rendre souples et adroits dans la mêlée.

L'équitation militaire française était alors dans le juste équilibre de sa saine jeunesse. Elle était d'autant moins confinée dans les manèges qu'elle n'y était jamais rentrée que pour débourrer ses recrues et ses poulains. Débarrassée de tous les procédés artificiels du début et, quoi que l'on prétende, des « discussions oiseuses et puérides », ouverte à toutes les initiatives, à tous les progrès, elle n'avait comme bornes à son éclectisme que son décalogue, c'est-à-dire une règle de vie.

C'est aux résultats qu'on juge une école.

« Après la chute du premier Empire, malgré les chevauchées de Murat, de Lassalle et de Curély, malgré l'expérience des guerres, l'équitation militaire, ne pouvant plus puiser aux sources de son activité ses règles de conduite, du jour au lendemain se trouve réduite à rien ; et quand il faut songer à apprendre aux officiers de cavalerie l'usage et l'emploi du cheval, c'est au savoir d'un ancien Écuyer Cavalcadour de la Grande Écurie que l'on doit faire appel ⁽¹⁷⁾. Le comte d'Aure vint donc commander le Manège de Saumur, montrer les belles manières aux officiers de cavalerie étonnés, leur expliquer qu'un postillon n'a jamais été un cavalier et qu'il ne s'agit pas uniquement d'enfiler des kilomètres pour être un homme de cheval ⁽¹⁸⁾. »

Aussitôt après la guerre de 1870, qui a forcément arrêté la cavalerie dans son essor, apparaît le général L'Hotte, élève du comte d'Aure et de Baucher, qu'il égale et surpassera bientôt. A la fois écuyer et cavalier, il vulgarise les théories familières à ces deux grands hommes de cheval, les condense en quelques axiomes limpides, pratiques, et en inspire la méthode sur laquelle vont travailler, après le général du Barail et le général de Galliffet, les Cointet, les Lignières, les Donop, les Beauchéné, les Poulléau, les Jules de Benoist, les Geslin de Bourgogne et les La Celle.

C'est l'époque des Grands Connétables et des Grandes Inspections.

Minces, élégants, endiablés, grands buveurs de plein air et d'espace, grands maîtres du galop, ils évangélisent les néophytes, parlent de foudre et d'éclair, de vitesse et de surprise. De Lyon, de Dinan, de Lille, par des bonds journaliers de 50, de 80 kilomètres, s'élancent, vers les plaines du camp de Châlons, les régiments, les brigades, les divisions de cette cavalerie hier encore ankylosée ! Les flancs s'agitent, les naseaux s'ébrouent ; la buée du travail entoure d'une auréole les escadrons

frémissements. Au milieu de cette nuée éclate la Voix des Maîtres. Ils posent les principes de l'entraînement militaire, c'est-à-dire de la progression et de la méthode. Ils disent qu'aller lentement, c'est aller vite ; que le manège est la base du service de la cavalerie en campagne, parce que c'est là seulement qu'on peut apprendre à galoper aux jeunes chevaux. Ils ordonnent des dressages de deux ans, prêchent et encouragent toutes les équitations, créent des courses militaires, fondent le Championnat du cheval d'armes et proclament que le cheval le plus adroit est le cheval le plus souple. Ils chantent le combat individuel et affirment la nécessité de très bien monter à cheval d'abord pour bien manier ses armes ensuite. Ils le disent ils l'écrivent, ils l'exécutent, ils l'exigent ! C'est d'en haut qu'a jailli la lumière. C'est dans le cerveau qu'est née la pensée, mère du progrès intelligent et rapide. Elle éclate sous forme d'exemples, de conseils, d'encouragements, d'ordres. On pousse les jeunes, on réforme les ventrus ! Aussi, quelle révolution ! Quel élan, quelle poussée de sève et de vie dans les sphères vers lesquelles se sent orienté le jeune sous-lieutenant !

Il sait qu'il est aiglon ; le vent passe, il le suit !

En quinze ans, les cadres de la cavalerie sont transformés. Sous un labeur acharné et silencieux, le terrain est défriché, défoncé, ensemencé, et soudain la moisson éclate, abondante, superbe, aux yeux étonnés.

Quels lauriers plus brillants, quels succès plus retentissants peut rêver une cavalerie, au point de vue de son instruction équestre, que ceux venus en ces dernières années récompenser tant d'efforts. C'est le « Carrousel du Manège » de Saumur qui expose la science, la correction parfaite et la justesse de nos jeunes officiers ; c'est le « Carrousel Militaire » où nos sous-lieutenants et nos sous-officiers rivalisent d'énergie, d'habileté et de décision. Qui n'a senti son cœur de soldat battre plus vite au spectacle de ces jeunes hommes maniant merveilleusement leurs armes et leurs montures, jouant de la lance, du sabre et du revolver comme de véritables démons, au milieu des frissons et des acclamations de la foule ?

Heureux présage du lendemain ! — Au régiment, grâce à cet esprit d'entreprise qui est bien la caractéristique de notre race, grâce à cet esprit de méthode qui était devenu la base de l'éducation du cavalier, on put voir une pléiade de merveilleux instructeurs transformer les paysans épais en

estafettes avisées, en patrouilleurs intelligents, en cavaliers capables de mener à bien de véritables dressages.

Faut-il rappeler les cavaliers fameux du 2^e chasseurs, les lanciers prodigieux des 2^e et 19^e dragons, les reconnaissances de la division Cointet sillonnant jour et nuit la frontière ? A-t-on oublié certains dressages célèbres de la division de Lunéville ?

Instruite dans tous ses éléments, souple dans toutes ses articulations, saine de corps, le galop à fleur de peau, entraînée comme pour quelque derby gigantesque, la cavalerie n'était pas un troupeau empesé, emprunté, ficelé, cramponné aux routes et aux sentiers battus. Elle n'était pas non plus une masse bourdonnante et gênante comme un inutile frelon.

La cavalerie était la Cavalerie au corselet d'acier, aux fines ailes d'or et de soie.

Le colonel de Lignières s'élance à la tête des officiers du 2^e chasseurs et parcourt 400 kilomètres en quatre jours, ouvrant la voie à toutes les entreprises de vitesse et de fond futures.

Général de brigade dans une opération demeurée fameuse, exécutée entre Verdun et Saint-Mihiel, sous les ordres du général Février, par sa fluidité, par la rapidité de sa marche, il met sur le flanc toute une division d'infanterie et donne un premier exemple de l'extrême mobilité des masses de cavalerie.

Général de division « aux manœuvres de cavalerie de 1892 (il y a quatorze ans !), il se trouve sur la rive gauche de la Saône, en amont d'Auxonne, quand l'ordre lui parvient d'aller détruire les établissements de Chagny, qui sont en aval et sur la rive droite.

« La division ennemie qui dispose de deux bataillons l'empêche de passer la Saône à Auxonne ; elle aurait interdit aussi facilement le passage à Saint-Jean-de-Losne, à 15 kilomètres en aval, si le général s'y était présenté.

« Il se résout à aller passer la Saône beaucoup plus loin, à Seurre. Il se met en tête de la division, qui compte quatre régiments et deux batteries. La longue colonne fait, par des chemins ordinaires, à des allures parfaitement réglées, successivement :

5^{km} au pas,
4^{km},500 au trot,
2^{km} au pas,
8^{km} au trot,
1^{km}, 200 au pas,
12^{kml},500 au trot,
2^{km} au pas,
5^{km},500 au trot,
1^{km} au pas.
Halte de dix minutes,

le régiment de tête, 19^e dragons, 2^{km},5 au galop, pour franchir le pont de Seurre.

« Il n'y a pas un cheval indisponible au 19^e dragons ⁽¹⁹⁾. »

Il a des élèves qui grandissent. Le général Donop, à la tête de la 6^e brigade de Dragons, arrive de Dôle à Auxonne, déploie instantanément sa brigade et, sous les yeux du Général Inspecteur, manœuvre au galop pendant vingt-cinq minutes. Le Général Inspecteur dit qu'il est satisfait, déclare qu'il n'en verra pas plus long et la 6^e brigade rentre à Dôle sans souffler.

Plus récemment, c'est le général Poulléau qui, aux manœuvres de Bétheny, à la tête de six régiments de cavalerie, parcourt 11 kilomètres au trot, en colonne de route, sans un à-coup, sans un cheval blessé, et tombe dans le dos de l'adversaire stupéfait, après lui avoir enlevé réserves et grosse artillerie.

Les manœuvres achevées, le service terminé, profitant en quelque sorte de l'entraînement acquis, la jeunesse rebondit sur elle-même. Lisières dénouées, libre de son temps, elle galope aux chasses, court en steeple, monte au concours hippique où elle remporte les succès les plus flatteurs.

Crée-t-on un Championnat du cheval d'armes, que des quatre coins de la France accourent des concurrents adroits, endurants, élégants. Est-il en Belgique ou en Angleterre un cheval réputé difficile, il passe la frontière et le voilà lauréat du saut en hauteur ou remarquable cheval d'armes !

A Rome, à Turin, à Milan, à Ostende, à Spa, à Bruxelles ou à Saint-Sébastien, dans tous les raids, dans toutes les chevauchées internationales, partout où nos officiers se mesurent avec ceux des autres nations, ils se classent les premiers, font école et portent au plus haut point le renom de la cavalerie française !

Le soldat nourri par le Règlement de 1876 n'est pas un érudit. A dire vrai, son cerveau n'est même pas encore très bien garni ; mais c'est un luron plein de vie, ainsi qu'il sied à un jeune homme de vingt ans ! Il a des jarrets d'acier, des muscles bien trempés, une large poitrine, l'œil ouvert et l'esprit alerte. Il ne s'appelle pas Pic de la Mirandole : c'est une manière de Galliffet, le képi un peu sur l'oreille, rêvant plaies et bosses, prêt à bondir de nouveau à travers l'Europe... si on l'y invite.

Et voilà les excellentes choses et les bons cavaliers que firent des « maîtres imbéciles » et des « méthodes stupides » !

Pourquoi le nier ? c'est à l'excellence de l'ancien enseignement réglementaire équestre, commenté à Saumur, qui a su diriger, canaliser, fortifier les aspirations et les efforts individuels, qu'est due certainement la prodigieuse envolée de tous ceux qui en ont bénéficié intégralement, c'est-à-dire les cadres de la cavalerie française.

Or cela, c'est l'œuvre d'hier.

§ II

L'orientation nouvelle est tout autre. A l'art de l'équitation, à sa méthode classique, à son clair langage, on prétend substituer quelque grossier patois. En d'autres termes, c'est le procès de l'École française que l'on veut faire, au profit de l'équitation rectiligne, de cette équitation qui s'intitule prétentieusement « en avant et sur la ligne droite ».

Tous les hommes de cheval la connaissent. Ils ont pu constater ses piètres résultats, comme ils ont pu juger ses grands prêtres, en les voyant à l'œuvre. C'était autrefois l'équitation des postillons, c'est aujourd'hui celle des jockeys. Peu de cavaliers, même parmi les plus fanatiques, ont enfilé autant de kilomètres que ces virtuoses de la ligne droite. Or, si parmi ces hommes il se glisse quelques véritables artistes (où ne s'en glisse-t-il pas ?), on ne peut cependant poser en principe, à voir du moins les difficultés qu'ils éprouvent à se ranger simplement, sous les ordres d'un starter, qu'ils

possèdent des éléments de conduite suffisants pour joindre l'ennemi et le combattre, eussent-ils vingt fois couru la poste de Madrid à Moscou, ou gagné dix fois le Grand Prix !

Il nous a été donné à tous, au cours de notre carrière de cavaliers, de monter un certain nombre de ces chevaux spécialement préparés sur la ligne droite. Le travail très particulier auquel ces animaux sont destinés légitime en partie le dressage très rudimentaire qu'ils reçoivent. Il s'agit pour eux d'être en condition et francs sur l'obstacle. Le modèle du genre, c'est l'irlandais. Il faut avouer qu'au point de vue de la sécurité du cavalier dans le saut, ces chevaux sont remarquables. Ils galopent en harde à merveille et franchissent avec une étonnante puissance les obstacles les plus compliqués, sous des poids souvent énormes et malgré des mains pesant plus lourdement encore. Là s'arrête leur science ! Ignorant les actions les plus élémentaires des jambes et des mains, qu'on ne leur a point apprises par principe, ils sont raides comme des barres de fer. Il ne faudrait pas moins d'un cabestan ou d'une plaque tournante pour les faire pivoter. Quant à les isoler, les arrêter, les gouverner, on y arrive quand on le peut, non certes quand on le veut ⁽²⁰⁾. Ils trottent, ils galopent, ils chassent dans leur allure. Qu'on ne parle pas de mettre le sabre au clair ou de conduite à une main avec des machines pareilles ⁽²¹⁾. On n'a pas trop de ses deux bras pour assurer sa direction. J'ai vu à Rome un personnage, non des plus minces, monté sur un cheval choisi, s'efforcer d'aborder un autre cavalier pour échanger une simple poignée de main ; après d'inutiles efforts tentés à droite, puis à gauche, il dut y renoncer : le cheval était « en avant », mais il n'obéissait ni aux jambes ni aux mains.

Ailleurs, c'est un autre grand seigneur, homme de cheval accompli, certes, mais apôtre hypnotisé de cette équitation rectiligne, qui reste en détresse devant un méchant fossé bourbeux bordé de quarante officiers, spectateurs amusés de son impuissance, et voilà que le premier lieutenant appelé à l'aide en désespoir de cause fait passer le cheval sans efforts. L'un savait

« manier » un cheval, l'autre ne le savait pas.

Les concours hippiques offrent d'intéressants sujets d'observation sur cette équitation si spécialement « en avant ». On y voit, chaque année, des cavaliers de formation récente, et même des veneurs réputés pour marcher très fort à la queue des chiens, gagner de nombreux prix en exécutant, sur des chevaux achetés fort cher, des parcours qui semblent remarquables au

premier abord. Mais qu'il prenne fantaisie à leur monture de dérober ou de s'arrêter ! leur jeune gloire s'évanouit en fumée ; la cloche du juge, mettant fin à une lutte dans laquelle ils perdent leur honneur et leur chapeau, les renvoie promptement à la tribune des dames où quelque jolie main pansera vite les plaies d'un amour-propre blessé !

Il est rare que pareille bonne fortune arrive aux vrais cavaliers. Leurs chevaux sont dressés et si, par hasard, ils tentent d'échapper à la domination du maître, en quelques attaques ou pressions de jambes énergiques, mais sobres, celui-ci a bientôt fait de les faire rentrer dans le droit chemin. Cela s'appelle « avoir des moyens » et s'en servir.

Les officiers qui se sont occupés de sport et qui ont fréquenté les centres d'entraînement ont pu constater, trop souvent, l'insigne maladresse de la plupart des entraîneurs, celle des jockeys et des lads auxquels sont confiés pourtant tant d'animaux de grande valeur. Il ne s'agit pas de déprécier ici les connaissances spéciales d'hygiène, de mise en condition que possèdent certains d'entre eux, ni de nier les belles qualités de courage, d'énergie, de sang-froid de ces cavaliers qui, aux allures les plus rapides, abordent de gros obstacles avec des chevaux mal dressés, médiocres sauteurs ou inconnus ; mais, ce qui éclate aux yeux de tout observateur, c'est leur ignorance des règles de la conduite du cheval, que l'empirisme ne saurait remplacer, c'est l'impossibilité dans laquelle ils sont, la plupart du temps, de dominer et de réduire un cheval de caractère, de faire un walk-over ; c'est aussi la promptitude avec laquelle les animaux prennent les plus détestables habitudes, certains qu'ils sont de l'impunité. C'est qu'ici, encore, on n'apprend qu'à aller droit et vite. Aussitôt qu'il s'agit de changer de direction, de travailler dans la difficulté, dès qu'il faut envahir un cheval et s'en rendre maître, il n'y a plus personne, parce qu'aucun de ces hommes n'a appris l'emploi de ses aides. Les neuf dixièmes des jockeys sont « assis sur la main » et ne savent pas se servir des jambes.

Tels seront bientôt pour la cavalerie les résultats de la méthode nouvelle, si on s'y conforme aveuglément.

Or, si l'on compare, avec l'absence complète de moyens de conduite et de dressage mis à sa disposition, les exigences sans cesse croissantes qui lui sont imposées, la multiplicité des missions qui lui sont confiées, le

morcellement nécessaire de ses forces, la valeur exigée de chaque individualité, la situation apparaît pour elle intolérable et pleine de périls.

Nous avons vu par quelle sage progression, par quels mouvements simples les règlements de 1876 et de 1882 assuraient dans la cavalerie cette condition vitale qu'on appelle « l'emploi des aides ».

Le règlement de 1899 lui-même, tout en établissant la néfaste division du travail en deux phases dont l'une ne contient rien et dont l'autre n'est jamais étudiée, avait au moins respecté les principes consacrés par ses devanciers. Aujourd'hui, plus rien ; quelques cris, comme ceux qui faisaient le fond de l'équitation de Grison au seizième siècle :

Je vous advise que quand le cheval use de quelque malice comme de branler la tête, se lever debout, ou s'appuyer sur la bride ou bien quand il fera d'autres notables fautes, lors vous lui donnerez le châtiment avec une voix terrible et effrayante, et ireusement direz avec un cri âpre et menaçant celle de ces paroles qui vous viendra le plus à gré : Or sus ; or là ; ah ! traître, ah ! ribaud, tourne, tourne, tourne ; arrête ; tourne ici ; tourne là et autres semblables pourvu que le cri soit terrible..... et continuerez d'ainsi faire jusqu'à ce qu'il revienne et se corrige de sa faute.....

C'est tout !... et vraiment c'est peu !

Le décret du 1^{er} septembre 1904, en supprimant tous les mouvements destinés à étudier la meilleure manière de conduire les chevaux, laisse l'instructeur désarmé et dans l'alternative ou de ne pas préparer ses hommes pour la guerre, ou d'enfreindre le règlement en n'en tenant pas compte.

J'entends dire : « Mais il n'y a rien de changé ! cela revient au même, vous commanderez ceci..., vous pouvez faire cela... On a laissé le « Tourner » qui vaut le « Doubler » et le « Cercle » qui vaut la Volte ⁽²²⁾. » Ne vaut-il pas mieux avoir le courage de son opinion ? Si l'on n'avait pas eu une idée de derrière la tête, si l'on n'avait pas pensé, en changeant, faire mieux que par le passé, on eût laissé les choses en l'état.

C'est donc bien une question de principes. On a pensé aller plus haut, plus loin, plus vite, en jetant comme lest ces quelques mouvements jugés superflus. Quel aveuglement !

De cette idée l'équitation militaire française mourra..... ou le décret qui l'a vue naître.

Cette obéissance du cheval à la jambe, cette nécessité pour l'homme de savoir se servir de ses aides inférieures est en effet une chose capitale. Il faut que dans leur emploi l'homme acquière de l'adresse et de la puissance ; il faut que le cheval sente et accepte cette domination.

Curieuse inconséquence ! cette cession aux jambes, le règlement du 1^{er} septembre 1904 l'admet en principe, puisque dans le « reculer », dans l'action de « sortir du rang », « il y a lieu, dit-il, de contenir les hanches, de les déplacer (! !), etc. »

Or, comme il supprime tous les moyens de gagner l'arrière-main du cheval, y compris le demi-tour sur les épaules ⁽²³⁾, on est amené à supposer qu'il considère cette obéissance du cheval à la jambe et cet emploi de la jambe par le cavalier comme deux choses très naturelles et d'une simplicité biblique, innée en quelque sorte chez l'un comme chez l'autre.

Ceux qui se sont occupés d'instruction savent combien de telles affirmations sont fausses.

Entraîné à des travaux manuels, l'homme des champs, comme l'ouvrier, est enclin à se servir surtout de ses bras et de ses mains. Les travaux de force lui sont habituels et il semble qu'il y ait comme une rupture de son équilibre physique en faveur de ses biceps. Il se sert peu de ses jambes ; sa démarche routinière le mène du même pas mesuré aux joies comme aux douleurs. Il transporte à cheval sa force et sa faiblesse ; il use et abuse de la puissance de ses bras, mais il a toutes les peines du monde à utiliser ses jambes dans une direction et pour un emploi qui ne leur sont pas familiers. Il est épais, il est gauche, il est contracté, il n'est pas maître de ses réflexes, ses actions sont contraires, brutales, incertaines. Toutes ces difficultés sont singulièrement aggravées d'ailleurs par ce fait qu'il est sur sa monture comme sur un sol mouvant.

Le cheval, de son côté, n'est pas une machine dont le mécanisme ingénieux a nécessité de longues études et de patientes recherches, mais qui obéit du moins instantanément et servilement à la main ignorante d'un chauffeur auquel quelques semaines ont suffi pour mériter un brevet. C'est un être vivant, avec ses forces physiques et morales, ses muscles, son système nerveux, sanguin, cérébral, osseux, avec son intelligence, sa volonté, ses révoltes, le tout soumis à un développement que régissent les lois de la nature, elles-mêmes sujettes à des variations et à des contradictions dont la cause et le sens nous échappent le plus souvent.

Il n'y a qu'un très petit nombre de chevaux dont la sensibilité nerveuse soit telle qu'ils consentent à ranger les hanches à la première pression exercée sur leurs flancs : encore la plupart du temps sont-ce des chevaux chatouilleux ou des juments ramingues. Parmi les régiments de légère, la proportion est évidemment plus grande, ces chevaux étant plus près du sang, mais les malheureux condamnés à monter des anglo-normands non dressés, ou mal dressés, savent les résistances de poids et de force auxquelles on se heurte même chez les mieux nés. Tout est à faire, tout est à leur apprendre : leur flanc est sourd, leur bouche est muette. C'est avec une réelle inquiétude qu'on se demande par quels artifices on arrivera un jour à se rendre maître de ces masses pesantes et encore lymphatiques.

On sait la longue patience nécessaire au dresseur pour parcourir toute la gamme d'exercices qui transformeront ce cheval à la démarche incertaine en un animal fort, obéissant et léger.

Il ne s'agit donc pas d'enfourcher un poulain et, après lecture faite d'un chapitre d'équitation, d'annoncer urbi et orbi que l'on va exercer telle pression de jambe, telle traction de rêne d'où jaillira tel mouvement ou telle attitude, comme apparaît un laquais ou un autre à la simple pression d'une sonnerie électrique !

En équitation, le cavalier doit savoir et pouvoir, le cheval doit comprendre et vouloir.

L'équitation, en d'autres termes, est subjective et objective. Cette pression de jambe, cette traction de rêne, il faut que le cavalier en sache la valeur et puisse l'exécuter ; cette attitude, ce mouvement, il faut que le cheval les comprenne ou les devine, et consente à les prendre. Et c'est là précisément non seulement tout l'art de l'équitation, mais aussi le but du simple et nécessaire travail en bridon.

Étudier l'emploi de ses aides, c'est-à-dire se gymnastiquer à cheval (équitation subjective) ; à l'aide de cette connaissance et de cette maîtrise de ses forces, faire comprendre au cheval, par puissance ou par diplomatie, les mouvements, les directions, les attitudes qu'on veut lui faire prendre, c'est-à-dire le débourrer (équitation objective) ; enfin, dominer, manier, gouverner définitivement cet esclave de nos volontés, c'est-à-dire le dresser (équitation subjective et objective), telles sont les trois opérations à exécuter à l'aide du seul langage des rênes et des jambes. Problème plus facile à énoncer qu'à résoudre. C'est qu'il y a ici deux êtres vivants en présence ! Et le dressage est précisément la rencontre et l'entente, plus ou moins

parfaites, de ces deux forces physiques, de ces deux volontés qui, parties de très loin, marchent l'une au-devant de l'autre sans se connaître et sans se comprendre encore.

Qu'on imagine un Auvergnat au service d'un Mandarin à bouton de cristal, lequel, par une mimique désespérée, lui demande pour son déjeuner un nid d'hirondelles ! Notre homme périra au milieu des supplices les plus effroyables sans y avoir rien compris. — Eh bien ! toute l'histoire de l'instruction équestre est là. — Il en sera de même, en effet, du cheval auquel on demandera un changement de pied ou même un simple départ au galop sans l'avoir amené au préalable, par une éducation progressive, à comprendre ce que l'on exige de lui.

Nous sommes trop convaincu de l'importance qu'il y a à posséder dans nos escadrons des chevaux très bien dressés, surtout avec le service de deux ans, pour ne pas insister ici sur l'utilité de la gymnastique des jeunes chevaux. Il est donc indispensable d'exposer quelques développements nécessaires à la démonstration de cet article de foi.

L'élevage a fait depuis quelques années d'étonnants et de très rapides progrès ; les sommes considérables affectées aux courses de demi-sang, les allocations attribuées en primes et distribuées dans les concours régionaux, les achats d'étalons payés par les haras, souvent fort cher ⁽²⁴⁾, enfin le prix toujours élevé du cheval de luxe, tentent naturellement les éleveurs et les ont amenés à améliorer considérablement, par la sélection des mères et le choix des pères, une race lymphatique et médiocre. On peut critiquer ceci, regretter cela, mais un fait qu'on ne saurait nier c'est que notre race anglo-normande, qui pêche certainement par l'épaule et laisse beaucoup à désirer quant au modèle, possède actuellement une nature de membres excellente et une qualité intrinsèque réelle. C'est, l'œuvre du sang.

L'ambition de tout éleveur est de produire des poulains qui acquièrent quelque réputation sur l'hippodrome, d'abord à cause de la moisson de prix qu'il y peut récolter et de la réputation qui en rejaillit sur son élevage, puis à cause de la valeur que prend un tel produit comme étalon, aux yeux des Haras.

Si, aux essais, le cheval donne des déceptions, l'éleveur se rabat immédiatement sur le second des débouchés qui s'offrent à lui : la vente aux Haras. Chaque année, en effet, en dehors des cracks-trotteurs de la

génération, les haras nationaux achètent un assez grand nombre d'étalons et les payent entre 5 000 et 9 000 fr.

Derrière les Haras, opèrent les grands marchands de chevaux de Caen, de Paris, d'Amérique, dont les prix sont encore très rémunérateurs.

La Remonte vient ensuite, mais ses acquisitions sont jugées comme un pis aller.

C'est pendant le premier mois qui suit la naissance du poulain que l'éleveur, ou plutôt le naisseur peut tirer presque à coup sûr l'horoscope du produit. Ensuite, pendant un an, l'animal s'empâte, pousse par un bout, pousse par un autre ; vers dix-huit mois, au moment où commence l'entraînement, il redeviendra ce qu'il était en naissant.

Dès les premiers jours, l'éleveur peut donc faire deux parts de ses produits. La première représente toutes ses espérances ; ce sont les chevaux dont la structure, doublée de l'origine, légitime toutes les ambitions ; les soins les plus empressés, la nourriture la plus fortifiante, le travail régulier, tout est pour eux.

Le second lot comprend tous les mécomptes, toutes les déceptions ; il est immédiatement destiné à la Remonte, envoyé au piquet et mange l'herbe du pré en attendant sa présentation aux commissions d'achat et son envoi dans les annexes. Le nombre en sera successivement grossi par tous les animaux qui auront trahi les espérances du maître, accidents, maladies, etc.

Ces chevaux ne mangeront du grain qu'en arrivant aux fermes militaires. Le manque d'une nourriture substantielle, l'absence de travail leur donne cet aspect lymphatique et minable que nous leur voyons souvent à l'arrivée au corps. Il faudra trois ans. d'avoine au moins pour effacer les trois premières années de bouillie et d'herbages ! Petit à petit, avec les soins, la nourriture, le travail, leur développement arrêté repart ; le sang reprend ses droits et retrouve la parole, et vers six ou sept ans, au plus tôt, l'animal entre dans la plénitude de ses forces. Pour qui a su l'attendre, il peut alors aller jusqu'à dix-huit ou vingt ans.

A l'heure actuelle, nos chevaux de dragons et de cuirassiers ont donc pour eux la masse et un remarquable influx nerveux. On n'a pour s'en convaincre qu'à jeter les yeux sur les cartes d'origine attachées au livret. De telles qualités bien utilisées peuvent donner les meilleurs résultats, mais elles peuvent être aussi des plus dangereuses. Les descendants de grands trotteurs, c'est-à-dire d'étalons ayant couvert le kilomètre en moins de 1^m40^s, commencent à arriver dans nos rangs. S'ils n'ont pas hérité d'une

qualité suffisante pour briller sur l'hippodrome, ils peuvent avoir hérité par contre de certaines qualités (?) inhérentes à leur origine ; on sait, par exemple, que Fuschia a transmis à sa descendance cette singulière aptitude de pousser le trot (et quel trot !) jusqu'à sa dernière limite, sans jamais s'enlever au galop, même sous le fouet. On voit d'ici l'application du mouvement « laisser le cheval s'échapper au galop en allongeant le trot ».

Dans ces conditions, je dirais volontiers nouvelles, on conçoit l'importance capitale, et chaque jour grandissante, des dressages. Si cette partie de l'instruction est négligée ou mal faite, comment pourra-t-on réduire des animaux doués de telles habitudes et d'une force aussi terrible ? La quantité de chevaux rétifs, dangereux, emballeurs, augmentera de jour en jour. Le nombre en est déjà pourtant suffisant. Par contre, si les dressages sont bien conduits, on se demande quelle serait la limite des exigences que l'on pourrait avoir avec une cavalerie possédant d'aussi merveilleux ressorts ⁽²⁵⁾. Or, sur vingt poulains sortant des fermes, il y a vingt caractères et vingt structures différentes. Admet-on que très souvent on puisse par le dressage modifier de la façon la plus heureuse des défauts naturels d'équilibre ? N'a-t-on pas senti, en essayant des chevaux, la nécessité et la possibilité de lever la tête et l'encolure de celui qui roule sur ses épaules, d'allonger et de baisser au contraire cet autre qui renverse son encolure et refuse la main, de baisser les hanches de ce troisième dont la croupe est trop haute, de mieux bander le ressort en engageant des jarrets éloignés ? Ne faut-il pas, en un mot, chercher, reconnaître et donner l'attitude la plus favorable à l'impulsion, celle qui amènera l'aisance, c'est-à-dire la décontraction, c'est-à-dire enfin la légèreté, d'où le travail maximum avec la fatigue minima ?

Si tout cela n'était pas vrai, pourquoi passerait-on son temps à dire à l'enfant : « Tiens-toi droit » ? Et n'est-ce pas précisément dans cette attitude, apprise ou rectifiée, qu'il faut trouver l'agilité, la liberté d'allure, la résistance très supérieure des jeunes gens des classes bien élevées sur les paysans, plus forts, plus vigoureux, mais abandonnés à eux-mêmes, c'est-à-dire mal équilibrés depuis leur enfance ?

De rares chevaux, nous l'avons déjà dit, naissent avec un naturel assez heureux pour comprendre et exécuter le premier jour ce qu'on leur demande, mais ceux-là non plus ne sauraient se passer de dressage. Il est bien entendu que pendant tout son débouillage le jeune cheval doit marcher en avant et droit. Mais un cheval n'est pas un bolide, il n'est pas destiné non

plus à courir sa vie sur des rails comme un tramway. Il faut qu'il reste équilibré dans les changements de direction et à travers pays, c'est-à-dire souple et maître de ses forces, d'où la nécessité non de le casser mais de le gymnastiquer pour faire jouer toutes ses articulations. Les jeunes soldats, dès leur arrivée au corps, sont soumis aux assouplissements d'une méthode rationnelle, pyrrhique autrefois, suédoise aujourd'hui, destinée, l'une comme l'autre, à les fortifier, à les développer, à les redresser. Ce qui est vrai pour l'homme. de recrue est vrai aussi pour le jeune cheval. C'est la gymnastique (épaule en dedans), sur le cercle, sur l'appuyer, sur les serpentines, qui lui donnera la liberté dans les épaules, la fermeté dans les hanches, l'aisance dans toute sa démarche, cette soumission heureuse, ce je ne sais quoi, en un mot, qui différencie si profondément le cheval intelligemment travaillé de celui qui ne l'est pas et qu'on pourrait appeler « la physionomie du cheval dressé ».

Qu'on ne vienne pas objecter ici encore que ces mouvements nécessaires ont été reportés au chapitre dans lequel il est parlé du dressage. Le demi-tour sur les épaules et sur les hanches et, en conséquence, l'appuyer ont été conservés, il est vrai, pour l'instruction du cheval, mais ils n'existent pas pour celle de l'homme ; c'est donc un bien illusoire, dont on ne peut profiter. L'homme ne comprend que ce qu'on lui a expliqué et répété cent fois ; il n'exécute convenablement que ce qu'on lui a fait faire mille fois. Si le dresseur n'a pas été rompu pendant toute son instruction à l'emploi de ses aides, si en qualité d'ancien il n'a pas, sur de vieux chevaux, continué les gammes et les exercices nécessaires pour acquérir un peu de tact, c'est-à-dire justesse et à-propos, ce n'est pas sur un jeune cheval indocile et remuant qu'il fera son apprentissage, à lui cavalier, en même temps que l'instruction du cheval qui lui est confié ! Loin de là, il deviendra l'artisan de sa raideur, de ses résistances, de sa rétivité : c'est même à cela que devra se borner son ambition. Et c'est ce même cheval pesant, insoumis, fort de toutes ses victoires passées qui va servir en octobre de moniteur au jeune soldat ! C'est sur cette masse indocile que l'infortuné devra s'efforcer d'appliquer toutes les théories, d'exécuter tous les mouvements que lui commanderont ses instructeurs ! N'y a-t-il pas dans ces pitoyables résultats un danger mortel pour notre cavalerie ?

Il est donc effrayant de voir avec quelle désinvolture on a supprimé sans sourciller l'emploi des rares et seuls moyens de domination que l'homme possède sur une des plus grandes forces vivantes de la nature. Et cela, sous

prétexte de ployer aux exigences de la durée actuelle du service militaire une méthode dont les principes doivent découler uniquement de l'étude des lois naturelles qui gouvernent la constitution de l'homme et du cheval.

C'est une solution devant laquelle les plus hardis novateurs eux-mêmes ont toujours reculé.

A la fin du dix-huitième siècle, sous l'inspiration du maréchal de Saxe, puis surtout après la guerre de Sept ans, une véritable révolution eut lieu dans la cavalerie, ainsi qu'il advient souvent après de douloureux revers. Des esprits éclairés, qui d'ailleurs avaient exercé des commandements importants dans cette arme, résolurent alors de secouer le joug de l'ancienne équitation, dont les secrets ne correspondaient plus aux nouvelles méthodes de guerre. Le Manège des Chevaux-légers créé à Versailles par M. de Lubersac, plus tard, l'École Militaire que dirigea d'Auvergne et enfin l'Académie Royale, ainsi que le Manège de la Gendarmerie rouge, à Lunéville, où professaient Mottin de la Balme et de Bohan, devinrent les foyers d'une violente réaction. La Guérinière lui-même n'échappa pas à la critique et vit traiter irrespectueusement ses plus beaux airs de manège de « misérables singeries » et sa prose de « jargon » !

Eh bien ! en pleine bataille, au plus fort de la mêlée, apparaît toujours le plus profond respect de l'équitation et de ses principes nécessaires. Le chef de la nouvelle école, le lieutenant-colonel d'Auvergne, est irréductible sur cette question et a affirmé sa foi dans une page éloquente et d'une haute philosophie équestre :

« ... Mais, nous dira-t-on, il faut donc passer sa vie à faire connaître au cheval les effets de rênes, à assouplir son encolure ? La nature a fait l'animal pour nous servir, sans avoir recours à ces précautions ! » Je répondrai : oui, si l'on ne veut courir aucun danger, surtout un jour de combat.

Si le cheval n'était destiné qu'à aller toujours au pas et sur des grandes routes, comme tous ceux destinés à l'agriculture et au roulage, l'on n'aurait pas besoin de toutes ces précautions. Mais l'homme, en en destinant une partie à la guerre, à la chasse, à ses plaisirs et en exigeant ces services, pour lesquels la nature ne les a point formés, est obligé d'employer un art très savant pour les y contraindre. C'est en vain que nos innovateurs du jour prétendent que les principes sont trop longs à mettre en usage pour une troupe à cheval, qu'une pratique journalière, une routine mènent plus

promptement au but que les principes. Quelle absurdité ! quelle ignorance ! L'art de l'équitation mène à la science des manœuvres, il en est la base. Un officier de cavalerie ne peut être bon manœuvrier s'il ne possède l'équitation. C'est un axiome. Je me garde bien de parler des manœuvres de la guerre. Elles appartiennent aux généraux qui commandent les armées, qui font mouvoir, par le grand art de la guerre, des masses énormes de cavalerie, mais c'est aux officiers particuliers à former tous les individus de ces grandes masses pour qu'elles exécutent les opérations que le génie du général peut leur commander ⁽²⁶⁾...

Après les affirmations si saisissantes de ce grand cavalier, son élève, le lieutenant-général de Bohan, celui-là même qui était si dur pour la Guérinière et pour Newcastle, soutient à son tour la même thèse avec autant d'énergie.

Dans son livre fameux : Examen critique du militaire français, il entre dans les détails et énumère les mouvements qu'il juge indispensables au dressage du cheval de guerre.

« C'est avec raison, dit-il, que tous les hommes de cheval et tous les écuyers ont fait grand cas de la leçon du cercle. » Puis il insiste sur la nécessité de mobiliser les hanches à l'aide des pas de côté. Qu'on lise ceci et qu'on médite sur l'éternel recommencement des choses.

Un cheval ne serait ni suffisamment assoupli ni suffisamment obéissant, s'il n'était susceptible que de mouvements directs et circulaires. Pour pouvoir le redresser, changer la direction de sa marche, le gouverner avec facilité et le mettre à même de suivre tous les mouvements de l'escadron, il faut encore qu'il puisse faire des pas de côté, c'est-à-dire faire chevaucher ses jambes l'une sur l'autre. En effet, soit dans l'alignement des rangs, soit dans l'observation des chefs de file, soit dans les conversions, les chevaux sont souvent obligés d'appuyer soit à droite, soit à gauche.

Nos escadrons mêmes opèrent ces mouvements en masse, et l'ordonnance nous les indique par les commandements de « main à droite — main à gauche ». C'est donc mal à propos que des préjugés contre l'instruction du manège ont révoqué cette leçon de l'instruction de la cavalerie. Je la trouve nécessaire et indispensable... Les chevaux doivent encore connaître les pas de côté circulaires, exprimés en termes de manège

par voltes renversées ou hanches en dehors. C'est l'expression du mouvement des files du deuxième rang dans les conversions.

Ainsi, pendant trois siècles de guerre, on s'est accordé sur les moyens les meilleurs pour obtenir une cavalerie souple et mordante, et c'est de nos jours, après une paix prolongée, que l'on tente d'escamoter les difficultés semées sur les routes, au lieu de les envisager froidement pour les surmonter ensuite comme on le fit autrefois ? Viendra-t-il à l'idée d'un être civilisé de faire l'éducation d'un enfant à coups de poing et à coups de pied ? Pourquoi penser alors que l'emploi du cheval consiste simplement, suivant la formule connue, à « tirer dessus et taper dedans » ? Pourquoi ne pas reconnaître qu'il est de toute nécessité d'établir par l'emploi des aides entre l'homme et le cheval un langage conventionnel si simple soit-il ? Pourquoi ne pas convenir que c'est seulement après un long apprentissage que le cavalier parvient à se familiariser avec ce langage, à posséder son cheval ?

Dans son beau livre sur l'Équitation française, M. Duplessix raconte qu'un grand seigneur, qui vivait sous Louis XIV, conduisit un jour son fils chez Pierre du Vernet du Plessis, professeur du Dauphin, écuyer fort habile, celui-là même que le duc de Saint-Simon appelle le premier homme de cheval de son siècle. « Je ne vous amène pas mon fils pour en faire un écuyer, lui dit le père, mais je vous prie de lui enseigner à bien accorder ses jambes et ses mains avec la pensée de ce qu'il voudra faire faire à son cheval.

« — Monseigneur, lui répondit du Plessis, il y a environ soixante ans que je travaille pour apprendre ce que vous me faites l'honneur de me dire et vous me demandez là précisément tout ce que j'ambitionne de savoir. »

Cette anecdote devrait être écrite en lettres d'or dans la salle d'honneur de tous les régiments de cavalerie.

Chose étrange, chaque règlement qui paraît semble faire une plus large part aux idées de mêlée, de combat et de poursuite. A la charge en ligne, tant prônée jadis, qui par son effet moral devait entraîner fatalement le demi-tour, puis la déroute de l'adversaire, on a substitué l'hypothèse d'un combat corps à corps dans lequel la vaillance de chacun devait assurer une part du succès général. Cette idée a pris corps non seulement dans le chapitre de la charge, où il est maintenant question de mêlée et de poursuite,

mais surtout dans la partie de l'instruction réservée à l'emploi du sabre (Titre II, § 42-106), devenue aujourd'hui un véritable manuel d'escrime, avec principes, procédés, sans oublier la progression ! Et c'est au moment où prend racine cette idée du combat individuel, ce retour aux anciennes prouesses du combat des Trente, que l'on prétend supprimer l'escrime du cheval, cette première arme du cavalier, et que l'on voudrait ramener toute l'Équitation à un simple et vigoureux pull up !

Le travail en armes n'est rien à apprendre quand il est étudié par des hommes sachant monter à cheval... Il est impossible d'y réussir quand, au lieu de reposer sur cette science, cette instruction la précède ou la festonne.

Nos prévôts d'armes, habiles à prendre des contres, mais qui, en leur qualité d'employés, ne montent guère à cheval qu'une fois par semaine, sont-ils nos plus redoutables sabreurs ? Que m'importera alors la prodigieuse habileté professionnelle d'un Mérignac ou d'un Ruzé, si leur cheval insoumis refuse de les amener dans mes parages, ou si, m'ayant abordé, je les sais incapables de s'y maintenir.

Qu'on le sache donc, les méthodes, les théories, les conseils, les progressions ne signifient rien si le cavalier n'est pas d'abord mis dans la possibilité d'exécuter ce qu'on lui prescrit et ce qu'il veut faire. C'est à force d'exercer ses jambes, ses mains, à manier les épaules et les hanches du cheval dans toutes les directions, à toutes les allures, au milieu des difficultés de toutes sortes et de plus en plus compliquées, que l'homme de troupe finira par acquérir l'habitude de ces mouvements indispensables pour manier un cheval. Ce jour-là seulement, il pourra songer à mettre le sabre à la main, avec l'idée de tuer et non d'être tué.

Et, en dépit de toutes les affirmations, c'est par le travail sur la volte, sur les serpentines, sur les huit de chiffre, sur la demi-volte, sur la demi-volte renversée, sur la pirouette, sur l'appuyer, le tout entremêlé de trot hardi et de galop perçant, en un mot, c'est par tous les mouvements que l'on a condamnés, proscrits ou raillés, que l'on dresse les hommes et les chevaux à la guerre.

Cependant, oubliée ou épargnée, au milieu de ces ruines, que vient faire cette pure ogive d'un gothique flamboyant, à travers laquelle filtre la lumière la plus éclatante de l'art ? Au milieu de cette équitation de rouliers, pourquoi avoir conservé les « Principes du galop » ? Est-ce un souvenir inconscient ? Est-ce un remords ? Il n'en n'est pas moins certain que le

« départ au galop » sur les hanches est un critérium en équitation et la pierre de touche de tout écuyer. De la part de l'homme, il demande science et habileté et beaucoup de tact, c'est-à-dire le fin du fin. Chez le cheval, il exige la souplesse, l'obéissance absolue aux aides, l'engager de l'arrière-main, le reflux de l'avant-main sur les hanches, c'est-à-dire le rassembler, l'équilibre ! et voilà vraiment des mots bien talon rouge pour une équitation si plébéienne !

Décidément, c'est un oubli !

Quoi qu'il en soit, tant pis pour les maladroits qui n'ont vu, dans les mouvements proscrits par le règlement de 1904, que des figures à dessiner et qui n'ont pas deviné les fruits merveilleux qu'ils pouvaient en tirer pour assurer cette victoire dont ils pensent seuls avoir la clef ! Tant pis pour ceux qui n'ont pas compris que, si la tactique moderne était bien supérieure à celle du maréchal de Soubise, nous avons tout à apprendre de nos aïeux dans l'art du combat corps à corps.

Les duels d'alors avaient une autre tournure que ceux que les spadassins du jour nous offrent à l'île de la Grande-Jatte. Dans la lande de Josselin, sur soixante chevaliers qui combattent, Beau-manoir reste seul debout. A Rezonville, cinq mille cavaliers s'entrechoquent, il n'en reste pas trois cents sur le carreau !

Entre le vieux jeu et le nouveau, est-il permis d'hésiter ?

Il est donc évident, quand on l'étudié de près, que cette théorie si séduisante, en apparence, de l'équitation sur la ligne droite, est une des plus subversives et des plus dangereuses qui soient. Ceux qui la défendent font preuve d'une réelle ignorance de la question ; du moins confondent-ils absolument les moyens avec le but. Il ne saurait être question d'une troisième hypothèse, celle de la mauvaise foi.

Quels sont d'ailleurs les apôtres de cette religion ?

Les uns, doués d'un sentiment profond du cheval, d'une grande puissance, joints à infiniment de tact, cavaliers admirables, tirent de tous leurs chevaux un merveilleux parti. Confondant leur habileté innée avec leur méthode, ou plutôt avec leur absence de méthode, ils pensent que l'étude est inutile et limitent leur enseignement au simple exemple de leurs prouesses et à ces paroles magiques : « Faites comme moi. »

Ces cavaliers sont très rares.

Une autre catégorie comprend les ingrats, nous dirions volontiers les renégats. Oublieux de leurs origines, des enseignements dont ils ont profité, même à leur corps défendant, des difficultés rencontrées et péniblement vaincues au début de leur carrière, ils brûlent cyniquement aujourd'hui ce qu'ils adorèrent jadis. Ils ignorent que le conscient, chez eux, est maintenant passé dans l'inconscient ; que, plantés à cheval depuis vingt ou trente ans, ils ont acquis, avec l'expérience, une habileté professionnelle qui ressemble merveilleusement à l'instinct et qui leur permet de se donner à eux-mêmes l'illusion d'une brillante improvisation. Mais en somme, ils font, comme M. Jourdain, de l'équitation sans le savoir.

D'autres enfin, ayant longtemps vécu loin du cheval — au moins loin du cheval de troupe — ne montent, en corvée, que quelques heures trop rares, sur des parcours soigneusement repérés et ratissés, avec des chevaux dressés par d'autres ou choisis, avec quelle conscience ! parmi ceux auxquels le tonnerre lui-même ne ferait point tourner une oreille. C'est du fond de ces confortables fauteuils qu'ils rédigent, comme M. de Buffon, leurs aperçus sur la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite et qu'ils lancent leur bulletin de victoire.

Tant vaut le prêtre, tant vaut l'église.

Il est certain qu'un parallèle s'imposait entre les conceptions de la jeune École, peut-être insuffisamment documentée, et l'œuvre de ces Généraux qui firent des guerres fameuses et furent mêlés à de grands événements.

Des uns et des autres nous avons feuilleté ensemble les pensées et les discours.

En évoquant les principes de la saine équitation qui fut longtemps celle de la cavalerie française, nous apportons aussi notre modeste encens au pied de ses vieux autels. A la place de ce temple aux lignes si belles, si pures, honneur de la cité antique, on voudrait édifier je ne sais quelle maison de rapport modern style. Il y a de la façade, de bonnes caves et un rez-de-chaussée habitable tirés des anciens murs ; mais l'entresol est bien délabré

! Il y a aussi un premier étage, luxueusement aménagé, où sont exposées quelques merveilles d'un art exquis et difficile... Seulement, il n'y a pas d'escalier et c'est par une échelle que l'on y grimpe..., le tout sous le couvert toujours fâcheux de l'anonymat.

Les cavaliers choisiront...

§ III

La nouvelle école prétend appuyer ses revendications sur des faits acquis, sur des expériences qui légitimeraient toutes ses affirmations.

Il n'est pas inutile de mettre en garde les jeunes instructeurs contre certaines de ces assurances dont les apparences trompeuses ne sauraient résister à l'examen. Une des plus séduisantes et des plus dangereuses est celle que l'on voudrait tirer de l'équitation de chasse : « Voyez les piqueurs, dit-on à chaque instant, ont-ils jamais mis les pieds dans un manège ? Ont-ils jamais exécuté de volte ou de demi-volte ?

« Voilà cependant des gens qui montent à cheval et qui passent partout. C'est notre idéal ! Faites donc de l'équitation de piqueurs ! »

Vieilles paroles, vieilles chansons !

Qui a jamais songé à contester la valeur équestre des veneurs, maîtres et valets ? Qui n'a admiré leur hardiesse, leur endurance, leur habileté à se tirer des plus mauvais pas. Nous en connaissons beaucoup qui ne le cèdent en rien aux plus habiles parmi les plus habiles d'entre nous. Citer les d'Andigné, les Donatien Levesque, les Lejeune, les Castellane, les La Rochefoucauld, les de Falandre, les d'Autichamp, les Baudry d'Asson, les Fauquet-Lemaitre, les Raoul-Duval, les Larregains et combien d'autres encore, n'est-ce pas nommer la perfection même ? J'ai connu aussi des piqueurs qui étaient de véritables maîtres et devant lesquels il n'y avait qu'à s'incliner. Stone, l'ancien homme des drags du comte de Castellane, actuellement au service du vicomte Charles de La Rochefoucauld, est peut-être l'homme le plus étourdissant sur l'obstacle que j'aie jamais rencontré.

Mais j'entends bien que ce n'est pas de ces premiers ténors dont il est ici question. Ce qui étonne, ce qui séduit, ce qu'on voudrait imiter, c'est le simple valet de chiens, planté à cheval, n'importe comment, bûchant et tirant sur son outil, le premier à l'attaque, toujours aux chiens, à travers les bois et les débuchers, et toujours à l'hallali.

Soit, prenons cet homme. Imaginons, ce qui n'est pas vrai, qu'il n'ait reçu aucun principe ni au régiment, ni ailleurs ; supposons, ce qui n'est pas plus exact, qu'il monte n'importe quel cheval violent ou rétif ; admettons encore qu'au lieu d'être enfant de la balle, ce qui est le cas quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, notre homme, comme beaucoup de nos recrues, ait débuté par être ajusteur-mécanicien, tisseur, mineur ou plâtrier ! Qu'est-ce que cela prouvera ? Eh ! parbleu, qui a jamais nié la supériorité écrasante de

la pratique sur la théorie la plus savante, l'avantage du véritable extérieur sur le manège, du terrain varié sur le terrain de manœuvre ? — Un jour sur deux à cheval, pour promener les chiens, et les autres jours à la chasse, le voilà pendant cinq ou six heures lancé aux allures vives à travers coteaux et vallons, poussant aux chiens, virant à droite, virant à gauche, arrêtant aux écoutes, quêtant le vent, pirouettant pour rompre les chiens, ou pied à terre pour relever le « vol ce l'est » ; vite à cheval, lâchant la compagnie, se jetant sous bois en franchissant un fossé ou une clôture pour rallier à la voie. Le voici maintenant qui fonce dans un taillis, les rênes dans une main pour fouailler la meute en défaut, ou serpentant à plein galop sous une haute futaie en sonnant de joyeux bien-aller ; et cela deux ou trois fois par semaine pendant 30, 40 kilomètres, durant dix ans, quinze ans, vingt ans ! Voilà le métier du plus modeste des piqueurs.

En aura-t-il fait des voltes, des demi-voltes, des serpentines, des huit de chiffre et des demi-tours sur les épaules ou sur les hanches, à la fin de sa vie et même au bout de sa journée ! Qui contestera que ce ne soit là la meilleure, la seule école du cavalier en temps de paix ? A ce jeu, on forme des batteurs d'estrade de premier ordre, d'une valeur équestre incontestable, empruntant leur habileté non seulement aux heures passées en selle comme un simple courrier, mais surtout aux changements de direction, aux obstacles rencontrés à chaque pas et surmontés, c'est-à-dire à la conduite du cheval dans la difficulté.

Eh bien ! nous voici tous d'accord, au moins en théorie, car il s'agit maintenant de passer à la pratique. Allons-nous faire chasser à courre, pendant dix ans, nos vingt mille recrues, ou du moins allons-nous tenter avec nos propres ressources de nous rapprocher sensiblement de cette école du plein air, en promenant notre troupeau du matin au soir à travers champs, en le menant brouter dans les fossés, bivouaquer dans les bois, attaquer tous les moulins à vent, arrêter les diligences, détrousser les voyageurs et rosser le guet en frappant d'estoc et de taille ?

Paraissez, Navarrais, Maures et Castellans !

D'Artagnan, Porthos, bretteurs et spadassins ! et vous, les cadets de Gascogne, « Perce-Bedaines et Casse-Trognes », debout ! Réveillez-vous ! Voici revenir les beaux jours d'antan ! Écoutez plutôt votre tableau de travail.

La cavalerie est faite pour la guerre. Les cavaliers sont faits pour rester de longues journées à cheval, pour se battre à cheval contre d'autres cavaliers ou contre des fantassins ; pour se battre à pied ici ou là ; pour patrouiller sur les routes, dans les champs, dans les bois ; pour bien comprendre ce qu'ils voient, pour rapporter des renseignements à travers des pays parfois difficiles ; pour cantonner et bivouaquer..., etc., etc. Si l'on veut remplir convenablement tous ces rôles, il faut faire des cavaliers très endurants à la fatigue, ayant l'habitude de rester longtemps en selle de jour et de nuit, adroits et vigoureux avec leur sabre, sachant se servir de leur carabine et utiliser le terrain, habitués à regarder et à distinguer au loin, habiles à retrouver leur chemin et à rapporter une nouvelle, sachant se mettre en vedettes de jour et de nuit, sachant faire la cuisine au bivouac, etc. (27).

Eh !... Qu'est ceci ? Quels sont ces alguazils à la mine renfrognée ?

— Hélas ! — Le Service Intérieur est toujours debout ! et aussi le Service des Places et le Règlement en trois volumes, paroles et musique ; et ils réclament leur part, leur large part dans l'horaire du tableau de travail : c'est le pansage, c'est l'astique, c'est l'escrime du sabre, ce sont les exercices de tir, ce sont les corvées, c'est la garde, ce sont les douches, ce sont les écoles, les revues, c'est la soupe, morbleu !

Allons-nous dans cette journée déchiquetée trouver le temps et le moyen, tout en conservant notre cavalerie en état, de la faire trotter, galoper, sauter en plaine ou sous bois pendant des heures et des jours ? — Non ! et alors n'apparaît-elle pas clairement inutile et impossible, cette équitation de piqueurs pratiquée sans le cheval, sans chiens, sans forêts, sans animaux..., sans la chasse enfin ? et ce seul mot suffit à crever le ballon.

Quelle chimère ! et quel dur réveil que le spectacle de la réalité ! A quelle hauteur de rêve nous avait-on transportés ! et quelle chute ! Voici le trot de 240 mètres... et le galop réglementaire... et les flaques d'eau du terrain de manœuvre... et le clair obscur d'un manège mal entretenu et soixante balourds engourdis ! La voilà, la vérité !

Qu'on vienne maintenant nous crier : « L'équitation de piqueurs, il n'y a que cela ! » Sera dupe qui voudra !

Tant que les quartiers de cavalerie ne seront pas construits aux pieds des forêts domaniales de l'État et chaque régiment pourvu d'une meute, tant que nous ne pourrons y promener nos recrues et nos dressages sans nous

exposer à nous faire dresser procès-verbal par nos subordonnés, les gardes forestiers, prononceriez-vous même « piqueux » comme de vieux veneurs, je refuse pour ma part de vous croire et de vous suivre.

Il est une autre légende aussi répandue que celle des « piqueux » ; c'est celle des « Cavaliers » du premier Empire, dont l'instruction se fit souvent sur les routes et qui ne connurent que rarement, c'est une affaire entendue, les douceurs et les « subtilités » du manège.

Autres temps, autres mœurs.

Comme les hommes de vénerie, les cavaliers du premier Empire étaient en selle du soir au matin, ils sillonnèrent l'Europe pendant de nombreuses années et, dans une longue pratique et un emploi constant du cheval, ils trouvèrent facilement les éléments d'une équitation solide et pratique. Peut-être, entre chaque campagne, leur donnait-on une instruction de perfectionnement sensiblement pareille à celle que reçoivent de nos jours les jeunes soldats : le règlement de vendémiaire an XIII le laisse supposer et aussi cet extrait d'un rapport du général de Préval sur l'École de Cavalerie : « Les éléments de l'ancienne cavalerie ayant été usés, dispersés ou détruits pendant les premières campagnes de la Révolution et en outre une foule de nouveaux corps ayant été créés, ce ne fut encore que par une École de Cavalerie qu'on rétablit les bons principes. Ce furent les instructions sorties de cette école, pendant les années de paix de 1801 à 1805 qui donnèrent à nos régiments de troupes à cheval cette supériorité d'instruction théorique et pratique que vinrent ensuite affaiblir la continuité, l'étendue et l'intensité des guerres de l'Empire, la fréquence des remplacements, l'exagération des forces, l'impossibilité d'en bien choisir les éléments et enfin la nécessité de les mettre promptement en action ⁽²⁸⁾. »

Néanmoins, on peut admettre que pendant les guerres, solidement encadrés entre de vieux grognards, les recrues recevaient la meilleure, la plus forte éducation qu'on puisse souhaiter,

« l'instruction de guerre individuelle », donnée par de vieux routiers rompus à toutes les ficelles du métier. Cet état de choses était loin d'être la perfection : il y avait dans l'éducation de ces cavaliers de grosses lacunes que la portée des armes à feu modernes soulignerait encore davantage aujourd'hui.

On a souvent demandé ce qu'aurait fait l'Empereur s'il avait connu la vapeur : nous demandons ce que n'aurait pas fait Murat s'il avait eu des

cavaliers mieux instruits et des chevaux mieux dressés. Les doléances ne manquent pas d'ailleurs sur la matière dans les rapports et les mémoires des chefs de corps, qui eussent souvent désiré une cavalerie plus parfaite.

Le général Lefèvre-Desnouettes, en 1813, au lendemain du combat d'Altenburg, écrit dans son rapport à l'Empereur qu'un de ses régiments a été à demi détruit parce que les jeunes grenadiers qui le composaient se sont emballés, et un peu plus loin il dit n'avoir pu assurer convenablement sa retraite tant il craignait le désordre en évoluant avec tous ses jeunes soldats (29).

Le lieutenant-général de Préval, déjà cité, dont les jugements firent autorité sous la Restauration, dans toutes les questions d'organisation de la cavalerie, et qui avait été mêlé lui-même à tous les grands événements militaires du commencement du siècle, revient à chaque instant., dans ses études et dans ses rapports, sur le délabrement d'une cavalerie qui dut ses succès souvent certes au tempérament français, mais plus souvent encore à l'excellence des troupes d'infanterie qui lui servaient de tremplin.

Il est notoire, dit-il, que pendant toutes les premières guerres notre cavalerie fut le plus souvent dans une situation déplorable, et que si pendant les guerres de l'Empire ses pertes étaient promptement réparées, quant au nombre, cela tenait à cette faculté effrayante de dépenser cent mille hommes et cent millions par an ; mais ces pertes si excessives et si répétées résultaient moins du courage que des vices d'une organisation qui n'offrait de cadres qu'à la plus faible partie de nos forces et de l'absence de toutes précautions conservatrices, comme si la vie des hommes ne devait être comptée pour rien.

Cette inexplicable imprévoyance a été au point que l'on a vu la plus belle jeunesse de France, la garde d'honneur, employée à l'armée avant qu'elle eût les premiers éléments de l'instruction, ni même des officiers et des sous-officiers pour la diriger, et que. dans les corps de la ligne les hommes et les chevaux étaient mis en route aussitôt leur arrivée au dépôt et toujours sans que ces dépôts fussent organisés. Cette cause d'une partie de nos pertes n'est certainement pas étrangère aux malheurs de la guerre. Il n'y a réellement qu'un abus monstrueux du pouvoir qui pût condamner ainsi les hommes à se livrer sans défense au fer de l'ennemi, et que de l'irréflexion à vanter les succès de notre cavalerie quand elle les a payés si cher. Il y a également de l'inconséquence à porter le gouvernement à croire qu'il est

inutile d'entretenir une forte cavalerie ⁽³⁰⁾. Est-ce bien un général de cette arme ⁽³¹⁾ qui déclare que jamais l'ennemi n'a pu s'apercevoir que nos recrues manquaient d'instruction !...

Il existe aux archives du Conseil d'État et dans celles du ministère de la guerre un travail qui démontre que, pendant la seule et courte campagne de 1809, la consommation fut de quarante mille chevaux de troupe : l'inexpérience des cavaliers et la jeunesse des chevaux eurent sans doute une grande part à cette énorme consommation ⁽³²⁾.

Ailleurs, il s'écrie encore :

... Faudra-t-il admettre que nos cavaliers, du point de leur dépôt en France où ils seront formés en hâte, jalonneront encore les routes jusqu'à Cadix, Raguse, Varsovie, et que l'on sera de nouveau réduit à la nécessité de mettre un homme qui n'aura jamais monté à cheval sur un cheval qui n'aura jamais été monté !

Il n'y aurait qu'à entrer aux archives du ministère de la guerre pour multiplier ces citations ou les exemples de panique dus à l'état des hommes et des chevaux sous le premier Empire. Avec le recul du temps, tout s'efface devant le prestige des armes et le renom d'une cavalerie qui en maintes occasions n'eut qu'à prendre le trot pour mettre l'ennemi en fuite. Le « bluff » était permis à ces héros, ils en usèrent largement.

Tout a une fin, et quand la succession ininterrompue des chevauchées eut dévoré ces vétérans, lanciers, cuirassiers et dragons

Portant le noir colback ou le casque poli,
Tous, ceux de Friedland et ceux de Rivoli !

on vit bien qu'une cavalerie ne s'improvise pas du jour au lendemain. En 1815 et même dès 1813, il y avait encore des hommes et des chevaux en France, mais ces pièces ne se juxtaposèrent pas comme de simples soldats de plomb, et c'est faute d'une cavalerie capable d'entreprise, parce qu'instruite, que s'écroula l'Empire⁽³³⁾.

Rien ne vaut donc la pratique, mais à l'impossible nul n'est tenu. Il y a quelques mois, il y avait en Mandchourie six cent mille hommes qui ne perdaient certainement pas leur temps à décomposer les diverses positions du tireur ni à s'exercer au tir à la cible. Pendant des jours et des nuits, chacun, au bout de sa ligne de mire, ajustait un adversaire, et c'est en pleine carcasse humaine qu'il en vérifiait la valeur. On peut supposer néanmoins que dans leurs garnisons, les réserves continuaient à se préoccuper des exercices de tir et à exercer leur adresse sur de médiocres silhouettes. Elles auraient eu tort d'y manquer.

Ainsi en est-il pour l'instruction de la cavalerie. Il nous est permis de regretter de ne pouvoir la donner d'une façon plus conforme aux réalités de la guerre, c'est-à-dire à travers champs et sur de vastes espaces, mais il faut bien s'incliner devant les nécessités inéluctables du temps de paix et il reste de notre devoir le plus élémentaire de nous ingénieur à utiliser de notre mieux les petits espaces et le peu de temps dont nous disposons.

Ces heures de manège, ces séances du terrain de manœuvre, nous tâchons d'en tirer le meilleur parti possible. Puisque la montagne ne peut venir à nous, nous allons à elle. Il faut créer, il faut faire naître ces difficultés qui engendrent l'habileté dans la conduite du cheval à l'aide de mouvements appris, factices, de même que nous creusons une rivière sur notre terrain de manœuvre, de même que nous remplaçons par des mannequins plus ou moins grotesques le plastron d'une chair vivante.

De l'à-peu-près ? du « plaqué » ? Peut-être ! On fait ce qu'on peut : à chaque jour suffit sa peine. L'esprit de kilomètre viendra bientôt mettre tout au point, croyons-nous. Les écoles d'escadron, de régiment, les longs services en campagne, les reconnaissances à longue portée, enfin et surtout les grandes manœuvres feront mûrir et éclater la semence en son temps et à son heure. Le travail prolongé qui calme les plus fringants, la marche des isolés, estafettes ou éclaireurs de terrain, donnent au cavalier bien maître de lui l'occasion de manier sa monture. Il appliquera en terrain varié ce qu'on lui aura appris où et quand on a pu le faire, c'est-à-dire « pendant ses classes », « au manège », « en carrière », ou sur le « terrain de manœuvre »,... partout où on

« manie », partout où on « manège » son cheval. — Tout cela ne fait qu'un.

A ce moment, il sera armé chevalier. Il ne saura pas faire la guerre. Il sera à pied d'œuvre. Le plus bel officier du monde ne peut donner que ce qu'il a.

Cette prétendue réforme de l'équitation, qui consiste à monter à cheval non d'après des règles, mais à la diable, chacun suivant son tempérament et son instinct, n'est-elle pas semblable à la réforme de l'orthographe si prônée de nos jours ? On écrirait les mots tels qu'on les prononce ! La question est de savoir comment le même mot sera prononcé par un Basque, un Flamand ou un Auvergnat. Sans doute comme ils pourront ! Et nous, qui avons sous les yeux tant de lettres de braves gens, ordonnances ou cavaliers, nous savons à quelle tour de Babel conduirait un semblable abandon des règles et des principes.

Il faut une Académie et un dictionnaire pour maintenir la pureté et l'élévation du langage, il en faut aussi pour maintenir les règles de tout art et de toute science. L'art de l'équitation a été conservé avec un soin jaloux à Saumur. Toutes les traditions du passé, les pensées des anciens maîtres, les théories des diverses Académies Royales d'Équitation, les leçons de la Grande Écurie du roi, les travaux de l'École Militaire, en un mot, cette œuvre magnifique qu'illustrèrent tant d'hommes célèbres entre Pluvinel, La Guérinière et d'Auvergne, tout cela s'est réfugié dans notre École de Cavalerie.

Nous avons dit l'heureuse influence qu'elle avait eue sur la renaissance de notre arme au lendemain de nos revers, aussi bien après 1815 qu'après 1870. Ayons donc foi dans un enseignement qui a déjà fait tant de merveilles et attendons l'avenir qu'elle nous prépare. Elle est, en cette matière, seule qualifiée pour parler avec autorité ⁽³⁴⁾.

Tout est simple en équitation, mais rien n'est facile. D'ailleurs, supprimer n'est pas simplifier : c'est souvent détruire irrémédiablement. Si la lumière pénètre mal dans un appartement, à travers des vitres trop grossières, s'imaginera-t-on y jeter plus de clarté en condamnant une fenêtre sur deux ?

Depuis quelque temps, on a supprimé dans nos Règlements « les Honneurs », la Présentation du sabre à l'étendard..... Pour gagner du temps, on pourrait supprimer les « Principes des différents pas », car enfin, les jeunes soldats n'ont pas attendu leur entrée au régiment pour apprendre à marcher. On peut supprimer les départs au galop..., on peut tout supprimer.....

Perdus au fond de leurs steppes sibériennes, sur les confins de l'immense empire, nos pauvres amis les Russes avaient aussi, en ces dernières années,

supprimé un certain nombre de choses qui, apparemment, leur semblaient superflues.

Or, en ces temps-là, on vit les officiers du Mikado envahir toutes les académies de guerre de la vieille Europe, sans excepter les Écoles de cavalerie, forger en un matin le plus formidable instrument de guerre des temps modernes, fondre dans le même moment sur leur énorme adversaire et forcer celui-ci, pour arrêter leur élan, à faire appel aux longues retraites, aux vastes espaces, aux frimas, comme si celui qu'il s'agissait de vaincre s'appelait encore Napoléon.

Quelle leçon !

CHANSONS D'AVRIL

« Ainsi a été inaugurée cette chose vraiment incroyable et stupéfiante : le rôle social de l'officier dans la nation désarmée ! »

Une cavalerie ne vaut pas seulement ce que valent ses cadres.

Aussi bien que le cœur, chaque tête et chaque bras de soldat doivent être trempés pour la lutte et préparés aux missions les plus intelligentes et les plus périlleuses. Le sort d'une bataille peut dépendre d'un ordre bien ou mal transmis, d'un renseignement parvenu ou perdu : autant dire de la maladresse ou de l'audace d'un simple cavalier. Le succès d'une charge tient moins à la bravoure et à l'habileté des chefs de peloton qu'au calme et à la belle ordonnance de la marche d'approche. Tenir dans le rang, à sa place, d'une seule main, un cheval qui tire, n'est pas une besogne aisée. Quelques maladroits suffisent pour semer le désordre et rompre la cohésion de l'attaque.

C'est donc à vulgariser l'équitation, à la faire pénétrer dans la masse, à donner à la troupe le goût du cheval et la connaissance de son emploi, c'est à tailler tous les moellons de cette muraille ou, mieux, à sertir toutes les pierreries de cette arme précieuse, que doivent tendre actuellement les méthodes d'instruction et les efforts des officiers.

Il faut pour cela du temps et des maîtres.

§ I

Le temps ?

Pour donner une bonne instruction équestre, il ne suffit pas, en effet, de posséder les meilleures méthodes ; encore faut-il pouvoir les mettre en pratique. C'est ce qui est actuellement impossible. Depuis onze ans, en effet, l'enseignement équestre et militaire de nos régiments subit l'action brutale d'un frein capable d'entraver les efforts les plus scientifiques et les volontés les plus énergiques. Ce sabot d'enrayage n'est autre que l'application sans trêve ni merci de la célèbre théorie de « l'instruction intensive ».

Prônée et colportée de régiments en régiments au lendemain de la loi militaire du 15 juillet 1889, c'est le 10 juillet 1894 qu'elle fut réglementée, à la suite d'un rapport présenté au président de la République par M. le général Mercier, alors ministre de la guerre.

Voici dans quelles conditions.

A l'époque où le général Jacquemin présidait le Comité de Cavalerie, la Division de Lunéville était commandée par le général de Cointet. Tous ceux qui ont servi sous les ordres de ce chef savent à quel degré de perfection cet excellent général de cavalerie avait su amener ses escadrons. Homme de la plus vive intelligence, passionné pour le métier des armes, hypnotisé par la grandeur du rôle qui devait lui échoir au lendemain d'une déclaration de guerre, résolu d'ailleurs à faire payer cher à l'adversaire le sacrifice de ses magnifiques régiments, il avait su communiquer à tous la flamme sacrée qui le dévorait. Vivant sur le pied de guerre, à cheval du matin au soir, dans une alerte perpétuelle que n'apaisaient ni les nuits ni les frimas, la deuxième Division était dans un état d'entraînement remarquable, auquel chacun rendait hommage sur l'une et l'autre rive du Rhin.

A des situations particulières doivent s'adapter des méthodes spéciales, et non sans raison le général de Cointet ne s'était pas fait faute, dans les ordres qu'il donnait pour l'instruction de sa troupe, de bousculer les « règles de l'art », afin d'aller au plus pressé.

Frappé, comme tout le monde, des rapides et merveilleux résultats obtenus par cette interprétation nouvelle des règlements, le président du Comité de Cavalerie pensa bien faire en généralisant ces procédés d'instruction et il fit paraître sa première circulaire sur l'instruction dite intensive.

Si jamais une idée a faussé un merveilleux instrument de travail et tué une poule aux œufs d'or, c'est celle-là. C'est en effet une grave erreur que

d'attribuer à l'emploi de procédés spéciaux ce qui est en réalité l'œuvre d'un homme et la marque caractéristique de sa haute valeur.

Cette, simplification extrême de l'instruction, cette précipitation voulue, cette apparente absence de méthode, cette confusion ou plutôt cette fusion immédiate des recrues avec les anciens, destinée à voiler devant l'adversaire la faiblesse des effectifs, c'étaient là des procédés imposés par les circonstances qui ne pouvaient convenir qu'avec le tempérament passionné et guerrier du général de Cointet, parce qu'il savait substituer à l'œuvre si précieuse du temps une prévoyance inlassable et une indomptable ténacité.

De tels caractères peuvent en vérité brousser à travers les règlements ; les traits fulgurants de leur génie jettent les plus vives clartés dans la nuit qui les entoure. Ils sont les précurseurs, les pionniers de l'avenir qu'ils dévoilent. Mais ces hommes sont malheureusement une très infime minorité et l'absence de règles positives et prudentes, qui permet à leur vive intelligence de brillantes improvisations, n'en reste pas moins un danger public avec la généralité, parce que, après avoir ouvert la porte à toutes les initiatives, elle laisse pénétrer en même temps qu'elles toutes les folies, puis un jour toutes les inerties, quand ce n'est pas toutes les ignorances.

D'ailleurs, le système d'instruction appliqué à Lunéville nécessitait-il une rédaction nouvelle des règlements, et n'était-il pas, à tout prendre, la très intelligente interprétation des formules excellentes émises en 1876 et en 1882, appliquées par un homme de grand esprit et de grand cœur ?

Donner une impulsion vigoureuse à l'instruction ; rappeler à chacun qu'il n'y avait pas un instant à perdre et, pour atteindre ce but, dégager le travail de toutes les inutilités et de tout formalisme, simplifier les méthodes d'équitation en les réduisant à l'indispensable, telles étaient les idées mises en avant pour exiger, au lendemain d'une complète refonte de nos Règlements de cavalerie (1876-1882), des modifications grosses de conséquences, dans toutes les méthodes d'instruction que l'on bouleversait sans pitié.

Or, depuis le 17 juillet 1876, tout cela avait été dit et exécuté.

Au lendemain de la guerre de 1870, au moment de la réorganisation de nos forces et de la substitution du principe de la nation armée à celui des armées de métier, des modifications radicales s'imposaient évidemment dans l'art d'instruire cette nation, par suite de la réduction considérable du temps passé sous les drapeaux et du nouvel esprit des institutions militaires.

Nous avons vu, en citant le rapport du règlement de 1876, dans quel langage élevé ces idées avaient été exprimées ; quelle interprétation elles avaient reçue, avec quelle fermeté on avait alors condamné et banni tout ce qui ne menait pas par les voies les plus rapides à la préparation immédiate de la guerre. Tout en respectant scrupuleusement les vérités d'ordre général et les principes fondamentaux, véritable corps de doctrine se dressant intangible et sacré comme une statue de bronze, le Règlement faisait un appel énergique à toutes les initiatives intelligentes et à l'esprit d'entreprise. A chaque page, s'affirmait, avec le sentiment du devoir, la nécessité du travail prompt et utile, le souci de faire vite et bien.

Que signifiait alors ce cri d'alarme, au lendemain des colossales réformes accomplies et des résultats qui en étaient les fruits ? Et d'ailleurs quelles mesures nouvelles proposait-on pour calmer les appréhensions ainsi éveillées ?

Tombant dans l'erreur familière à ceux dont la pensée buissonnière n'est point étayée par des connaissances certaines, on prétendait affermir plus rapidement le cavalier dans la conduite du cheval, en débarrassant, au début, les principes d'équitation de tous les mouvements compliqués (?), de tous les détails (?) qu'il n'est pas indispensable de connaître immédiatement ⁽³⁵⁾. On prétendait, dans une hâte insensée, lui apprendre simultanément l'usage de ses armes, le tir, l'escrime en même temps qu'à monter à cheval, par analogie sans doute avec ces méthodes nouvelles grâce auxquelles on apprend l'espagnol et l'italien en vingt leçons. On ne cherchait nullement à nier l'utilité de ce que l'on négligeait et, le plus sérieusement du monde, on proposait, les hostilités n'ayant point, par bonheur, éclaté le 1^{er} avril, de revenir avec soin sur les enseignements passés et d'étudier alors « des détails nouveaux, omis à l'origine, qui n'en sont pas moins indispensables ».

Pour assurer l'exécution de cette conception incroyable, on transportait au petit bonheur « les principes utiles et les détails indispensables » d'une extrémité à l'autre du Règlement, classant les uns dans une « Première Phase », les autres dans une « Deuxième », à la fin de laquelle nos gens, baptisés guerriers fameux, étaient mobilisables comme « cavaliers du deuxième rang » ⁽³⁶⁾.

Enfin, méconnaissance de la troupe ou inconscience, on osait écrire, toujours sans rire, que l'instruction « ébauchée » en première année serait « continuée » en seconde, puis en troisième année, comme si les employés,

les cavaliers envoyés aux remontes, les ordonnances ne buvaient pas jusqu'à la lie de ces cavaliers de troisième année qui se nomment pompeusement les « anciens » ! Et c'est à ces maigres laissés pour compte que l'on prétendait confier, ô dérision ! « suivant leurs aptitudes », le « dressage des jeunes chevaux, les fonctions de chefs de poste et de patrouilles, de cavaliers d'encadrement et de moniteurs pour les instructions diverses à donner aux recrues » ⁽³⁷⁾.

Et ce factum était revêtu de la signature d'un Ministre de la Guerre et aussi de celle du chef de l'État !

En vérité, soupçonne-t-on quelque chose de plus contraire à toutes les lois du bon sens et, par conséquent, de plus néfaste qu'une semblable conception de l'instruction. Ce n'est plus l'évolution, c'est le tohu-bohu. Ce n'est plus la rapidité intelligente, c'est la réglementation d'un désordre voulu dont les résultats se sont fait d'ailleurs immédiatement sentir.

Que se passe-t-il en effet dans la pratique ? Que doit-il forcément se passer ?

Voici l'officier chargé des classes à cheval. Supposons-le rompu à son métier par l'âge et par l'expérience. Il connaît les difficultés que lui créent les temps nouveaux, il a pris des mesures pour les surmonter, en honnête serviteur. Faisant taire ses préférences, brisant avec les principes de sa propre éducation, il a déjà ployé son travail aux exigences des saisons, des heures du manège et, surtout, des idées nouvelles. Il a réglé son temps d'après des ordres donnés, d'après des inspections annoncées ! Et cependant, à peine son instruction est-elle commencée que son capitaine fond sur lui : « Où en êtes-vous ? — Surtout ne vous laissez pas attarder ! Le premier escadron a les étriers. — Le deuxième a pris le sabre. — N'oubliez pas la lance ! — Le colonel voit les recrues lundi. — Le général de brigade s'annonce pour samedi ! » Et l'on s'agite et l'on se hâte ; on entasse, on empile mouvements sur mouvements. On commence tout. On n'achève rien. Et l'on paquette les chevaux et l'on paquette les hommes ; on s'équipe, on se cuirasse, on s'arme ! C'est la fièvre ! c'est le vertige ! c'est la course au clocher ! On galope, on charge, on sabre et l'on ne s'arrête même pas pour panser les blessés et ramasser ses morts. Aussi, quel déchet ! Mais qu'importe ! la date approche : Marche encore, marche toujours ! « Enfin voici le 1^{er} avril. Respirons ! nous allons reprendre cette instruction provisoire, remettre un peu de calme et d'ordre dans ce troupeau affolé, perfectionner ces connaissances ébauchées. » — C'est bien le but,

n'est-ce pas, de cette Deuxième Phase prescrite par ce règlement plein de prévoyance ?

C'est compter sans son hôte. N'est-ce pas l'heure de l'école du peloton, si l'on veut être prêt pour l'école d'escadron ? C'est aussi le moment de pousser le service en campagne et d'en augmenter les séances. Aux premiers souffles du printemps, s'éveille qui dormait ; il serait bon d'esquisser un peu d'école de régiment, car la revue de mai approche et chacun sait qu'un défilé sans défaut vaut seul une bonne presse. Voici encore les séances de tir, les exercices d'embarquement, les revues de mobilisation ; c'est l'époque de la mue, c'est l'époque du vert ! Retrouvera-t-on le temps, au milieu de ces mille soucis, de ces interruptions continuelles, de reprendre par la base, sagement, minutieusement, cet édifice croulant bâti à la vapeur ? — Allons donc ! Ce que l'on n'a pas appris au début de l'instruction, jamais on ne l'apprendra par la suite ⁽³⁸⁾.

Aussi, que vaut-il au 1er avril ce soldat pour lequel on a bousculé tous les règlements, violé toutes les traditions, que l'on couve, que l'on élève, que l'on chauffe, que l'on surchauffe et qui, finalement, pour prix de tant d'efforts, part pour la guerre muni seulement d'un billet de « deuxième rang » pour le grand drame qui va se jouer peut-être demain ? Si le premier rang lui est interdit, c'est sans doute qu'on le juge trop mal élevé pour s'y conduire décemment : notre homme y ferait donc scandale ? — Parbleu, nous le pensions ! Mais alors, que deviendra-t-il, le jour où les patrouilles, les vedettes, la maladie, ou la mort auront dévoré les anciens, c'est-à-dire vidé tout ou partie du premier rang ? Presque au lendemain de la déclaration de la guerre, Sancho Pança sera donc armé chevalier, et de l'emploi de bouche-trou le voici appelé à toutes les nobles besognes de sabreur, d'éclaireur, d'estafette ! Or, pour ces emplois, il n'est pas qualifié, car, par vos ordres, il n'a reçu durant la « Première Phase » aucun principe de conduite du cheval. Il a peut-être tout vu, mais il n'a rien retenu... et c'est bien son droit.

Tant qu'il s'agit de galoper en harde sur un terrain de manœuvres, de cheminer sur une route, en colonne, ou même d'escorter un Roi à travers les Champs-Élysées, l'illusion peut être complète. Elle ne saurait durer longtemps pour un œil exercé. Que le cheval marque du caractère et que le cavalier ait à intervenir, à faire preuve d'un peu de justesse et de puissance... le rêve s'évanouit et la réalité apparaît vraiment lamentable. Le cheval se défend-il ? l'homme est par terre. Refuse-t-il de sortir du rang ?

l'impuissance du cavalier n'a d'égale que l'ignorance dans laquelle il se trouve de ses moyens de conduite. S'agit-il de franchir un obstacle de 60 centimètres ? c'est entre deux saccades terribles qu'il encadre l'exposition inconvenante de son derrière ! — Couler dans l'allure ? régler une allure ? dominer sa monture ? Il n'en est pas question. Désignez par exemple un cavalier ; faites-le marcher sur un point de direction ; voyez-le aussitôt tanguer, rouler, puis, emballé, venir échouer piteusement au milieu de l'état-major qui l'examine, pendant que, d'un air profond, l'officier chargé de son instruction ne manquera pas de vous dire :

« Vous demandez là ce qu'il y a de plus difficile. » En résumé, au 1^{er} avril, aucun n'est capable de sortir du rang, de conduire un cheval, de le diriger, de le maintenir arrêté en vedette au carrefour du chemin, d'exécuter la plus simple des missions. — Si cette description compte des exceptions, elle n'en est pas moins exacte pour un grand nombre de nos régiments.

Voilà la recrue de bataille que l'instruction intensive nous aura préparée.

Elle est avariée pour toujours ! A l'école du régiment, au service en campagne, le cavalier prendra évidemment une certaine habitude du cheval, une apparente aisance, mais ses défauts subsisteront ; d'autres naîtront, issus de ceux-ci. Septembre et octobre : la classe est partie, les meilleures des recrues s'en vont, prises comme gradés, choisies comme ordonnances, comme plantons. Cependant, voici vos chevaux de quatre ans qui arrivent des dépôts de transition et qu'il faut débourrer, voici vos chevaux de cinq ans qu'il faut dresser... et voici vos dresseurs !... Allez donc chercher le comte d'Aure ou le professeur Dutilh ou Baucher père et fils, et maintenant gymnastiquez, équilibrez, accordez les mains et les jambes et, de ce chaos, sortez-nous le cheval de guerre « franc à la jambe, léger à la main » ; le cheval d'estafette droit et adroit, le cheval de charge maniable dans la mêlée, dans la poursuite et dans le ralliement !

Eh ! grand Dieu ! pourquoi cette agitation malsaine, cette hâte intempestive ? Pourquoi courir comme des fous dans toutes les directions, excepté dans la bonne ? Ne peut-on atteindre des résultats autrement sérieux par des méthodes plus sages ? N'y a-t-il pas temps pour tout ? La pluie qui donne les pneumonies, le froid qui excorie, la neige, le verglas excluent pendant bien des jours ou, du moins, limitent le travail à l'extérieur. N'est-ce pas le moment de s'incliner devant les intempéries des saisons ? n'est-il pas raisonnable de respecter leur mainmise sur nos tableaux de travail, de méditer devant cette grande leçon de choses que nous donnent les forces de

la nature et d'en profiter pour faire sérieusement ce qui doit être fait avec sagesse, force et réflexion ?

Rien ne sert de courir, il faut partir à point,

disait le Bonhomme

Il n'est douteux pour personne qu'en cas de guerre tout est possible ou du moins tout est à tenter.

Même si les mœurs d'Extrême-Orient s'acclimataient en Europe et que nos ennemis nous attaquaient sans déclaration de guerre préalable, on peut prévoir une période de tension politique comme celle que nous traversons à l'heure actuelle, précédant l'ouverture des hostilités et qui pourrait durer plusieurs semaines. Rien de plus naturel alors que de courir au plus pressé, rien de plus pardonnable qu'une certaine hâte et que la confusion qui en est le résultat. Le souvenir des événements politiques de 1875 et ceux de l'incident Schnæbelé sont encore présents à toutes les mémoires. Jamais la légitime émotion de ces jours terribles n'atteignit l'affolement qui semble étreindre nos chefs depuis dix ans. Le contingent des recrues d'alors, mal dégrossies, eût été certainement moins solide que les autres, mais qu'importait ! Ce cinquième, ou ce tiers de l'effectif eût été fortement encadré entre des hommes instruits dans le calme, c'est-à-dire dans la force. — Le système actuel nous donne un raté entre deux médiocrités ⁽³⁹⁾.

En pleine paix, est-il compréhensible que de parti pris on vienne jouer au petit soldat avec un pareil sans-gêne, que l'on sacrifie à plaisir tant d'éléments excellents et tant d'espérances, que l'on étouffe volontairement tout principe d'instruction, que l'on dessèche toutes les sources du progrès, que l'on étale une pareille pacotille d'idées en verroteries, sans risquer le pilori !

Le cri d'alarme que nous poussions il y a dix ans est devenu une réalité douloureuse. Malgré son annonce pompeuse, disions-nous alors, l'instruction intensive paraît ne devoir assurer au jour de l'entrée en campagne que des classes pitoyablement instruites. Elle justifie le vieil adage : « Apte à tout, bon à rien » ; et le principe de la nation armée, substitué à l'armée de métier, a eu pour premier résultat de réglementer le

trompe-l'œil. Il ne s'agit plus de mettre des hommes à cheval, de leur apprendre à conduire leur monture, à bien manier leurs armes, il s'agit de faire croire qu'ils sont en selle, qu'ils savent galoper, qu'ils peuvent sabrer. Vite une bride ! Vite des étriers et un paquetage ! Vite à l'école de régiment ! Vite surtout à la revue de mars et qu'on en parle ! Donc, pas de cavaliers, pas de dressages, pas de chevaux dociles au maniement des armes et dans les marches d'approche ! La formation en vrac ! Au grand jour, tous les conscrits de Montereau seront là...

L'EMPEREUR y sera-t-il ?

Un des vices de ce système, et non des moindres, a donc été d'ouvrir la porte à toutes les fumisteries.

Les quartiers offrent aujourd'hui un singulier spectacle.

Ce que Musset appelait l' « humanitarerie » y trouve un sol admirablement préparé ou du moins un écho sonore.

On y voit, non sans émotion, les chefs les plus élevés en grade se préoccuper de la santé de leurs soldats et leur manifester une sollicitude dont ils n'entourent certes pas ceux de leurs enfants dont ils ont la prétention de faire des hommes. La qualité et la quantité de la nourriture n'est plus aujourd'hui un souci suffisant ; il importe maintenant d'en surveiller l'accommodement et de le varier. On goûte les sauces ; les hommes sont consultés sur les menus ; on multiplie les boissons hygiéniques ; le café chaud est servi au saut du lit, et dans certains corps, probablement inaccessibles au ridicule, on vient d'inaugurer le régime du thé offert pendant le pansage du soir !

Lorsque La Fleur, sergent recruteur au service de Sa Majesté, parcourait les campagnes en quête de naïfs à piper, il promettait avec assurance, aux timides et aux hésitants, un régime plein d'aménité et d'attentions délicates. On ne trouvait au régiment, assurait-il, que des fils de famille ; les bonnes manières y étaient exigées, la nourriture délicate et choisie. Ses assurances ont été largement dépassées depuis ! Jamais il n'aurait osé promettre le médecin attaché à chaque pas, les pesées mensuelles ⁽⁴⁰⁾, la table de nuit qui, insensiblement et par bonds successifs, s'avance du fond de la cour vers le pied des couchettes, ni le five-o'clock tea, ni la comédie de quinzaine fort à la mode maintenant dans certains corps...

Le soldat madré qui chez lui trimarde, qui gèle en hiver, qui sue en été, qui mange une fois par semaine du lard ou de la viande achetée dans les bas

morceaux et qui le reste du temps vit chichement de choux et de pommes de terre, se félicite de son nouvel ordinaire, mais n'en laisse rien paraître. Il prend la douce habitude d'être dorloté, écouté. Calcul habile, ou instinct de jacobin, il se plaint au premier rôti brûlé. Sa santé l'inquiète et au plus léger rhume il prend des airs penchés, file à la visite, dont le corollaire se présente à ses yeux charmés sous l'aspect d'une salle de convalescents chaude, imagée, munie de jeux où il coule des jours inutiles et agréables.

Toutes ces choses semblent maintenant fort naturelles. Les chefs les acceptent d'un œil indulgent parce qu'elles leur acquièrent à peu de frais une bonne réputation d'humanité. Ils pensent mériter ainsi le nom de Père du soldat. — C'est une référence favorable.

Que l'on ne croie pas cependant que la médaille soit sans revers : c'est parce qu'il aimait la chair fraîche que l'ogre engraissait le petit Poucet ! Tandis que l'ordinaire est ainsi soigné et le souci de la santé des hommes annoncé à son de trompe ou par des articles sensationnels, les exigences de la vie militaire éclatent centuplées et tyranniques.

Les théories nouvelles sur l'art de faire vite, sinon bien, partout prônées et admirées, engendrent une ébullition de mauvais aloi, une sorte de fièvre maligne. Dès les premiers jours, l'affolement se manifeste, les ordres se multiplient. On fait de l'escrime du sabre avant de savoir mettre le sabre à la main ; on va au tir avant de savoir charger une arme ; on se précipite à l'école de régiment avant d'avoir fait l'école du groupe ; au service en campagne avant de savoir monter à cheval. On fera des marches imposantes, des déploiements dans lesquels les malheureux, crispés, pendus sur la bouche de leurs chevaux, frisent dix fois la mort.

Pas un jour d'arrêt, pas un instant de repos ! les classes à pied, les classes à cheval, les théories, la voltige, les pansages se succèdent sans cependant que le service intérieur abdique aucun de ses droits. Aucune heure de répit pour assurer l'ordre, la bonne tenue des armes, des harnachements, pour apprendre à l'homme à coudre, à réparer ses effets, pour lui inculquer ces mille vertus du soldat, l'obéissance, l'ordre, la propreté qui, jadis, lorsqu'il les rapportait chez lui, devenaient une véritable source de richesses !

Groupés dès le réveil, sous la faible lueur d'un vieux falot fumeux et puant, autour de l'unique fourche du peloton, ou plongés dans les courants d'air réglementaires des écuries et de la chambrée, suants et soufflants, glacés, toussants, bousculés à pied, engueulés à cheval où ils souffrent de cuisantes blessures, punis parce qu'ils font de la poussière en balayant la

chambre, punis parce qu'ils arrosent la chambre pour ne pas faire de poussière, déçus dans leur rêve enfantin de gloire et d'honneur patriotiques, ahuris, abrutis, maudissant leur sort, ils prennent en dégoût la faction qu'ils montent au pied du drapeau, et leur trop célèbre cri de ralliement : « La classe ! » est un appel énergique à la délivrance !

Qui veut cela ? qui leur vaut cette misère ? Le métier militaire ? Non, certes, mais le médecin..., le médecin qui, sous prétexte d'aération, prescrit les courants d'air dans les chambrées ⁽⁴¹⁾ ; le capitaine qui goûtait les sauces, mais qui rédige des tableaux de travail monstrueux ! le colonel, qui tout à l'heure maniait les viandes, mais qui tolère ce surmenage quand il ne l'ordonne pas lui-même ! le Ministre enfin, qui a prescrit ou permis ce conte fantastique ! Mais alors il pourra affirmer du haut de la tribune que le service de deux ans est possible, puisque dans certains régiments les recrues, après cinquante heures de cheval, ont suivi des marches militaires de 35 kilomètres ! puisqu'elles prennent part à l'école de régiment en décembre ! puisque dès janvier elles exécutent des marches en bataille au galop !

Vraiment !

Est-ce donc parce que vous l'aurez affublé d'un casque, enduit de cuirasses, lardé d'un sabre ou d'une lance qu'il aura un aspect plus terrible, votre Sancho Pança ! Allons donc ! Il est grotesque, ce héros ! c'est un épouvantail à moineaux et rien de plus !

Le chœur est en voix ! Artistement groupé, magnifiquement habillé sous la direction d'un habile coryphée, il s'avance, il recule en brandissant ses piques sur des airs de bravoure. Il chante : « Victoire ! victoire aux enfants de Saint-Marc ! » —

« Au feu ! » crie un plaisant... et les enfants de Saint-Marc détalent au plus court.

Et votre charge en ligne ! Qu'en espérez-vous ? Contre qui la croyez-vous dirigée ? Dans la fonte de votre muraille d'acier une main coupable a versé des centaines de fœtus et de paillons qui au premier effort la feront éclater, et de ces éclats c'est nous qui seront les premières victimes.

On connaît la célèbre affirmation de Clausewitz :

« Le soldat est recruté, habillé, armé, instruit, il dort, il mange, il boit, il marche dans l'unique dessein d'arriver au combat en temps opportun et à la

place convenable. » Or avant l'heure, ça n'est pas l'heure : c'est précisément Mars en carême.

Certes, il ne s'agit pas de louer ici sans réserve les instructeurs qui sous prétexte de calme et de méthode épèlent en ânonnant pendant des mois les progressions du règlement, ni ceux non moins nombreux, qui, se laissant bercer par la mollesse des heures, s'endorment dans un éternel farniente et attendent toujours du lendemain un progrès qui ne vient jamais. Mais, s'il est vrai que la cavalerie n'est pas un simple spectre qu'on agite sur les ailes de l'ennemi dans le vain espoir d'y jeter la terreur ; si, pour elle comme pour les autres armes, le critérium de sa valeur est de tuer et de beaucoup tuer, nous affirmons que la pierre angulaire de tout son édifice est la « Leçon de la conduite du cheval » ; et nous disons que, si cette leçon n'est pas donnée comme elle doit l'être, avec les soins les plus minutieux, avec la science la plus profonde, avec sagesse et patience, une cavalerie est de ce fait sans valeur morale comme sans force physique, autrement dit inutile... eût-elle même l'honneur d'être commandée par un Geslin de Bourgogne ou un Montenon.

Évidemment, on peut gagner encore du temps sur ce qui se passait autrefois. Au lieu de diviser le travail en cloisons étanches, ainsi que le faisaient certains instructeurs qui n'avaient pas saisi l'économie du programme, on peut profiter de cent occasions perdues pour avancer l'instruction. Dès les premiers jours, par exemple, on peut apprendre aux recrues à monter à cheval régulièrement, à rompre par quatre puis par deux pour se rendre au manège, au lieu de rompre bêtement à la queue leu leu ; on peut esquisser une formation en bataille en sortant ou en entrant dans la carrière ⁽⁴²⁾, exécuter régulièrement le mouvement de mettre pied à terre ; donner de bonne heure la leçon de l'étrier et en user pour les longues séances à l'extérieur. L'étude de l'école du peloton se trouvera ainsi considérablement allégée. On peut aussi, ces jours-là, prendre les armes ; profiter des temps de pas, de la traversée de la ville pour mettre le sabre à la main et le remettre au fourreau ; étudier les moulinets ; utiliser les promenades pour apprendre les premières notions d'orientation, etc., etc., mais de là à raccourcir le temps réservé, le temps nécessaire à l'étude des principes et à leur incubation, entre cela et décider que tel mouvement utile se fera en février et tel autre également indispensable en avril ; entre ne pas perdre de temps et renverser l'instruction cul par-dessus tête, quel abîme !

A quoi bon d'ailleurs ? Le paysan forme les neuf dixièmes du contingent, c'est donc sur lui qu'il faut baser toute méthode d'enseignement. Le cultivateur est lourd dans sa démarche et aussi dans sa pensée. La fièvre qui nous mine et nous fait brûler la vie ne l'a pas encore atteint, Dieu merci ! Sa vie se déroule au milieu de la nature ; il sait que les choses de la terre sont soumises à des évolutions dont il n'est pas en son pouvoir de modifier les lois. Le renouvellement régulier des saisons, la nécessité de régler sur elles l'emploi de son temps, lui imposent un calme magnifique qui envahit tout son être et le traversent jusqu'aux moelles. Dans le cerveau de Jacques Bonhomme, c'est une à une et lentement que pénètrent les idées, comme les étoiles s'allument dans la nuit. C'est du même pas tranquille et mesuré qu'il baptise, qu'il enterre ou se rend au marché. Il est inutile de le bousculer ; sa force d'inertie est capable de briser la plus folle ardeur. C'est lui qui a inventé le dicton : « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. »

Il ne déteste pas s'instruire, mais par petites doses ; il ne digérera jamais les menus variés et copieux de l'instruction intensive.

Telle fut, pendant d'heureuses années, la croyance des chefs qui présidaient aux destinées de la cavalerie.

En gens avisés, ils pensaient que l'outil doit être forgé avec un soin d'autant plus minutieux que son emploi sera plus brutal et plus inattendu. Ils disaient encore : « Demandez beaucoup en temps de paix, pour obtenir ce que vous pourrez en temps de guerre. » Ils avaient un peu d'histoire et savaient que les dates des déclarations de guerre sont des plus variables ; aussi s'étaient-ils bien gardés de fixer irrémédiablement pour la mobilisation le jour qu'une tradition séculaire et le bon sens public avaient réservé aux grosses farces et aux plaisanteries douteuses.

Pourquoi des vérités si évidentes se sont-elles éteintes ? Nous ne sommes pas des fantômes, mais bien des êtres de chair et d'os et, comme tels, nous travaillons dans l'« espace » et dans le « temps ». Alors, qu'y a-t-il de changé ? Nous avons autant de manèges, autant de carrières, autant de pistes, autant de routes ; on a multiplié les manœuvres de garnison, les exercices de reconnaissances, voilà pour l'espace !

Quant au temps, jamais nous n'admettrons que la réduction du service nécessite un changement, quel qu'il soit, dans la méthode adoptée en 1876, fussions-nous même réduits à préparer des milices.

La femelle de l'éléphant porte pendant vingt-deux mois ! Il en faut neuf pour faire un garçon et tous ceux qui naissent avant terme gardent, leur vie durant, les traces indélébiles de leur triste précocité. Il faut six mois et non pas quatre pour faire un passable cavalier de rang ⁽⁴³⁾. Ce que l'on nomme « gestation » pour les uns, s'appelle « durée des classes » pour les autres. Cette durée des classes est objectivement la même en 1905 qu'en 1805 ⁽⁴⁴⁾. Si on cherche à éluder les lois naturelles de l'enfantement, on commet une tentative d'avortement ; s'agit-il d'un jeune soldat, suivant la parole célèbre de Talleyrand, « c'est plus qu'un crime..., c'est une faute ».

On ne peut faire de la musique sans connaître ses notes ; on ne peut lire sans connaître ses lettres ni écrire sans savoir manier sa plume.

Les années, avec le travail, amènent l'expérience et permettent alors de transformer les éléments en connaissances utiles, pratiques, solides, de créer des œuvres, peut-être des chefs-d'œuvre. Si le temps n'est rien pour le génie, c'est l'usage journalier d'un art qui engendre et fortifie le talent. Il est donc évident qu'un vieux cavalier est meilleur qu'un jeune, leur adresse étant proportionnelle non seulement à la méthode de travail placée à la base, mais aussi à l'expérience acquise, qui est nulle chez la recrue. Mais que le cavalier passe sept, cinq, trois, deux années ou une seule sous les drapeaux, que l'enfant vive cent ans ou qu'il meure demain, le temps de l'incubation, le temps nécessaire pour apprendre à parler, à marcher, à lire, à compter, le « temps des classes », enfin, ne saurait être pour cela diminué ni d'un jour ni d'une heure. Et les officiers qui se cassent la tête et s'ingénient à adapter des méthodes d'équitation sur la durée du service de deux ans prouvent qu'ils n'ont jamais réfléchi sérieusement à la question.

Puisqu'il a toujours fallu six mois pour faire de la recrue un cavalier capable de passer à l'école d'escadron, entre la leçon d'hier et la leçon de demain, qu'y a-t-il de changé ?

Par exemple, ces six mois, il nous les faut ; c'est un devoir de les réclamer et il n'appartient à personne d'y toucher. Ils nous sont aussi indispensables que de solides fondations pour toute maison destinée à affronter les vents et les marées, quel que soit d'ailleurs le nombre de ses étages.

Caveant consules !

L'instruction intensive a posé sa main meurtrière sur les chevaux comme sur les hommes. En 1887, le Comité de Cavalerie avait fait introduire dans le règlement un article intitulé Entraînement, qui a été reproduit dans le règlement actuel sous le titre de Mise en condition. C'est un morceau remarquable, dû au général de Lignières, l'homme de cheval le plus accompli qu'ait possédé la cavalerie française. La nécessité de laisser les chevaux se reposer pendant l'hiver, de les remettre hauts d'état, de soigner leurs membres, de les remettre progressivement au travail y est affirmée. Ce sont d'ailleurs les théories appliquées par tout cavalier ayant à utiliser le cheval, qu'il s'agisse de l'entraînement du cheval de course, du cheval de chasse ou du cheval d'armes.

Maintenir le cheval dans un état constant d'entraînement ou, ce qui est peut-être pire, lui infliger un travail irrégulier, parfois anodin, parfois violent, dans une saison où la bourre de son poil le met immédiatement en nage, amène une déperdition considérable de ses forces, puis l'expose à se refroidir à l'écurie avec sa chemise mouillée, ou mal séchée, sur le dos, c'est condamner les chevaux à baisser de condition. — Remettre en état au printemps un cheval maigre, en continuant le travail et même en l'augmentant, est une difficulté presque insurmontable. — Ne pas tenir compte de la mue des chevaux, profiter de l'époque de la mise au vert pour pousser le travail quand il n'y a pas nécessité, ce sont là des crimes de lèse-équitation dont il faut laisser la responsabilité à qui veut l'assumer ⁽⁴⁵⁾.

Il est à la fois triste et plaisant de rappeler ces choses. Plus tard, quand l'hygiène, le goût du cheval, sa connaissance approfondie auront enfin pénétré nos mœurs militaires, on rira de nos procédés primitifs comme nous raillions les vieux capitaines d'autrefois qui trottèrent « à la française » jusqu'à leur retraite.

Le même affolement qui préside à l'instruction des jeunes soldats et rompt l'entraînement normal du cheval de guerre s'étend également au dressage des jeunes chevaux.

Il nous a fallu un siècle d'élevage consciencieux, cinquante années de sport pour nous amener à connaître, en France, ce que connaissaient déjà les cavaliers de Cromwell, la zoologie du cheval de troupe, la lenteur de sa formation et l'intérêt capital qu'il y a à respecter cette évolution. Il y a dix ans à peine que l'on a définitivement adopté le débouillage du cheval dans sa quatrième année et le dressage pendant sa cinquième année ⁽⁴⁶⁾. Il y a

deux ou trois ans seulement qu'une très sage circulaire interdisait formellement d'emmener les chevaux de six ans aux manœuvres ! Et c'est au lendemain de ces conquêtes précieuses qu'on ose venir préconiser le surmenage, prôner toutes sortes d'instruments de torture, réclamer des forceries animales, encore et toujours sous le prétexte d'une mobilisation au printemps que l'on attend depuis trente-cinq ans, ou d'une modification apportée à la loi de recrutement !

La nature est là pourtant qui réclame ses droits et qui affirme ce principe fondamental, indiscutable, que toute méthode de dressage qui n'a pas pour base la mise en condition du cheval n'est pas une méthode de guerre. Il faut en effet n'avoir jamais monté de ces chevaux de quatre ans et de cinq ans et même de six ans, pour ignorer combien leur démarche est incertaine, flottante, combien leur système osseux est loin d'avoir atteint sa densité absolue, combien les articulations sont fragiles et les muscles peu développés ! Que vient-on donc parler de « dressages rapides », de « résistances morales et physiques à vaincre », lorsqu'il s'agit d'animaux dont on ne peut attendre que de tituber plus ou moins honnêtement sous l'homme ? Que vient-on nous demander de préparer pour une guerre hypothétique, toujours déclarée le 1^{er} avril, des poulains incapables de faire 30 kilomètres sans s'effondrer misérablement ?

Cependant, il faut ici préciser, car aucun doute ne saurait subsister dans les esprits après la discussion d'un sujet si grave. Si nous voulons laisser la nature faire sa libre et nécessaire évolution, nous n'entendons pas pour cela négliger le dressage du jeune cheval ni son éducation militaire, bien loin de là ! Et, de même que nous avons affirmé que la loi de deux ans ne devait et ne pouvait amener aucune modification dans la méthode classique et consciencieusement observée du travail des recrues, nous pensons que la brièveté du service actuel a rendu le dressage rationnel du jeune cheval plus indispensable que jamais.

Soyons sincères et ayons le courage de dire la vérité. Le degré de dressage de nos chevaux, jeunes ou vieux, donne matière à des réflexions bien peu édifiantes. On a souvent cité l'impression des officiers allemands appelés à utiliser en 1870 les chevaux de capture : « Excellents, très résistants, mais raides et mal dressés. » D'une façon générale, on peut affirmer que ce jugement n'a rien perdu de sa valeur. Dans la plupart des régiments, les dressages, confiés au lieutenant X... parce qu'il est le plus ancien, ou au sous-lieutenant Z... parce qu'il monte au concours hippique,

sont dirigés sans méthode, sans esprit de suite, dans une ignorance absolue des vrais principes. Il y a beaucoup d'escadrons dans lesquels cette partie du travail, qui est pourtant la cheville ouvrière de toute la machine, est de beaucoup la plus négligée ; parfois même ce travail est confié à des sous-officiers ⁽⁴⁷⁾. Les inspections passées par les généraux ou les colonels en sont des plus superficielles ; un rapide coup d'œil donné au manège ou sur un carré et c'est tout. Mais l'examen individuel ! Mais savoir si chaque cheval est franc, maniable, adroit, combien peu cherchent à s'en rendre compte ! Ce désintéressement qui part d'en haut ou ce satisfecit donné à l'à peu près envahit tous les rouages et, dans ces conditions, les résultats ne sauraient être que très médiocres. Il suffit pour s'en rendre compte de monter des chevaux de troupe, d'en monter beaucoup. On restera confondu de leur pesanteur, de leurs contractions, de leur complète ignorance des aides. Comment les hommes arrivent-ils à manier un pareil bétail, si ce n'est à force de bras ? On admire qu'ils parviennent à l'étape ayant parcouru 50 ou 60 kilomètres sans avoir couronné, dix fois leur monture et sans s'être eux-mêmes rompu le col. S'agit-il d'ébranler une telle troupe au galop ? Quel remue-ménage ! Les reins se voussent, les mâchoires s'ouvrent énormes, douloureuses, sur des têtes révoltées et des encolures renversées. C'est un cyclone avec toutes ses conséquences : bouches égarées, articulations ravagées, membres ruinés à tout jamais.

N'est-on pas alors en droit de se demander ce que deviendra à l'heure du combat ce guerrier embarrassé d'un sabre ou flanqué d'une pique, puisque ses dix doigts et ses trente-deux dents ne lui suffisent pas pour manier son cheval sur le sol uni du terrain de manœuvre ?

Avant le choc, avant la mêlée, pendant la marche d'approche, il y aura déjà une bataille engagée, terrible, impitoyable, qui se livrera sans trêve ni merci entre cet homme et ce cheval qu'un même élan devrait, dans une mutuelle confiance et une intime union, porter vers le même but. Or, l'homme qui dans une charge de cavalerie n'est pas intimement fondu avec sa monture, celui qui ne peut tendre délibérément toute la puissance de sa pensée et toute la force de son bras vers l'ennemi sur lequel il fonce n'est pas un cavalier de combat ; il est un danger terrible pour ses voisins et rien de plus.

C'est pourtant à ce fâcheux résultat que conduit l'insouciance de tous ceux à qui incombe la responsabilité de l'instruction, quel que soit dans la hiérarchie le degré où les a élevés leur fortune militaire.

De tout temps, une pareille négligence fut coupable, mais à l'heure actuelle, si elle persiste, elle mènera directement et promptement la cavalerie à sa ruine et au ridicule.

Ce n'est que par la perfection de dressages rigoureusement exécutés, d'après des méthodes classiques et réglementaires, que nous obtiendrons la complète soumission des chevaux aux aides, et ce n'est que par l'excellence des résultats ainsi obtenus que nous arriverons à faciliter la mise en selle de nos jeunes soldats, que nous pourrons les amener à dominer leur monture, c'est-à-dire à la manier, et que nous les mettrons, par la suite, dans la possibilité de remplir leur devoir.

Enfin, le rendement d'une cavalerie est également en rapport exact avec le degré de perfection obtenu dans le dressage de ses chevaux. Les escadrons qui rentrent des manœuvres en tirant leurs montures par la figure parce qu'elles n'ont plus de dos (et le nombre en augmente singulièrement depuis quelque temps [⁴⁸]) sont précisément les escadrons dans lesquels le dressage se fait mal ou ne se fait pas. Le dressage est en effet le perfectionnement indispensable de l'instruction équestre du cavalier : un cavalier maladroit sur un cheval raide, c'est le cheval couronné, ou le cheval blessé à coup sûr. Un chef qui traîne derrière lui une troupe aussi mal ajustée ne peut espérer entreprendre ni longues chevauchées, ni combats, ni poursuites. Qu'il s'estime heureux si après avoir rampé misérablement le long des routes il atteint sans encombre la fin de sa journée ; ce n'est point à de la cavalerie qu'il commande, mais à une véritable infanterie montée.

Un redoublement de soin, d'intelligence, de savoir, de volonté et d'habileté est donc absolument nécessaire ; mais ici encore il faut du calme, du temps et de la méthode, toutes choses qui ne sont point les éléments dont se prévaut l'instruction intensive.

Eh oui ! la guerre est une chose inévitable ! Il y en a eu, il y en aura encore, et il faut s'y préparer sérieusement, car elle sera d'autant plus violente que plus rare, mais à quelle date ? Notre ennemi prendra-t-il la nôtre ? Attendra-t-il comme le maître d'armes du Bourgeois gentilhomme que nous soyons en garde ! C'est chose douteuse ! Ce sera peut-être en janvier, mais peut-être aussi en août. Cette incertitude devrait imposer le calme, au lieu des exigences hors nature et malsaines. — « Fais ton devoir, advienne que pourra. »

Ici, comme tout à l'heure, nous comptons sur la période de tension politique, si courte soit-elle. Si, au bout de ces quelques heures, nous

n'avons pas reçu de chevaux de réquisition et qu'il nous faille sacrifier à la folie du nombre, ce sera le moment de camper sur nos jeunes chevaux un paquetage, une bride, un sabre et même, si l'on veut, de leur attacher une gamelle à la queue ! ils n'en iront pas plus loin pour cela... « Il n'y a que les vieux chevaux de bons à la guerre » disait le maréchal de Saxe ⁽⁴⁹⁾.

Encore une fois, on ne peut faire la guerre avec succès qu'avec des troupes amenées solides à pied d'œuvre.

Le nombre jouera un grand rôle dans la prochaine guerre et le nombre ne sera pas pour nous. La valeur et la qualité pourraient peut-être équilibrer les forces : nous ne les aurons pas non plus si l'on persiste dans les procédés d'instruction actuellement à la mode. Une fois la brèche faite, la nation victorieuse pourra se ruer avec ses réserves et achever son succès sous la poussée d'un torrent de rachitiques et de culs-de-jatte, mais, pour faire la brèche, il faut du solide et du cher.

Les étonnants succès des Japonais dès le début de la campagne de Mandchourie sont là pour démontrer ces axiomes. C'est une armée instruite, telle qu'il n'en existe peut-être pas en Europe, qui s'est ruée sur des troupes de confins à demi militaires, à demi agricoles, puis sur des troupes ayant la mentalité européenne, c'est-à-dire un peu d'instruction, mais aucune éducation militaire. Des unes et des autres elle n'a eu souci !

Nous avons tenté d'exposer dans son ensemble l'œuvre destructive et profondément démoralisatrice de l'instruction intensive, telle qu'elle est appliquée dans la cavalerie depuis onze ans.

Son dernier avatar, nous l'avons dit, c'est le service de deux ans adopté pour la cavalerie comme pour les autres armes, bien qu'au vu et au su de tous l'application en fût matériellement impossible. C'est bien elle qui a donné naissance à cette loi détestable en affirmant la possibilité de faire des cavaliers en quatre mois !

Vraiment, un moment de découragement et de mécontentement n'est-il pas bien excusable ?

N'est-il pas temps de faire cesser cet assourdissant tapage de cymbales et de grosse caisse ? Qui veut-on leurrer encore avec ces boniments et ces oripeaux qui voilent si mal la misère de l'idée ? Est-il vraiment une voix de cavalier qui grimpé sur l'estrade ose encore crier : « O merveille ! ô prodige ! » — Ne savons-nous pas tous que la baraque est vide ?

L'heure n'est plus aux formules stériles ni aux parades foraines. Il faut retourner en hâte au vrai théâtre, à celui de nos études classiques et de notre jeunesse. C'est là que se jouaient les bonnes pièces, celles qui trempent les caractères et qui font les hommes. Et puis c'est encore là qu'on parlait le meilleur français.

Les heures déjà trop brèves que l'instruction intensive laissait aux officiers soucieux de mener à bien l'éducation militaire des hommes que le pays leur confie ont été singulièrement réduites encore en ces dernières années, par suite de l'évolution étrange qui, après s'être donné carrière dans quelques milieux officiels, s'est emparée de l'esprit de certains personnages politiques momentanément revêtus de pouvoirs militaires les plus étendus, pour lesquels la nature ne les avait aucunement adaptés.

Les idées sociales de solidarité, de mutualité, de bien-être, de confort, qui ont envahi les quartiers, y prennent chaque jour plus d'importance et semblent appelées à détrôner dans un avenir prochain le vieil esprit militaire, fait de dévouement, de frugalité et de résignation. L'heure n'est pas lointaine où les conférences sur les arts, sur l'industrie et le commerce remplaceront définitivement les théories sur les marques extérieures du respect et sur les devoirs des vedettes aux avant-postes.

Tandis que les règlements préconisent les méthodes intensives comme les seules qui puissent permettre de parcourir en un temps si réduit les nombreuses parties de l'instruction, tandis que les officiers exécutent des prodiges d'habileté pour remplir ces programmes, les circulaires ministérielles se succèdent, prescrivant de « continuer au régiment l'œuvre entreprise à l'école », de « multiplier les théories ou conférences éducatives dans des locaux chauffés, capables d'inspirer une sensation de bien-être », d'« organiser des promenades dans les établissements industriels, dans les exploitations agricoles, de visiter les musées, les monuments historiques, de faire des conférences avec projections lumineuses », etc., etc. ⁽⁵⁰⁾.

Et de fait, dans certains régiments d'infanterie, ont commencé, sous la direction des chefs de peloton, de petits Voyages en zigzag, à la manière de Topffer.

Aux heures libres — il y en a, paraît-il, beaucoup dans l'infanterie — se substituant au magister que nous savons occupé à d'autres besognes, l'officier, entouré de ses jeunes élèves, déambule dans les usines ou dans les

musées, en quête de quelque sujet pouvant donner matière à une « leçon de choses » : — Chimie, Physique, Architecture, Peinture, Respect des lois, Alcoolisme, Mutualité ! tels sont les sujets nouveaux inscrits en tête du programme de cette grande École de civisme que devient l'armée moderne.

Ainsi a été inaugurée cette chose vraiment incroyable et stupéfiante : le rôle social de l'officier dans la nation désarmée.

Cette nouvelle conception de nos devoirs est tout simplement inadmissible ! Si la courbe voluptueuse d'une Lédà lutinant avec son cygne, ou la pureté des lignes de Phryné se dévêtant devant ses juges sont des spectacles capables d'exalter au plus haut degré le cœur du fantassin désœuvré, nous affirmons que, pour le cavalier français, la journée de vingt-quatre heures est trop courte pour qu'on puisse lui faire ainsi perdre son temps aux bagatelles de la porte !

Il ne nous appartient pas de traiter ici le grand problème de la solidarité humaine, base de l'internationalisme. L'histoire des peuples montre au penseur que l'humanité s'élève, à travers les siècles, vers l'idéal de ses fins dernières, par d'insensibles degrés semblables aux longues marches que l'on découvre en approchant des Pyramides, et qui permettent au voyageur de gravir jusqu'au faite les tombeaux des pharaons. Les États-Unis d'Europe se feront certainement un jour ; mais ces perturbations dans l'équilibre des nations se font toujours au profit de la plus forte et au détriment des autres, sous l'influence d'événements considérables. C'est la guerre de Cent ans qui a préparé l'unité de la France, au profit du roi et au grave dommage des grands feudataires.

Le jour, peu éloigné peut-être, où la Chine et le Japon, utilisant le transsibérien, alors à deux ou à quatre voies, rejetteront sur l'Europe les quatre cents millions d'habitants que nous avons imprudemment réveillés de leur léthargie, il se peut, devant la crainte du péril jaune, que les frontières du vieux monde s'abaissent, que l'union se fasse entre les divers éléments de la race blanche pour repousser une nouvelle invasion des barbares. C'est autour du peuple le plus fort et le mieux armé que se fera le groupement.

En attendant le jour de ces luttes titanesques, où se disputera l'empire de l'univers, d'autres guerres sont encore à redouter sur des théâtres plus modestes, moins éloignés, et pour des ambitions plus humbles. Pour jeter l'un contre l'autre deux puissants États d'Europe et amener les complications les plus graves, il suffira demain d'une défense d'éléphant ou

d'une pépite d'or que se disputeront, sur le bord d'un arroyo, deux chefs de comptoirs de nationalités différentes. Nous aurions tort d'oublier cette petite porte dérobée qui donne accès, elle aussi, sur l'avenir.

« Toute civilisation est un raffinement, par conséquent un épuisement, écrivait dernièrement M. G. Hanotaux ; or l'être épuisé devient proie. » L'école du soldat ne saurait donc être l'école du bien-être. C'est au contraire l'école du mal-être, limité par les lois essentielles de l'hygiène, et la veillée d'armes que chacun doit à son pays et qu'il vient passer au pied du drapeau est, et doit être, une heure d'épreuve et de sacrifice.

Songe-t-on à toutes les horreurs de la guerre ? aux démoralisantes journées de pluie ? aux nuits passées dans la neige, aux horreurs de la faim, de la soif et du sommeil inassouvis ? à toutes les tortures physiques et morales que doivent endurer les vainqueurs comme les vaincus ? Sous la mitraille qui éclate, sous les balles qui pleuvent, sous les sabres qui s'abattent, les rangs s'éclaircissent, les hommes tombent fauchés, éventrés, tenant à pleines mains leurs entrailles qui s'échappent. Il y a des orbites vidées et sanglantes parce que les yeux ont été crevés ; il y a des crânes fendus d'où jaillit la cervelle ; il y a des membres hachés, des moignons informes ! On entend des craquements d'os broyés, de carcasses écrasées, le clapotement des chairs affaissées au milieu du sang qui bouillonne, et, quand la nuit va tomber sur cet effroyable charnier, le froid, la solitude, l'abandon vont encore venir aviver ces plaies, aiguïser ces blessures en y versant le plus cruel des acides : le désespoir ! Et c'est à ces hommes qui devraient se préparer, comme le gladiateur antique, à toutes les tortures, puisque demain peut-être ils vont rugir, tordus par d'inimaginables douleurs, que vous venez parler de confort, de prévoyance, d'engrais chimiques, de projections lumineuses, du gothique flamboyant, de Tanagra et de Botticelli !

Folie ! trois fois folie !

Que ne leur contez-vous plutôt les héroïques légendes du passé, l'histoire de Bayard mourant en baisant son épée et celle de Jeanne levant au ciel, avec ses yeux de martyre résignée, son pauvre bras à demi consumé ! et la mort de Dutertre devant le marabout de Sidi-Brahim ! et tant d'autres actes sublimes écrits sur chacune des pages de notre histoire ! Que ne leur apprenez-vous ce qu'étaient tous ces généraux fameux de la République, Masséna, Hoche, Marceau, Lannes et Ney l'immortel, et tant d'autres dont les noms sont gravés sous les voûtes glorieuses de l'Arc de triomphe ! Que

ne leur dites-vous les mille douleurs, les sacrifices sans nombre, l'abnégation constante supportés par tant de braves Inconnus inscrits au livre d'or des martyrs tombés pour la patrie !

Et vous, héros de toutes nos épopées ! glorieux soldats de France dont les ossements dorment sur tous les champs de bataille du monde, de Moscou à Puebla, d'Hastings aux Pyramides, de Québec à Pékin, soldats du Roi ! soldats de l'Empereur ! soldats aussi de la première République ! vous qui, le ventre vide et sans culottes, avez culbuté des Empires séculaires ! quels menus formidables vous dressaient donc vos généraux, et par quelle hygiène prodigieuse avaient-ils ainsi durci vos muscles de géants ?

On ne vous pesait pourtant pas chaque mois, comme vos petits-fils à l'engrais ! Quelle balance eût porté vos corps faméliques ployant sous tant de lauriers, sans s'écrouler dans un fracas de gloire ?

On ne vous menait pas non plus, que l'on sache, au Louvre ni au Luxembourg !

Vous aviez, il est vrai, visité le musée du Capitole, à Rome ; et le palais Pitti à Florence ! et les galeries Ambrosiennes à Milan ! et la Pinacothèque de Munich et les musées de Berlin, de Vienne, de Bruges, de La Haye, de Madrid et de Séville ! C'étaient même là quelques-unes de vos promenades favorites, et voilà comment vous appreniez l'histoire des peuples, à laquelle vous ajoutiez des pages immortelles ! Mais ce n'est pas là que vous prîtes, cette sublime

« leçon de choses » qui vous fit si fièrement, pendant plus de vingt ans, promener à travers tous les continents les trois couleurs de France !

Ce qui avait façonné vos âmes et exalté vos cœurs mieux que toute conférence « éducative » ou « civique », c'était d'abord la vie commune, le pain et la misère partagés ensemble, les mêmes dangers courus, les mêmes lauriers cueillis ! l'oubli de soi-même, l'amitié échangée et le respect des chefs, conçu aux heures de bataille, quand, ployés sous la mort qui passe, on se lit jusqu'au fond de l'âme. Mais c'était aussi l'amour d'un ciel plus bleu et plus doux, d'une terre plus parfumée, le souvenir des rires et des larmes d'autrefois, l'image du foyer avec les petits berceaux dormant auprès de la tombe des vieux ! C'était l'amour du clocher, de tous les clochers de France !

Alors, tout ce que vous n'aviez pu emporter du pays dans vos gibernes ou dans vos sabretaches, tout ce que vous aimiez, tout ce que vous pleuriez, tout ce que vous espériez, vous l'aviez caché dans les plis du drapeau,

certains de respirer ainsi en tous lieux un peu d'air embaumé de la patrie. Et pour qu'aucune main étrangère ne vînt toucher à ce dépôt sacré ni profaner cette idéale synthèse, pour que rien ne vînt l'humilier ni en affaiblir la rayonnante splendeur, pour qu'il fût toujours le plus beau et le plus lier..., grognards idiots et sublimes ! il vous semblait très doux de souffrir pour lui et très naturel de mourir.

II

Les maîtres ?

Nous croyons pouvoir affirmer que nos officiers sont les premiers cavaliers du monde. L'instruction équestre de Saumur est sans pareille. Le Championnat du cheval d'armes, inauguré depuis cinq années, a remis en honneur l'équitation de manège un peu délaissée dans les régiments et a donné des résultats rapides et surprenants. Quant à l'équitation d'extérieur, la seule qui soit vraiment intéressante pour des militaires, parce qu'elle est leur raison d'être, on peut dire qu'elle a atteint chez nous presque la perfection. Les lauriers cueillis par nos champions à l'étranger aussi bien qu'en France remplissent chaque année tous les journaux sportifs. Il suffit qu'un raid soit proposé pour qu'aussitôt il soit gagné par un officier français. Un record est-il annoncé quelque part, immédiatement il en est établi un plus surprenant encore par nos officiers, témoin ce saut prodigieux de 2^m,50 exécuté par le capitaine Crousse au concours hippique de Paris en 1905.

Il faut avoir vu nos jeunes officiers galoper dans les prairies de la Ronde, franchir haies, fossés, barrières, brooks formidables sur des chevaux de cinquante louis ou avec des rebuts de régiments pour juger de leur audace et savoir à quelle distance ils laissent derrière eux les cavaliers les plus réputés des chasses au renard montés sur des jumpers de 5 000 et 10 000 fr.

Les méthodes d'équitation ne font pas plus défaut que les bons praticiens.

Nous avons parlé du règlement de 1876. Aux livres des anciens écuyers La Guérinière, Bohan, d'Auvergne, Du Paty de Clam, d'Aure, Baucher on peut ajouter des œuvres modernes de valeur qui ont analysé et jeté la plus vive lumière sur la plupart des problèmes équestres.

Autant que leurs devanciers, le colonel Dutilh, J. Fillis, le docteur Le Bon, le général Faverot de Kerbrech, le capitaine de Saint-Phalle méritent la

reconnaissance de tous les cavaliers pour leurs belles études, pour les progrès qu'ils ont fait faire à l'équitation moderne.

Autour de ces méthodes, satellites décolorés, les progressions pullulent. La Revue de Cavalerie en publie pour sa part au moins deux par an.

En présence d'une telle abondance de cavaliers excellents, d'une si grande richesse d'études et de travaux, comment expliquer la pauvreté des résultats signalés ailleurs ?

Les partisans de la nouvelle école ne manquent pas de la souligner et d'attribuer cette médiocrité à l'esprit des méthodes qu'ils s'obstinent à trouver trop compliquées.

Loin de partager cet avis, nous croyons au contraire que la véritable raison de cette insuffisance est dans le fait que l'on passe maintenant à côté de ces richesses sans les exploiter. Si nos hommes ne montent pas mieux à cheval, si nos chevaux ne sont pas mieux dressés, c'est parce que nos officiers, très brillants exécutants pour la plupart, sont de très médiocres instructeurs. Ils n'apprennent pas aux hommes ce qu'il faut leur apprendre ; ils n'exigent pas des chevaux ce qu'on doit en exiger. Ils ne le savent pas ; ils ne s'en doutent pas ; ou bien ils n'y croient pas. L'instruction intensive, en ordonnant la course au clocher, en substituant le règne des procédés études ficelles à celui des règles positives, a détruit par cela même toute méthode classique et par suite toute conviction. Or, là où il n'y a ni foi ni méthode, il ne saurait y avoir de maître, et là où il n'y a pas de maître il n'y a pas d'élève. C'est logique.

A côté de l'enseignement supérieur d'équitation indispensable à tout officier, enseignement qui se donne toujours à Saumur, il y avait jadis un enseignement primaire puisant sa valeur et son autorité aux sources les plus pures et dont le but était d'apprendre aux jeunes officiers leur métier d'instructeur de recrues. « Cet enseignement considérable avait été donné de tout temps à l'École par toutes ses forces réunies. Tandis que l'écuyer s'occupait exclusivement, au manège, à la carrière, au dressage, de l'enseignement de l'équitation fine et hardie spéciale aux officiers, l'instructeur militaire, en même temps capitaine commandant, s'emparant de la question au point de vue exclusif de la guerre, exploitait pour l'instruction rapide des recrues, pour le dressage des chevaux d'escadron, les connaissances et les qualités cavalières de ses élèves. Séparés seulement par une intelligente application de la division du travail, ces deux instructeurs se complétaient admirablement, et ce fut longtemps l'honneur

de l'enseignement de Saumur que de les voir travaillant à des heures différentes sans aucune entente préalable, partant des mêmes principes, poser les mêmes conclusions, uniquement parce qu'ils avaient reçu jadis des mêmes maîtres, la même doctrine et la même foi ⁽⁵¹⁾. »

Ces instructeurs du travail militaire, anciens capitaines commandants réputés pour la bonne direction de leur escadron, ou brillants capitaines instructeurs, instruisaient donc les jeunes officiers. Rompus à toutes les exigences du service, ils leur apprenaient les difficultés du métier, leur commentaient les données du problème, leur livraient tous leurs procédés d'instruction ; ils leur apprenaient ce qu'est l'homme de recrue, ce qu'on peut lui dire, ce qu'on peut en attendre, la manière de lui parler, de gagner son cerveau et son cœur ⁽⁵²⁾. Ils leur apprenaient, en un mot, leur vrai métier d'instructeur, le leur faisaient réciter, ressasser et ne les lâchaient que quand, les voyant entrés dans la peau de leur rôle, ils pouvaient affirmer que quelques mois d'expérience leur manquaient seuls pour mériter leur brevet de

« faiseurs d'hommes ».

Ce rôle modeste, mais si utile, taillé à leur bonne mesure, paraissait suffisant à ces excellents serviteurs. Réservant aux généraux le soin d'étudier la stratégie et les combinaisons tactiques les plus propres à ramener la victoire sous nos drapeaux, laissant respectueusement aux colonels le soin d'instruire leurs officiers des choses de la guerre, on apprenait alors aux sous-lieutenants à forger l'outil, à amener à pied d'œuvre des hommes et des chevaux parfaitement instruits, et cette idée se traduisait par ce vieux proverbe populaire : « Chacun à sa place, pour que le troupeau soit bien gardé. »

Comme toujours, quelques exagérations, ou quelques abus, voilèrent d'un nuage léger cette pensée exacte. On se prit à dire que c'était là vraiment une besogne inférieure, tout au plus bonne pour les « bas-officiers ». Il y eut des mécontents. La gent coassante réclama des réformes et voulut une révolution. — Elle l'eut.

Au règne des carrés monotones, au triomphe des méthodes poncives succéda l'ère du libre arbitre, si voisin de la licence. Cinglant tout un passé d'honnête labeur, on vit les adeptes du nouveau système jeter l'anathème et le discrédit sur tous ceux qui ne pensaient pas comme eux, nier tout principe d'éducation, tuer toute idée d'instruction par la parole et, traitant de vieux jeu tout ce qui était méthode, ou de cul-de-jatte quiconque ne

s'agitait pas éperdument, réduire toute « l'école » à deux ou trois commandements ; cela d'ailleurs avec la superbe inconscience des gens qui confondent le but avec les moyens et la préparation à la guerre avec la guerre elle-même.

L'école des impulsifs et des improvisateurs ne pouvait amener que la stérilité ou engendrer les fruits amers de l'anarchie. On chercha autre chose. La Sagesse des nations encore consultée rendit un nouvel oracle : « Qui peut le plus peut le moins. » On vit donc s'élever sur les rives de la Loire une académie rivale de l'École de guerre et on attendit que le maniement des nations armées rendît léger aux jeunes officiers le jeu des recrues, des simples patrouilles et des humbles estafettes.

L'avenir dira ce qu'on peut attendre de cet essai très consciencieux et certainement intelligent. Mais, avec ces Règlements sans cesse modifiés, au milieu de ces diverses tentatives, de ces entreprises mal définies, l'idée première de faire des instructeurs, d'excellents instructeurs, paraît d'une application bien difficile. Le bagage du sous-lieutenant, gonflé de cours fameux, de secrets de bataille est bien mince à sa sortie de l'École en fait de recettes d'instruction, de conseils pratiques et de méthodes de dressage : et comme on ne lui confie à son arrivée au corps ni le commandement de la brigade ni même celui du régiment, il demeure interdit devant sa tâche, dans la posture fâcheuse d'un naufragé qui aborderait dans une île déserte avec un portefeuille gonflé de billets de banque et sans un morceau de pain à se mettre sous la dent !

Reste à notre homme sa solide instruction équestre qu'il doit à ses maîtres de Saint-Cyr et de Saumur ! Or l'application de cette instruction au dressage des hommes et des chevaux de son escadron va devenir pour lui également une source d'incertitude, de confusion et d'erreur.

Il y a du drap d'officier.

Il y a du drap de troupe.

A des cavaliers destinés à passer toute leur existence à cheval, à monter à travers pays non seulement par plaisir, mais souvent par devoir, jusqu'à un âge avancé, il importe de donner une équitation reposant sur des bases solides et indestructibles. Il faut les briser d'abord, les fondre, puis les mouler ensuite. « Il faut leur donner sur leur monture une domination telle, leur assurer une aisance si parfaite que leur pensée libérée de toute autre

préoccupation puisse toujours se tendre vers l'ennemi, quel que soit le cheval et quel que soit le terrain ⁽⁵³⁾. »

La première des conditions requises pour faire un officier de cavalerie est donc l'aptitude physique. C'est l'endurance ou, à son défaut, l'énergie morale⁽⁵⁴⁾ qui déterminera à Saint-Cyr le choix des quatre-vingts cavaliers à prendre parmi les deux cents candidats qui affichent chaque année des prétentions à la basane. Les temps de trot ou de galop prolongés, les longues promenades en terrain varié, le saut d'innombrables obstacles, l'emploi de chevaux brutaux ou délicats, tout cela exécuté sans étriers pendant deux ou trois années, voilà les exercices violents mais classiques destinés à leur donner une assiette imperturbable, à développer la vigueur et l'esprit d'entreprise inhérents à la jeunesse.

Tel est le but que poursuivent avec raison les instructeurs de Saint-Cyr. On peut affirmer que tout ce qui passera à travers les mailles d'un tel crible sera du bon grain. Saumur reprendra et poursuivra cette œuvre ébauchée en y ajoutant toutefois des principes de conduite et de dressage.

Entreprise délicate ! Ami du danger, le sous-lieutenant de tous les temps et de tous les pays ne rêve que plaies et bosses, courses, drags, sauts d'obstacles, galops furieux. Il jette son cœur, comme d'autres leur bâton de maréchal, derrière toutes les haies, tous les murs, toutes les palissades du chemin : on n'en cite pas qui l'y aient laissé. Quelle que soit l'habileté du maître, leur attention dort au manège, mais il suffit d'une barre entourée de paille pour la réveiller. Piler du poivre sans étriers au milieu des flaques d'eau du Chardonnet, sur un bœuf anglo-normand, leur paraît un régal à côté d'une reprise de manège sur un pur-sang bien mis.

Heureuse jeunesse !

Plus tard, à l'heure où les ardeurs s'éteignent, réapparaîtra le goût de l'équitation raisonnée, celle qui permet d'aller loin et longtemps en ménageant monture et cavalier. Les sages avis de l'ancien instructeur de Saint-Cyr et de Saumur, réveillés par des lectures ou des causeries, se lèvent au fond de la raison où ils dormaient, mais affaiblis, tronqués, faussés. Ils deviennent cependant comme le credo d'une jeune religion naïve, incohérente, souvent schismatique, dont quelque simili-dressage mettra en relief la valeur relative et surtout les imperfections. Enfin, vers trente-cinq ans, notre homme découvre l'Amérique ! — Trop tard ! — Que de chevaux ratés ! que de recrues manquées !

Voyez plutôt : Arrivé au régiment, le jeune sous-lieutenant a été chargé des classes à cheval. Rentré la veille ⁽⁵⁵⁾ d'une permission de trente jours, on lui remet au débotté soixante recrues et autant de chevaux. Son embarras est extrême. Quelles idées génératrices a-t-il rapportées de l'École ? Et, d'ailleurs, de quelle expérience légère les pourrait-il soutenir ? Que va-t-il dire ? Que va-t-il faire ? A-t-il un plan ? A-t-il un but ?

L'instruction des recrues se présente à son esprit sous l'aspect d'une série d'aquarelles graves ou comiques dont il devra nécessairement parcourir le cycle. Il y aura le tableau des « Premiers débuts » ; la « Séance d'assouplissements » ; les « Premiers départs au galop et Premières chutes » ; les « Sauts d'obstacles » ; les « Premières sorties à l'extérieur » ; les « Exercices sur le mannequin », etc., etc. Ce sont ces scènes de la vie militaire, dont quelques-unes ont été dessinées par Guillaume, les autres écrites par Courteline, qui ont frappé jadis son imagination et qu'il compte l'une après l'autre transformer en tableaux vivants, suivant les caprices d'un chef ou le gré des vents.

Quand ? — Comment ? — C'est ici que son ciel s'obscurcit.

L'École de cavalerie n'a pas à proprement parler de méthode d'équitation. Elle a une tradition très ancienne et très riche, mais rien d'écrit, ce qui constitue l'essence et la valeur même du dogme. Scripta manent ⁽⁵⁶⁾. Ce sont les leçons de La Guérinière, du comte d'Aure, dernier représentant de la Grande Écurie du Roi, de Baucher, classique lui-même, quoi qu'il prétende et quoi qu'on en dise, ce sont les idées de tous ceux qui ont pensé et parlé sainement sur l'équitation qui sont en honneur à l'École et professées sous le contrôle de l'Écuyer en chef. On peut donc affirmer que les résultats obtenus sont le fruit d'un remarquable enseignement traditionnel ainsi que de la conscience et du travail des Écuyers, mais c'est un enseignement oral, exposé comme tel à de fausses interprétations, aux fluctuations, aux misères de la chicane, surtout parce qu'il s'adresse à des débutants. La fausse théorie sur la descente de main exposée pendant des années à Saumur, la définition attribuée à tort à La Guérinière sur l'épaule en dedans et longtemps professée à l'École, les idées prêtées injustement au comte d'Aure sur la nécessité de faire tirer le jeune cheval avant d'entreprendre son dressage, etc., etc., sont bien la preuve du danger qu'il y a à n'avoir point de doctrine écrite. On conçoit aisément le péril qu'il peut y avoir à livrer à de jeunes gens dont l'esprit, forcément superficiel, est en outre fort enclin à la critique, des formules vagues, des idées imprécises qui

peuvent devenir entre leurs mains des armes à deux tranchants. Verba volant.

Si l'on peut se permettre une critique à l'égard de cette admirable École, c'est celle-là.

Plus soucieux du présent que préoccupé de l'avenir, l'Écuyer s'attache à faire de l'« écholier » un remarquable cavalier, sans songer que cet « écholier » devra demain professer à son tour. Sa sollicitude incessante l'enveloppe sans répit, le transforme, l'améliore de jour en jour. Sous l'influence d'observations fréquentes et de conseils journaliers, il lui infuse en quelque sorte sa propre valeur, son habileté, son tact. Il lui imprime une tournure, un cachet particulier et personnel, il en fait un élève, « son élève », et cela sans que ce dernier s'en doute, on pourrait quelquefois dire : malgré lui.

Et le mal précisément est dans l'inconscience de ces vertus acquises aussi bien que dans l'ignorance des moyens qui les ont fait éclore.

Au lieu de procéder par synthèse, de poser les principes, puis d'en faire jaillir les conséquences, les maîtres ont presque toujours le tort de noyer l'armature de leur enseignement sous des flots de procédés que l'élève retiendra mieux que les vérités abstraites, parce qu'ils sont plus imagés et se matérialisent souvent en des aventures personnelles saisissantes. Leur enseignement est un véritable livre des cent mille recettes, la réponse exacte à d'innombrables cas de conscience, plutôt qu'un large exposé de principes clairs, précis,... transportables. Or le jeune officier livré à lui-même est incapable de reconstituer par l'analyse les méthodes employées par son Écuyer, de remonter des effets aux causes, de démêler au milieu des exercices, des conseils et des affirmations de chaque jour, l'idée, initiale et créatrice.

Dans son désarroi et le vide de son imagination, il se souvient alors des procédés employés jadis à son endroit... et même à son envers. Ses blessures à peine cicatrisées donnent à ses impressions physiques une acuité qui ne peut lui laisser aucun doute sur leur valeur. On va donc « piler du poivre » pendant des tours et des tours de piste... comme à Saint-Cyr ; on sautera trente fois de suite comme à Saumur ! Les fesses s'écorcheront... qu'importe ! On pousse, on jure, on tire à droite, on tire à gauche. La chambrière siffle un air... on tombe... toujours comme à Saint-Cyr, toujours comme à Saumur ! Le manège s'emplit d'une buée épaisse ; l'homme esclave et le cheval esclave, mariant leur commune misère, promènent au

milieu de ce cercle infernal leur même face stupide... et voilà ce que l'on appellera des « bleus dressés ».

La vérité est ailleurs.

Pour atteindre les résultats que nous poursuivons et sans lesquels une cavalerie s'exposerait à une déconfiture gigantesque dès l'ouverture des hostilités, il faut qu'à leur habileté, à leur propre connaissance du but à atteindre, les officiers joignent la qualité de professeur, je n'ai pas écrit « pontifier ». Il faut que la passion très réelle de leur métier, qu'ils possèdent certainement, ne se manifeste pas seulement par un usage journalier du cheval et par la recherche de succès personnels ; il faut qu'ils apportent une égale ardeur à enseigner aux jeunes cavaliers leur science et leur art, qu'ils mettent une large part de leur amour-propre de cavalier à faire, eux aussi, des élèves. Ce n'est certes pas chose aisée. « La lenteur des progrès de tous les arts doit être plus souvent imputée à la médiocrité des maîtres qu'au manque de dispositions des écoliers, disait en 1781 le Grand Écuyer de Lunéville. Rien n'est si difficile que de bien montrer ; nul n'est trop savant pour cet emploi. Voilà mon avis d'après lequel on peut, juger combien je blâme l'usage général où est la cavalerie d'abandonner le soin de l'instruction à des sous-officiers qui n'ont certainement qu'une grossière routine, sont sans aptitude pour juger les défauts de leurs élèves et sans talents pour s'énoncer d'une manière juste et précise, communiquer leurs pensées sur un art dont on n'est jamais en état d'exposer les principes si on ne les possède à fond⁽⁵⁷⁾. » Et ailleurs, dans un rapport sur l'équitation adressé à M. d'Autichamp en 1785, il dit encore : « Il s'en faut bien que l'art de la cavalerie soit aussi compliqué que la plupart des autres arts cultivés par les hommes, mais on pense que si celui-ci est moins compris, c'est seulement parce que ceux qui le professent n'ont pas l'habitude de s'exprimer avec la netteté et l'exactitude qui sont le seul bagage des sciences, et l'on sait que le défaut d'ordre dans les idées est la seule cause première qui retarde le progrès de l'esprit humain dans tous les genres. »

Outre la science, il faut certainement, pour être bon instructeur, des dons particuliers ; mais on peut les acquérir si l'on a du goût pour son art, de la réflexion et de la volonté.

La première des qualités de l'instructeur, c'est le bon sens. C'est le bon sens qui permettra de maintenir l'instruction de la troupe dans les limites de son domaine réduit, d'en assurer la régularité, d'en déterminer les procédés les plus sages et les plus féconds.

La seconde des qualités nécessaires, c'est l'ingéniosité, s'il est permis de créer ce mot pour indiquer la fertilité d'esprit, la multiplicité et la variété des idées, des inventions, les trucs innombrables, la justesse des comparaisons, le coloris des images, les ruses qui doivent à chaque instant jaillir du cerveau de l'instructeur pour dorer une pilule difficile à avaler, pour frapper l'imagination, pour persuader, pour amuser, pour passionner !

Le bon instructeur est également psychologue ; il connaît la mentalité de son troupeau, sa portée intellectuelle, sa valeur morale. Il a de la logique, c'est-à-dire de la méthode. Il sait où il va ; chacun de ses pas est assuré ; les événements et l'agitation ambiante ne l'entament pas. Il marche de principe en principe. Il distille et varie agréablement le labeur de chaque jour.

Le bon instructeur veut de bons outils. Il a préparé ses cadres, qui, connaissant ses idées, le transforment, comme une divinité de Bouddha, en une idole aux cent bras. Ils multiplieront ses forces et iront atteindre dans les coins les plus reculés du manège les plus rebelles intelligences et les positions les plus défectueuses.

Il a choisi ses chevaux pour éviter les accidents ; il les a fait galoper avant l'arrivée des recrues pour rendre l'élasticité à une allure oubliée. Ses chevaux de longe sont parfaitement ajustés.

Il a lu, il a observé, il a retenu ; il connaît les méthodes employées par les uns et par les autres ; il en a pesé et discuté, avec ses camarades, le pour et le contre ; il essaye, il modifie, il améliore la sienne, intangible d'ailleurs en ses principes premiers.

Il se juge lui-même avec sévérité. Est-ce qu'on m'entend bien ? Est-ce que l'on peut me comprendre ? Est-ce que l'on m'a compris ? Est-ce que je les intéresse ? Est-ce que je ne parle pas trop ?

Il a de la fermeté pour exiger ce que l'on doit obtenir. Il est paternel pour ne pas blesser ses hommes et les mettre en confiance ; il est parfois prudent pour éviter les accidents, ou audacieux pour faire naître l'audace.

Irréprochable dans sa tenue et d'une exactitude rigoureuse, vertus essentiellement contagieuses, il a de la gaieté et de l'entrain, sources de tout fluide... et beaucoup de philosophie pour n'être point rebuté par la lenteur des progrès et l'apparente inintelligence de la recrue pétrifiée.

Enfin, il a la foi d'où jaillit la flamme qui allumera l'enthousiasme, l'esprit de devoir, d'abnégation, de sacrifice !... J'ai défini l'esprit militaire !

Les recrues peuvent arriver, il est prêt !

Alors le tableau change d'aspect. Au lieu d'une halle dans laquelle retentissent des vociférations furieuses, à la place des visages tourmentés par l'angoisse, convulsés par la torture, c'est l'arène dans laquelle s'exercent les jeunes athlètes, c'est la bonne humeur, c'est la franchise du regard. Au lieu de l'agitation stérile, c'est la force dans le calme et le progrès engendré dans le recueillement, c'est l'aisance et la souplesse heureuse du travail intelligent, facile, intéressant. Les événements se déroulent dans l'ordre prévu par les lois naturelles, et cela suffit pour en assurer le succès.

Tout cela, bien entendu, il faut le vouloir et par conséquent y croire.

Malheureusement, le temps n'est plus aux croyances enthousiastes, aux rêves de gloire militaire. La jeunesse des écoles est devenue franchement sceptique ; son panache ne tient guère au delà d'un deuxième hiver. La marche de l'armée vers l'organisation des milices, qui fait de l'officier le Semeur qui ne récolte jamais, l'agitation stérile et le bruit exaspérant de la quincaillerie militaire substitués aux fortes méthodes, les attaques incessantes dirigées contre l'armée, cancer de l'État moderne, le discrédit qui tombe sur les officiers à l'heure précise où les exigences se multiplient, l'avancement distribué plus que jamais au caprice du jour et de la cour, le doute, enfin, sur l'utilité de l'emploi de notre temps, sur l'usage de nos forces physiques et morales, au moment où les idées d'internationalisme se substituent à celles de patriotisme et où s'efface le fantôme importun des guerres, tout cela a jeté un découragement inconscient dans notre jeunesse et a fané toutes les fleurs d'espérances. Dans quelle École ose-t-on parler encore d'Honneur, de Devoir, de Sacrifice, de Revanche, de Conquêtes et de Gloire ?

L'énormité de la demande a tué l'idée même de l'effort ; le mortel « A quoi bon ? » a tout envahi, étouffant comme sous un mauvais lichen toute pensée d'entreprise. L'idée de « l'impossible » en est le fruit amer, et l'incapacité du maître a donné légende à l'incapacité de l'élève.

Quelle déchéance et quel renoncement à l'une des prérogatives les plus sacrées de l'officier ! — Ce bloc informe, malpropre, peu pensant, inquiet et tremblant qu'est une classe de recrues, je l'ai lavé, je l'ai dégrossi, je l'ai taillé avec passion ! Tour à tour, pour apaiser ses craintes ou pour éveiller ses ardeurs, j'ai entonné tous les vieux lieds de France ! Il y avait des chants de guerre, mais il y avait aussi des chansons d'amour et de pitié... et, sous les paroles magiques de mon incantation, voilà que les formes se dessinent,

que les traits s'accusent. J'ai élargi son front derrière lequel la pensée grandit et s'épanouit déjà ! J'ai modelé son oreille et il a entendu au delà ; j'ai affiné son flair comme celui d'un limier. Ses yeux ont percé les ténèbres et se sont ouverts sur des aurores nouvelles. J'ai aussi ciselé l'arc de sa bouche d'où jaillira peut-être un cri immortel comme ceux qui tombèrent des lèvres de d'Assas et du sergent Dubois. J'ai façonné son corps de cavalier ; j'ai armé son bras ; je lui ai appris à se commander lui-même pour commander ensuite à d'autres créatures... et dans ton être ainsi transformé, cher petit paysan de France, j'ai forgé un cœur vibrant comme l'airain et j'ai soufflé une âme, peut-être celle d'un héros...

Ineffable joie du créateur, souvenir de notre essence divine ! Orgueil de la paternité ! Se multiplier dans l'infini du temps ! Revivre avant de mourir en jetant à pleines mains dans le cœur de l'enfant, du disciple, du soldat, le meilleur de soi, en y allumant à son tour l'étincelle de vie jadis tombée aussi en nous de la pensée d'un Dieu !

Nous ne sommes pas aussi éloignés de notre sujet qu'on pourrait le croire.

Dans son livre Dressage et conduite du cheval de guerre, le général Jules de Benoist, entre autres choses excellentes, a écrit sur le maniement du cheval vingt-cinq pages qui sont un pur chef-d'œuvre de vérité, de clarté et de simplicité. Puisées en pleine terre classique ⁽⁵⁸⁾, conformes aux principes énoncés par La Guérinière et par le comte d'Aure, on peut dire que ces pages sont définitives, tant elles s'imposent par leur autorité. Personne n'a jamais rien écrit d'aussi complet et d'aussi lumineux sur la matière.

Cependant, peu d'ouvrages sont aussi ignorés ou aussi critiqués, souvent même par des Écuyers du plus haut mérite. — « Quoi ! disent-ils, vous prétendez apprendre aux cavaliers militaires trente-six effets de rênes ? » — En toute honnêteté, y a-t-il là rien d'impossible ? — D'abord il n'y a pas trente-six effets de rênes, il y en a cent mille, il y en a un million, il y en a bien plus encore ! Il y en a autant qu'il peut exister d'accords harmoniques, de combinaisons de mots ou d'idées, autant que de directions d'où peut souffler la tempête sur la rose des vents. Il y en a autant qu'il y a de résistances et de contractions possibles chez le cheval ! Et ce qu'il faut justement admirer dans cette théorie, c'est qu'après avoir posé ce principe de la multiplicité évidente des effets de rênes, mis à la disposition du tact équestre de l'écuyer, on ait su en diminuer le nombre, les réduire, les

condenser, non en trente-six, mais en cinq effets principaux à l'usage du vulgaire !

Évidemment, c'est encore beaucoup pour les cavalcadours de notre époque, et pourtant !..... Dans une classe de jeunes soldats nouvellement débarqués, presque exclusivement composée de lourdauds, nous voyons chaque année le maître d'armes choisir ses prévôts et leur enseigner toutes les finesses des parades et des ripostes ; le chef de musique forme des trompettes et même des musiciens ; d'autres apprennent la couture, d'autres encore la télégraphie, électrique, optique, sans fils, le téléphone, le microphone ; ô miracle ! certains deviennent infirmiers, pansent les blessures, manient les poisons ; mais les officiers de troupe trouvent « impossible » de faire comprendre à leurs hommes cinq effets de rênes !

On peut donc tout apprendre dans la cavalerie, sauf de bien monter à cheval !

Et c'est cet odieux aveu d'impuissance qu'on voudrait nous faire enregistrer ? Pour ma part, je m'y refuse énergiquement ! Une longue expérience m'a démontré ce à quoi j'ai toujours cru et ce que j'ai toujours eu le grand honneur d'enseigner : c'est qu'avec de la conviction et en ne redoutant pas sa peine on peut faire rendre cent pour cent à une terre qui au premier abord semble évidemment très ingrate.

Il est certes plus facile de dire : « Ces hommes sont décidément trop bêtes... il n'y a rien à en faire. » — Peut-être serait-il plus honnête, avant de trancher ainsi le débat, d'essayer de leur apprendre quelque chose, au lieu de se contenter d'aboyer des commandements mêlés à des épithètes malsonnantes ! Que d'agréables surprises on se ménagerait !

S'il y a plus d'un Cincinnatus à la charrue, il y a aussi plus d'un écuyer et des plus fins parmi nos recrues. Seulement, il faut les chercher, les trouver, leur ouvrir les yeux et les engager dans la bonne voie.

Il n'est pas indispensable d'être bachelier pour être cavalier. Il faut des aptitudes physiques, et c'est tout. Qui n'a été frappé, aux conseils de revision ou aux baignades, de la tournure souvent élégante de nos jeunes soldats ; ce n'est donc pas leur anatomie qui fait obstacle à leur habileté. Ce qui leur manque, c'est un guide, c'est un conseiller bienveillant, un fil d'Ariane pour sortir du labyrinthe où ils s'égarent, de la nuit profonde dans laquelle ils se débattent. Et quand ils le trouvent, ce guide, de quelle bonne volonté, de quels efforts ces braves gens ne sont-ils pas capables ! Les progrès apparaissent alors certains, rapides ; chaque jour amène un

étonnement nouveau, la révélation d'une valeur, d'une intelligence, d'une force. N'y a-t-il pas là de quoi payer largement les efforts de l'instructeur dont le bon sens sait limiter par ailleurs les exigences ?

Jamais en six mois, en un an, en deux ans nous n'enseignerons à l'homme de troupe le mieux doué ce que nous avons mis nous-mêmes des années à apprendre, ceci est trop évident pour être discuté. Mais par nos méthodes, par nos procédés, par notre parole comme par nos exemples, nous pouvons donner le goût du cheval et de l'audace à nos hommes, nous pouvons transformer en un cavalier solide, entreprenant et très suffisamment habile cet être qui nous apparaît aujourd'hui inutile et grotesque comme un œuf vide sur un jet d'eau.

Nous le pouvons et nous le devons.

Guillaume d'Orange avait pour devise cette belle pensée :

« Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. »

Dans la vie, il faut se redire souvent cette admirable définition du Devoir.

1 Revue de Cavalerie, avril 1904 (Équitation de manège).

2 Par quelle faveur injustifiée le « changement de main », qui est certainement le plus compliqué et le plus inutile des mouvements, a-t-il échappé à la proscription des figures de manège ? Mystère ! N'était-il pas plus simple de garder le classique « doublez et changez de main » ?

3 « Un paysan, raidi par le travail, a bien de la peine à suivre le travail qu'on lui indique. Il ne faut pas songer à l'instruire en même temps que le cheval. Il faut en donner un dressé au cavalier qui ne l'est pas et donner le cavalier qui l'est au cheval qui l'est le moins. » (Prince DE LIGNE, Fantaisies militaires.)

4 « Le cheval dressé ou mis est celui qui connaît les intentions du cavalier au moindre mouvement et qui y répond avec justesse, légèreté et force. » (Baron DE BOHAN, Examen critique du cavalier français.)

5 Règlement de 1876 : Bases de l'instruction.

6 Il s'agit ici de la véritable « épaule en dedans » de La Guérinière, de celle, si simple, dont il a dit : « Je la considère comme le commencement et la fin de tout », et non de ce mouvement baroque sorti on ne sait de quelle imagination et qui consisterait à ployer l'avant-main autour de l'arrière-main continuant à marcher droit. La Guérinière n'a jamais dit une pareille ânerie. Tant pis pour ceux qui l'en ont cru capable.

7 Le général L'Hotte, qui fut un écuyer remarquable au sens le plus classique du mot, était aussi un instructeur militaire de la plus grande valeur. Il avait un sens si exact de toutes ces questions, que, appelé à commander l'école de Saumur, où il avait jadis été Écuyer en chef, et plus tard encore, comme Général Inspecteur, il ne craignit pas d'interdire aux écuyers l'étude des airs de haute école, redoutant que cette équitation spéciale, alors à ses débuts dans l'armée, ne les détournât de leur véritable mission qui est de former des cavaliers d'extérieur. Lui-même s'était fait une règle de ne travailler en haute école que les chevaux qui lui appartenaient.

8 Le règlement de 1876 disait en propres termes : « Pendant le cours du travail, l'instructeur doit éviter les observations générales, rectifier les fautes en interpellant directement les cavaliers qui ont pu les commettre,

passer fréquemment d'un cavalier à un autre, et multiplier les conseils en s'inspirant des principes développés dans le règlement, mais sans jamais se considérer comme tenu d'en reproduire le texte littéral. » Titre III, « École du cavalier à cheval ».

9 Dressage et conduite du cheval, par le général J. DE BENOIST. Le général Jules de Benoist est mort. Il ne peut donc pas se défendre... ; il n'a pas besoin d'ailleurs d'être défendu. Cependant, comment ne pas protester contre des attaques aussi injustes ? J'ai vu à cheval le général L'Hotte, le général de Galliffet, le général de Lignières, le général de Beauchêne, et combien d'autres admirables cavaliers : il n'y en eut jamais un d'aussi complet que le général Jules de Benoist. Admirablement placé, conduisant la plupart du temps à une main, l'autre appuyée sur la hanche, des chevaux très brillants, très perçants et très légers, doué lui-même d'une mobilité prodigieuse, il donnait l'impression d'un chien de berger voltigeant autour de son troupeau ou d'un centaure s'ébattant dans la plaine, tant ses mouvements étaient souples, faciles, coulants. Colonel et même général de brigade, on le voyait encore franchissant sans étriers, au camp de Châlons. devant les officiers de son régiment ou en tête de l'École de Saint-Cyr, tous les obstacles de notre steeple d'exercices, qui étaient assez sévères. En présence de tels cavaliers et devant des tempéraments si guerriers, il faut s'incliner et leur demander comment ils font ; mais accuser leur méthode « de subtilités dignes d'une armée en pleine décadence », quelle audace ! !

10 Équitation de manège, Revue de Cavalerie, avril 1904.

11 Exemple : l'expression « rêne d'appui » ; voir le Cours d'équitation du comte d'AURE, page 123, note 1 (édition 1888).

12 « La gradation à observer dans les exercices de dressage ne peut différer sensiblement de celle employée pour former le cavalier, car cet ordre méthodique procède du simple au composé, mesure graduellement les actions du cavalier à la facilité qu'il doit rencontrer dans l'obéissance du cheval et fait varier la combinaison des aides d'après une progression ascendante. En conséquence, la série des mouvements de l'école du cavalier s'adapte également à l'éducation du cheval. » (Règlement de 1876 : Bases de l'instruction — Dressage.)

13 Dressage et conduite du cheval de guerre, par le général Jules DE BENOIST.

14 LITTRÉ.

15 « L'objet que doit se proposer un cavalier en montant à cheval est de parcourir des lignes droites, des lignes obliques, des lignes circulaires. L'escadron, qui est un tout composé de plusieurs cavaliers, n'a pas non plus d'autre objet. Il faut donc instruire l'homme et le cheval conformément à ces trois points. » D'Auvergne, Observations sur l'équitation.

16 Règlement sur les exercices de la cavalerie 2 mai 1899).

17 Déjà en 1838, le général de Brack, le fameux de Brack, qui commandait l'école de Cavalerie, navré du peu de progrès que faisaient, en équitation, les jeunes officiers placés sous ses ordres, avait invité le comte d'Aure à venir passer quelque temps à Saumur afin de montrer aux élèves ce que c'était qu'un cavalier.

18 Saumur : son rôle, son avenir. Berger-Levrault et C^{ie}, éditeurs.

19 Manœuvres de service en campagne. Critiques, 5^e division de cavalerie, par le général DONOP.

20 Un capitaine de mes amis va chasser, il y a quelque temps, aux environs de Paris ; on lui prête un cheval excellent. De midi à 7 heures du soir on ne fait qu'un temps de galop 1 Émerveillé, il l'achète pour en faire son cheval d'armes ! Le cheval est rétif comme la bourrique à Robespierre. Il ne peut sortir de sa garnison sans livrer bataille. Le cheval de chasse n'est donc pas toujours celui de guerre.

21 Ceux, et il y en a, qui sont bons, légers et maniables en même temps que francs sur l'obstacle valent de 400 à 500 livres, c'est-à-dire de 10 000 à 15 000 fr.

22 Au lieu de commander comme autrefois « doublez », ce qui était simple, il faut dire maintenant « tournez à droite », et en arrivant à l'autre piste, « tournez encore à droite... ou à gauche... » Tout cela est beaucoup plus long et beaucoup plus compliqué. « Le travail individuel comporte l'exécution des mouvements, dit encore le règlement, qui n'implique en aucun cas pour le cavalier l'obligation de répondre au commandement par une exécution

immédiate ; celle-ci ne doit avoir lieu tout au contraire que lorsque la position des cavaliers sur la piste et l'état de préparation de son cheval le mettent dans des conditions lui permettant d'exécuter régulièrement le mouvement commandé (§ 234) ». Or, le seul mouvement qui reste à la disposition des instructeurs, est « En cercle » exécuté individuellement (§ 249). Chaque cavalier se met en cercle jusqu'au commandement « Marchez large » ; l'exiguïté du manège, si elle ne rend pas le mouvement impossible, oblige du moins les cavaliers à partir simultanément au commandement, à rentrer de même au commandement, à régler leur mouvement sur celui de leur voisin. Ils passent où ils peuvent et non où ils veulent. C'est une figure de carrousel ; ce n'est plus un mouvement d'équitation, c'est un retour au règlement de 1829... Mais alors ! ? !

23 Ce mouvement n'est employé qu'au dressage ; les jeunes soldats ne doivent donc même pas le connaître de nom. Comment alors s'en serviraient-ils ?

24 Près de 5 millions sont ainsi distribués aux éleveurs chaque année !

25 Aux manœuvres de 1904, que dirigeait le général Hagron, la 1^{re} division de cavalerie, division lourde, composée des 1^{er}, 2^e, 11^e, 12^e cuirassiers, 23^e et 27^e dragons, exécuta en paquetage réglementaire, en colonne de masse, à travers champs, au galop et au trot, sans aucun arrêt, une marche qui dura 1^h 15. On peut estimer que la 1^{re} division fit ce jour de 15 à 18 kilomètres au minimum. Il y eut deux chutes sans gravité et rien d'anormal du côté des dos.

26 D'Auvergne, Des effets de la bride.

27 Revue de Cavalerie, avril 1904, « Équitation de manège ».

28 Lieutenant-général DE PRÉVAL, Rapport sur l'École de cavalerie.

29 Emploi de la cavalerie contre les lignes de communications de l'ennemi, commandant PRAX.

30 Ne croirait-on pas que ceci a été écrit hier ?

31 Général baron L'Héritier.

32 Défense du système de l'escadron-compagnie, lieutenant-général DE PRÉVAL.

33 « Napoléon n'avait presque plus de vieille cavalerie lorsque, malgré son génie et le courage français, il tomba deux fois, trahi surtout par la victoire, et la France eut à subir deux invasions coup sur coup » (Général DE PRÉVAL). Le maréchal de Gouvion-Saint-Cyr, dans ses Mémoires, affirme « avec tous les militaires intelligents qui ont fait les premières campagnes de la Révolution, que nos revers et nos pertes à cette époque provinrent en grande partie de ce que la cavalerie, trop faible, ne se compléta qu'avec des corps levés en hâte ».

34 Peut-être, après tout, en sera-t-il de la nouvelle École du cavalier comme de la tenue des rênes imposée en 1876, supprimée en 1882, et qui vient de nous être rendue. De cette suppression personne ne tint jamais compte. Elle continua à être la manière de tenir les rênes de tous les hommes qui montaient à cheval. Après un ostracisme de vingt-deux ans, elle redevient réglementaire. Seulement, pendant son exil, elle a changé de nom ; dans tous les cours d'équitation, on l'appelle maintenant la « tenue des rênes à l'allemande ».

35 Nous avons vu dans un passage précédent à quel petit nombre de principes on avait limité le cours d'équitation, dans le règlement de 1876, Ils remplissent 20 pages sur 600 ! ! !

36 Cette division du travail en deux phases n'alla pas toute seule au Comité de Cavalerie, chacun des membres attachant une importance particulière à ceux des mouvements que l'autre proposait de reléguer dans la deuxième phase. — « Il faut cependant y mettre quelque chose ! » dit alors un des généraux, et ce « quelque chose » qu'on y mit finalement fut précisément « le tout », c'est-à-dire « la conduite du cheval ».

37 Rapport au président de la République du 10 juillet 1894 précédant la décision présidentielle qui modifie le titre I du décret du 31 mai 1882.

38 « On parvient rarement à savoir ce que l'on a appris sans méthode. » (Général DONOP.)

39 Les graves événements qui se déroulent actuellement sous nos yeux, loin d'infirmier la théorie de l'instruction méthodique et régulière, ne font au

contraire que la fortifier. Tous les colonels soucieux de leur responsabilité ont mené leur instruction de telle sorte que les jeunes-soldats arrivés le 1^{er} octobre fussent capables d'être utilisés dès le mois de janvier ou de février, mais c'est là une exception et non la loi générale. L'instruction hâtive donnée aux recrues pendant l'hiver 1905-1906 a été un mal nécessaire dont les effets se feront plus ou moins sentir suivant que les contingents des classes précédentes auront été plus ou moins fortement instruits.

40 Circulaire du général André, en date du 31 octobre 1904 : « Instruction sur la pesée régulière et périodique des hommes de troupe. »

41 Les ordres sont donnés pour que les fenêtres soient ouvertes des deux côtés pendant que les hommes sont absents de leurs chambres. Mais il en traîne toujours quelques-uns, malades ou fricoteurs, et enfin, quand les autres rentrent en nage du travail, avant que les fenêtres soient fermées ils ont le temps d'attrapper dix fois la mort. On conçoit qu'une telle loi d'hygiène soit meurtrière pour le microbe, puisqu'elle tue d'abord les hommes.

42 Vendémiaire an XIII. Chaque fois qu'une troupe entrait au manège, elle se formait d'abord en bataille.

43 « En trois mois, une recrue de l'infanterie est mise au bataillon, et trois mois après elle peut en instruire d'autres. Il faut au moins un an pour mettre un cavalier à l'escadron, et l'on ne peut se flatter de l'attacher à l'instruction avant deux ou trois ans de service. » (Lieutenant-général DE PRÉVAL, Note sur l'école de la cavalerie.)

44 Le règlement de vendémiaire an XIII donnait cent-vingt jours aux instructeurs avant de commencer l'école d'escadron.

45 « Pour être à point, le régiment doit être gras en hiver et maigre en été. Nourriture et travail sont réglés en conséquence. » (Instruction progressive de la cavalerie dans ses exercices, évolutions et manœuvres de guerre, par un IRRÉGULIER.)

46 Il ne s'agit pas ici de l'âge administratif du cheval, qui le vieillit à tort, mais de son âge réel. « Le dressage proprement dit ne commence que lorsque les chevaux bien acclimatés ont atteint l'âge de cinq ans. »

(Règlement du Dressage.) Plus des deux tiers de nos demi-sang naissent en avril et mai.

47 Parfois à des brigadiers.

48 ... « La fatigue des chevaux n'était plus à nier : les courses chaque jour s'allongeaient ; dans plusieurs régiments de cuirassiers, des chevaux étaient morts ; dans des régiments de légère, d'autres, au repos, frappés de torpeur, se couchaient pour dormir. Combien d'escadrons ne purent gagner leurs derniers cantonnements que la bride au bras, les cavaliers tirant les chevaux ! » (La cavalerie aux grandes manœuvres de l'Est. — Revue de Cavalerie, novembre 1905.) Il n'en allait point ainsi, il y a vingt-cinq ans, quand les régiments partis des quatre coins de la France couraient en doublant les étapes rejoindre au camp de Châlons le Grand Maître de la cavalerie !

49 Encore serait-il fort à souhaiter que ces vieux chevaux connussent quelque peu leur métier, témoin cet extrait de l'Histoire du 9^e chasseurs allemand en 1870 : « Les réservistes montés sur des chevaux de réquisition rejoignirent le 18 août pendant la bataille. Formés en un seul escadron, ils reçoivent l'ordre de charger avec le régiment. Dans le ravin très encaissé de la Mance, où le bruit de la fusillade se faisait particulièrement entendre, ces animaux mal dressés prennent peur et s'emballent dans la direction de l'infanterie allemande. Une véritable panique se produit. Caissons, voitures et chevaux de main sont pris dans l'entraînement général et font demi-tour... » Les souvenirs du premier Empire sont pleins de récits de régiments ainsi remontés en chevaux non dressés, mais il faut entendre les doléances des colonels ! On ne dit pas d'ailleurs que ce fussent de jeunes chevaux et en tous cas leurs coups d'essai ne furent pas toujours des coups de maître. On connaît l'anecdote suivante que Gonneville rapporte dans ses Mémoires. Il reçoit l'ordre, en 1815, de harnacher cent vingt chevaux n'ayant jamais été sellés ni bridés et de partir aux avant-postes avec ses hommes, dont les neuf dixièmes n'avaient jamais vu un cheval et dont aucun n'était monté en cuirasse. Il passe la nuit à préparer son détachement, part au petit jour, rencontre un poste, fait mettre le sabre à la main. A ce geste, les chevaux effrayés désarçonnent leurs cavaliers et partent comme une volée de pigeons. Il lui faut deux heures pour ramasser ses hommes et les ramener piteusement au cantonnement.

50 Circulaire ministérielle d'octobre 1905 sur l' « Éducation morale et intellectuelle du soldat », signée : Maurice Berteaux.

51 Saumur. Son rôle, son avenir. Berger-Levrault et C^{ie}.

52 Commandant DE SAINTE-CROIX. Revue de Cavalerie, janvier 1905, « Comment faire l'école ».

53 Saumur. Son rôle, son avenir. Berger-Levrault et C^{ie}.

54 « En 1796, Souvarof, en demandant des généraux, disait : « Envoyez-moi ceux que

« vous voudrez, pourvu qu'ils soient actifs, prompts à l'attaque et obéissants. » Vous voyez qu'il ne parle même pas des capacités intellectuelles, non qu'il les trouve inutiles, mais parce que, chez un général, elles ne sont pas la chose essentielle. En réfléchissant un peu, vous conviendrez aussi qu'un homme à caractère bien trempé et de capacités intellectuelles ordinaires battra son adversaire, celui-ci fût-il génial, pour peu qu'il soit faible de volonté. Mieux vaut une armée de moutons conduite par un lion, qu'une armée de lions conduite par un mouton. J'ai été moi-même à la guerre et j'ai compris qu'il y faut plus de volonté que de raison. » (DRAGOMIROFF.)

55 Il est d'usage dans la cavalerie qu'aussitôt les manœuvres terminées tout le monde, ou presque tout le monde, file en permission, sous prétexte qu'il n'y a plus rien à faire. Par contre, il faut la croix et la bannière pour obtenir huit jours en été. Est-ce bien logique ? En juillet et août l'école de peloton est terminée, les recrues sont passées à l'école d'escadron. — Que fait-on alors ? on forme la masse et la ligne de colonne ! c'est donc l'instruction des officiers qui est en jeu ; ils ont trente ans pour la parachever ! Leur présence est utile, certes, mais non indispensable. Si la moitié des officiers prenaient leur permission à cette époque, ils seraient remplacés dans le commandement de leur peloton par des officiers de réserve ou par les sous-officiers dont l'instruction y gagnerait certainement. En septembre et octobre, à la rentrée des manœuvres, au lendemain de la nomination des jeunes gradés et justement parce que l'on est au demi-repos, il y a nécessité de remettre l'habillement et le harnachement en état, possibilité de reprendre les dressages, de pousser l'instruction des cadres, de préparer les chevaux de longe pour les recrues, de dresser des chevaux de voltige, etc.,

etc. La présence de l'officier, de plusieurs officiers, est alors indispensable.
— Il n'y en a jamais.

56 La Guérinière, d'Aure, Baucher ont bien écrit, mais le plan de leurs ouvrages ne correspond plus aux idées modernes sur l'instruction et l'équitation, d'où une grosse difficulté pour l'élève à y retrouver plus tard la vérité. Les ouvrages de Fillis et de Saint-Phalle sont, au contraire, construits d'après les progressions employées actuellement. Si quelques-unes de leurs idées sont contestables ou contestées, le plan en est certainement parfait. C'est sur un cadre analogue qu'il conviendrait d'édifier un Cours d'Équitation militaire classique et définitif, du moins pour notre époque.

57 Examen critique du Militaire français, par le baron DE BOHAN.

58 Nous montrerons ailleurs que, dans la forme comme dans le fond, le général Jules de Benoist est en accord complet avec l'enseignement de La Guérinière et du comte d'Aure. Il n'a été que le vulgarisateur de génie de leur sain enseignement.

Causeries sur l'équitation et l'instruction militaires, A hue et a dia, chansons d'Avril par le Commandant Blacque Belair,..., préface de M. le Général Donop,...

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6525166m>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent

également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr